

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

REVUE

DE

L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE

FAMILIALE ET SOCIALE

PARAISANT TOUS LES MOIS



SOMMAIRE

| | Pages. | | Pages. |
|---|--------|--|--------|
| nos lecteurs, à nos lectrices..... | 1 | Ce que sont devenus nos Comités de Russie : | |
| I^{re} PARTIE | | Rapport. — J. Lejars..... | 78 |
| Actes officiels..... | | Cimetières américains..... | 80 |
| Assemblée générale de l'U. F. F. (Compte rendu et annexes)..... | 2 | III^e PARTIE | |
| Conseil d'Administration et Conseil de Direction..... | 53 | Les prisonniers français à Moscou sous la terreur russe. — Isabelle Carlier..... | 85 |
| Comités régionaux..... | 54 | Etudes sur le régionalisme. — La Bourgogne. — Pierre Perrenet..... | 93 |
| Économie du Nord..... | 61 | Études économiques. — La crise du lait. — André Leroy..... | 97 |
| Enseignement..... | 63 | L'actualité : Les livres. — Jean Mauclère..... | 104 |
| Compenses..... | 65 | Les arts. — Charles Fegdal.. | 110 |
| Chronologie..... | 68 | Chronique musicale..... | 113 |
| Adhésions..... | 69 | Bibliographie..... | 115 |
| II^e PARTIE | | Sommaire des articles publiés en 1920..... | 116 |
| Chronique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : Groupes de Paris..... | 71 | | |

RÉDACTION & ADMINISTRATION

16, rue de Thann, PARIS (16^e). — Téléphone : Waqram 17-68.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

Société d'Assistance aux Blessés et Malades
des Armées de terre et de mer et aux Victimes des désastres publics

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FONDATRICE

M^{me} KOECHLIN-SCHWARTZ.

PRÉSIDENTES D'HONNEUR

M^{me} MILLERAND, M^{me} PAUL DESCHANEL, M^{me} ARMAND FALLIÈRES,
M^{me} EMILE LOUBET, M^{me} RAYMOND POINCARÉ.

CONSEIL CENTRAL D'ADMINISTRATION

Présidente générale honoraire : M^{me} PÉROUSE.

Présidente générale : M^{me} HENRI GALLI.

Vice-Présidentes : M^{mes} BARBIER-HUGO, LARDIN DE MUSSET, DE RIEUX, LEJARS.

Secrétaire général : M. le Baron D'ANTHOUD, ministre plénipotentiaire.

Trésorier : M. AYMARD, chef de la comptabilité générale de la C^{ie} Bône-Guelma.

Secrétaire du Conseil : M^{lle} VRIGNAULT.

Membres du Conseil : M^{me} la maréchale JOFFRE, M^{lle} AIZELIN, M^{mes} ALLAIN-TARGÉ, BARBIER-HUGO, BARTHEZ, BEAUREGARD, BILLAUDET, BRAGHET, M^{lle} BONNEFOUS, M^{mes} BOUCARD, René BRICE, BRUNET, CANET, M^{lle} CHAPTAL, M^{me} CHARDAYRE, CHAUMIÉ, DE CLAUSONNE, DE CLERMONT, la générale COFFEC, Gaston DESCHAMPS, EINHORN, ENGEL, Francis FENWICK, M^{lle} FLOURENS, M^{mes} Henri GALLI, GALLIANO, GAUCHAS, GAUTREZ, GIRARDIER, JOUET, LA FUENTE, LALLEMAND, LARDIN DE MUSSET, LAUNOIS, M^{les} LE BIDAN DE SAINT-MARS, LEFÈVRE, M^{mes} LEJARS, MARULAZ, MASCART, MIRMAN, DE NEUFVILLE, POISSON, RAUX, DE RIEUX, SAINT-RENÉ TAILLANDIER, SANGNIER, SIEGFRIED, TRÉLAT, TURPIN, VARAMBON, VOISIN, YVON.

COMITÉ CONSULTATIF

Président :

Vice-Présidents : MM. le professeur LETULLE; DEFERT, président du *Touring-Club*; Marcel TRÉLAT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

Secrétaire : M. AUDIGIER, ancien député.

Membres : MM. Henri BÉRALDI, homme de lettres; BERTRAND, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées; BOUCARD, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État; Léon BOULOCHE, gouverneur général honoraire des colonies; BUROT, médecin général de la marine; Georges BERTHOULAT, sénateur, directeur de la *Liberté*; docteur BOULOMIÉ, secrétaire général honoraire, président fondateur de la Section antituberculeuse; BOURCIER SAINT-CHAFFRAY, résident général du Tonkin; Emile CALMETTES, médecin inspecteur général de l'armée; Emile CHARRIER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; général DURUPT; ENDRES, contrôleur général de l'administration de l'armée; Henri GALLI, député de Paris; le professeur GARIEL; GÉRARD, sous-gouverneur du Crédit Foncier; JOHANNY, ancien secrétaire de la Chambre de Commerce de Paris; Raymond KOECHLIN, président de la *Société des Amis du Louvre*; docteur Marcel LABBÉ, médecin des hôpitaux; médecin principal LAEDERICH; LARNAUDE, doyen de la Faculté de Droit; amiral MARQUIS; MOREAU, ancien inspecteur général des finances; docteur MORIN; contre-amiral NABONA; général NAQUET-LAROQUE; PAGÈS, inspecteur général de l'enseignement secondaire; PHILIPPOT, notaire; DE LA PRADALLE, professeur à la Faculté de Droit; général SEBERT; L. THOMAS, président de Chambre à la Cour d'Appel; Amédée VERNES, ingénieur-conseil de l'U. F. F.; inspecteur VIRY, médecin inspecteur général.

Publicité : MM. V^o Victor LEFÈVRE & M. BARON, 1, avenue Félix-Faure, PARIS, XV^e. Tél. Saxe 49-71

A nos Lectrices

Nous prions instamment nos Lectrices de lire les annonces du BULLETIN. Les Commerçants qui veulent bien nous donner leurs réclames nous viennent en aide. Nous leur devons en retour un peu de bienveillante attention. Nos Lectrices seront d'ailleurs toujours bien servies en se recommandant de nous. N. D. L. R.

RECETTES UTILES

Pour enlever l'odeur du pétrole. — On verse dans le récipient à nettoyer une certaine quantité d'eau de chaux, selon la grandeur du récipient, puis on ajoute un peu de chlorure de chaux. Au bout d'une demi-heure, on rince le récipient et toute trace d'odeur a disparu.

Pour nettoyer les cadres dorés. — Battez deux blancs d'œufs avec une cuillerée à bouche d'eau de Javel. Servez-vous d'une brosse douce et fine pour frotter le cadre. Si l'opération est bien faite, le vieux cadre deviendra comme neuf.

Nettoyage des gants de peau d'agneau ou de chevreau. — Frottez les gants, bien à plat ou sur vos mains, avec un morceau de flanelle imbibé de lait dans lequel vous aurez fait dissoudre quelques morceaux de cristal de soude (carbonate), ou bien avec une flanelle mouillée passée sur de la poudre de savon. Pour nettoyer les gants glacés, servez-vous d'une petite éponge fine mouillée d'un peu de lait écramé et que vous frottez sur un morceau de savon blanc.

Nettoyage rapide et économique des verres de vitres. — Les vitres sales, éclaboussées de taches, redeviennent vivement claires et propres si on les frotte avec un oignon coupé en deux.

Nettoyage des chaussures vernées. — Mélangez en parties égales de la crème fraîche et de l'huile de lin et étendez cette mixture sur un morceau de drap. Brossez les chaussures sales, passez sur le cuir le morceau de drap mixturé, puis frottez avec un autre drap sec.

Nettoyage des objets en argent, en ruolz et en cuivre. — Pour donner à ces objets un éclat magnifique, servez-vous, pour les nettoyer, d'une eau chaude dans laquelle vous aurez fait bouillir des pommes de terre épluchées, et frottez bien avec la farine déposée par les pommes de terre. Pour l'argent et le ruolz, rincez à l'eau claire, essayez et frottez à la peau. Pour le cuivre, essuyez et frottez au linge bien sec.

Petite Correspondance

Coquette-économe. — Il est en effet très possible de réunir ce petit défaut et cette grande qualité, grâce à d'ingénieuses combinaisons pratiques. Envoyez les fonds de bonnets anciens, qui depuis si longtemps

sont dans vos tiroirs, à M^{me} KEISER, 47, rue de l'Orangerie, à Versailles; elle vous en fera de ravissants coussins très personnels. Confiez-lui aussi le col démodé dont vous me parlez, joignez-y les plus petits motifs et les plus petits bouts de dentelle que vous possédez, et cette adroite artiste vous renverra de jolis bonnets du matin et la mignonne parure qui vous fait tant envie.

Embarrasée. — Je crois avoir trouvé ce que vous cherchez. Dans mes courses à travers Paris, j'ai fort admiré les créations Lanez. M. Lanez, 22, rue Michel-Lecomte, fabrique des sacs de très grand luxe, sacs garnis de perles, entièrement perlés ou incrustés d'ivoire ou sacs en simple maroquinerie. Tous ont un cachet original et très peu vu. Vous trouverez les créations Lanez dans toutes les maroquineries et magasins de haut luxe.

M^{me} G... à Ch... — Tous les jours un nouveau parfum se crée. Ce n'est plus un nom, mais une phrase entière qui le différencie de son prédécesseur. A votre place, je demanderais des échantillons d'extraits, de savons et de poudre à la *Maison Coudray*, 15, rue d'Enghien, Paris. C'est une très ancienne parfumerie et tous ses produits sont réputés exquis. Vous serez aimable de me faire savoir si vous avez été satisfaite.

ÉCHOS

Pour vous, qui possédez une automobile, n'oubliez pas que le *Catalogue des Catalogues* est indispensable, car il réunit en un seul tous les catalogues, automobiles et tous accessoires. — Envoi franco recommandé contre mandat 10 fr. adressé 1, avenue Félix-Faure, Paris (XV^e).

DESMARQUOY, 137, boulevard Magenta, commissionnaire en toutes marchandises, spécialement en ameublements anciens. Prix spéciaux pour membres de l'Union des Femmes de France.

Très recommandée : Teinturerie Européenne, 26, boulevard Poissonnière, teinture de robes toutes faites, étoffes et soieries d'ameublement. Prix modérés, travail rapide.

Ouvrages de dames, peintures à la plume sur velours, peintures Martine, broderies blanches et broderies d'art. LEMAIRE, 25 rue Thibault, Corneilles-en-Parisis (Seine-et-Oise).

ART ET DENTELLES

BLOUSES sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et points. Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les plus artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés, etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

Madame KEISER, 47, rue de l'Orangerie, VERSAILLES

SAUVEZ VOS CHEVEUX
PAR L'USAGE
DU MERVEILLEUX
Petrole HAHN
QUI EMBELLIT, CONSERVE, REGENÈRE
LA CHEVELURE
ET LA PARFUME AGRÉABLEMENT
EN VENTE PARTOUT. Gros: F. VIBERT, Fab' LYON

Porte-Plume
"Ideal"
Modèle RÉGULIER
le plus simple
le plus pratique
Modèle "SAF"
se porte dans
toutes les poches
Waterman

LIQUEUR
BÉNÉDICTINE

LES CONFITURES D'ORANGE
PICO

Le meilleur Dessert

Le meilleur Goût

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES ÉPICERIES
ET MAISONS D'ALIMENTATION

12 OUVRAGES pour 36 FRANCS

UNE IDÉE D'AIGUILLETTE

Abonnement mensuel à un ouvrage de dame, INÉDIT, échantillonné, avec fournitures spéciales pour la broderie et explication détaillée pour chaque ouvrage.

Directrice : Madame Christiane ROGER. 76, rue Blanche, PARIS, (9^e)

REVUE

de l'Union des Femmes de France

ORGANE D'ASSISTANCE MILITAIRE, FAMILIALE ET SOCIALE

A NOS LECTEURS, A NOS LECTRICES

En une époque de centenaires ou de simples cinquantenaires, la *Revue de l'U. F. F.* en est encore tout uniment à son premier anniversaire. Voici un an qu'elle naissait des cendres de l'ancien *Bulletin*. Depuis lors elle a marché, timidement d'abord, puis d'un pas chaque jour plus assuré. Il appartient à tous ceux, à toutes celles qui s'intéressent à sa vie et à sa croissance, de l'y aider autant qu'il est en eux et de contribuer, par là même, au développement de l'œuvre de l'Union. Tel est le vœu que nous osons formuler en ce premier jour de l'an 1921.

LA DIRECTION.



PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Assemblée Générale de l'Union des Femmes de France (EXERCICE 1919)

L'Assemblée générale de l'Union des Femmes de France s'est tenue le dimanche 17 octobre 1920, à l'hôtel Continental, sous la présidence d'honneur de M. Breton, Ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, et la présidence de M^{me} Henri Galli.

A la tribune et autour de la tribune avaient pris place : MM. les Représentants du Président de la République; du Président du Conseil, Ministre des affaires étrangères; des Ministres de la guerre, de la marine, des colonies, de l'intérieur, des travaux publics, du travail, de l'agriculture, du commerce, des pensions; du Gouverneur militaire de Paris; du Grand Chancelier de la Légion d'honneur; des Directeurs du Service de Santé de la guerre et de la marine; du Préfet de la Seine; du Président du Sénat; du Président du Conseil général de la Seine; du Président du Conseil municipal de Paris; du Doyen de la Faculté de droit; M. le médecin principal Pascaud; M^{me} d'Haussonville et M. Thiébault, secrétaire général, représentant la S. B. M.; M. l'amiral Le Cannelier, représentant l'A. D. F.; M. le baron d'Anthouard, secrétaire général de l'U. F. F.; M. Marcel Trélat, trésorier général; M. le docteur Marcel Labbé, directeur de l'enseignement; les Vice-Présidentes, les Directrices et Directrices adjointes des commissions; les Membres du Conseil d'administration, du Comité consultatif; les Délégués régionaux.

Aux premiers rangs de la salle : les présidentes et déléguées des comités régionaux et des groupes d'arrondissements, les professeurs et les déléguées des cours.

Après les discours et rapports, conformément à l'article 11 des statuts l'Assemblée approuve les délibérations et les comptes qui lui sont soumis.

1° Sont approuvés les comptes de l'exercice 1919 et le budget de 1920 tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'administration.

2° Sont approuvés les règlements intérieur et extérieur tels qu'ils ont été modifiés et présentés par le Conseil d'administration.

3° Par application de l'article 14 des statuts, sont approuvées les délibérations du Conseil d'administration, savoir :

I. — Délibération en date du 31 octobre 1919, décidant la vente d'une propriété située à Saint-Adresse (Seine-Inférieure) et appartenant à l'U. F. F. comme légataire universelle de M^{me} Hantier.

II. — Délibération en date du 27 février 1920, décidant l'acquisition d'un immeuble situé à Saumur où se trouve installé actuellement le siège du Comité de cette ville.

III. — Délibération en date du 5 octobre 1920, autorisant la mise en adjudication de l'immeuble situé à Paris, boulevard Emile-Augier, n° 18, dépendant de la succession de M^{me} Marre.

En fin de séance, M. le Secrétaire général communique le résultat du vote.

Sont nommées membres du Conseil d'administration :

M^{mes} Aizelin, Beauregard, Bonnefous, Canet, Chardayre, de Clermont, Einhorn, Engel, Henri Galli, Galliano, Lardin de Musset, Lejars, Marulaz, de Rieux, Saint-René-Taillandier, Siegfried, Varambon (membres sortants); M^{mes} Raux et Billaudet, représentant les régions de corps d'armée; M^{me} la générale Coffec, M^{lle} Flourens, M^{me} Mirman (membres nouveaux).

Le dépouillement du vote était surveillé par M^{mes} La Fuente et Voisin, membres du Conseil d'administration, et par M^{mes} Cacheux et Allard, présidentes de groupes d'arrondissements.

× ×

M. d'Anthouard ouvre la séance en priant M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente, de bien vouloir donner lecture de la lettre que lui a adressée M^{me} Pérouse :

12 octobre 1920.

Mesdames,

A mon grand regret, mon état de santé, en me condamnant au repos, m'a tenue éloignée de l'Union des Femmes de France depuis un an, et ne me permet pas d'assister à votre assemblée générale.

Heureusement, M^{me} Galli, l'une de nos vice-présidentes, a bien voulu accepter la délégation des pouvoirs que vous m'aviez confiés, et durant toute cette année, avec votre collaboration dévouée, assurer la marche de notre œuvre.

Aujourd'hui encore, je lui demande de me remplacer pour présider la séance. Cette absence forcée m'a déjà été très pénible, et vous comprendrez avec quel serrement de cœur je me vois dans la nécessité d'envisager ma retraite définitive.

J'emporterai la consolation de laisser l'U. F. F. dans un état florissant.

A la fiévreuse activité de la guerre a succédé une période plus calme que notre société a employée à préparer son adaptation aux nouvelles tâches que la paix lui impose.

Les heureux résultats déjà obtenus font grand honneur à ceux qui les ont réalisés, au conseil d'administration et à nos collaborateurs de tous ordres.

Me souvenant de la confiance que vous m'avez toujours témoignée et qui m'a rendu ma tâche si douce, qu'il me soit permis, Mesdames, avant de vous quitter, d'exprimer un dernier vœu !

Femmes de France.

1.

Il y a quatorze ans, M^{me} Koechlin-Schwartz, dans des circonstances analogues, me désignait pour poursuivre sa tâche; m'inspirant de ce précédent, je serais heureuse que notre Conseil d'administration voulût bien porter son choix sur M^{me} Galli, qui a prouvé suffisamment combien elle était digne de présider aux destinées de notre chère Union.

S. PÉROUSE.

Discours de M. BRETON,

Ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales.

Appelé à la présidence de cette Assemblée, il m'est particulièrement agréable de prendre devant vous la parole, afin de rendre tout d'abord, au nom du gouvernement de la République, un pieux et empressé hommage aux dévouements innombrables et magnifiques dont nous sommes redevables à votre bienfaisante Association.

La longue et douloureuse épreuve que nous avons traversée et à laquelle vous vous étiez dès longtemps préparées a dépassé tout ce que l'on pouvait redouter, mais n'a pas atteint les limites de votre esprit de sacrifice, de votre conscience et de votre désintéressement.

On ne dira jamais assez quelle part douloureuse et auguste les femmes de France ont prise dans l'organisation de la résistance à l'envahisseur. Les soins, le réconfort apportés par elles aux défenseurs atteints dans la tourmente, l'aide d'une main habile et d'une claire conscience constituèrent pour nos malheureux enfants meurtris dans les combats la plus douce peut-être, des réparations qui leur furent apportées alors.

Lorsque, quittant à peine l'enfer où ils vivaient, ils s'éveillaient à la vie retrouvée et calme de l'arrière, celles qui se penchèrent à leur chevet, qui, avec les soins éclairés de l'art, leur prodiguèrent le baume consolateur de leur affectueuse parole, leur apparurent souvent comme une autre maman.

Maintenant que la paix nous invite aux travaux de reconstitution et que tous les efforts du pays sont tendus vers ce but : retrouver la prospérité atteinte par l'impitoyable guerre, maintenant nous devons nous tourner encore vers votre Union, vers les Femmes de France. C'est encore à ces qualités quasi maternelles, à ces trésors d'affectueuse tendresse que nous songeons pour la grande œuvre de demain.

La maman qui, durant la guerre, soigna nos jeunes gens blessés se doit aujourd'hui au secours des petits déshérités qui lui tendent les bras. Notre pays, atteint dans sa population, doit, plus que jamais, arracher à la mort l'enfant, gage de la prospérité de demain.

Sur ce terrain, plus encore peut-être que là où vous luttiez pendant la guerre, vos efforts seront efficaces. Pour l'enfant, petit être fragile, les moindres maux sont redoutables, mais aussi les moindres soins donnent les plus étonnants résultats; on peut, pour le premier âge, diminuer, supprimer la mortalité par la promptitude des soins, des conseils apportés. On pourrait, sans même augmenter la natalité, par la simple protection des enfants nés, fortifier dans une proportion considérable notre pays. C'est là l'œuvre qui

s'impose, c'est celle qui doit vous retenir, Mesdames, et il n'en est pas de plus belle, ni de plus réconfortante. Là, les résultats sont magnifiquement éclatants, ainsi que j'ai pu le constater moi-même dans les différentes organisations nées en ce pays, et notamment dans les régions libérées, parmi ces nombreuses consultations de nourrissons dont le fonctionnement a si merveilleusement dépassé les espoirs les plus audacieux. L'enfant ne doit plus mourir, on peut l'en empêcher. Il faut vouloir le sauver.

Vous le voulez, Mesdames. Vous contribuez à la défense des enfants et vous rendez ainsi les plus signalés services à votre pays.

Après avoir glorifié votre héroïque conduite d'hier, je vous félicite de l'effort entrepris dès aujourd'hui dans les régions libérées et vous convie, au nom du gouvernement de la République, à la grande lutte de demain, dans laquelle vous apporterez le concours des dons précieux de la générosité féminine et où vous vaincrez à nouveau la mort implacable dont nous voulons restreindre sans cesse le champ d'action.

Rapport de M. le baron D'ANTHOUDARD,

Secrétaire Général.

J'ai le douloureux devoir, au début de ce rapport annuel, qui vous est présenté avec l'approbation de votre Conseil d'administration, de prendre acte de la démission de M^{me} Pérouse de ses fonctions de présidente générale de l'U. F. F.

M^{me} Pérouse s'était enrôlée dans notre Société en 1882; dix ans plus tard, en 1892, elle entra dans le Conseil d'administration; de 1896 à 1906, elle assumait la direction des finances; vice-présidente en 1899, elle acceptait d'exercer par intérim la présidence, que M^{me} Koechlin-Schwartz, notre vénérée fondatrice, éloignée par la maladie, lui confiait avec la pensée de la préparer ainsi à lui succéder. Enfin, en 1906, elle était effectivement nommée présidente générale.

Trente-huit années de dévouement, de générosité, d'intelligente activité, une autorité douce et ferme tout à la fois qui n'a cessé de grandir, car elle prenait sa principale source dans l'affection; un cœur qui fut le moteur de toutes nos œuvres durant un quart de siècle; une initiative créatrice des institutions qui font la renommée de l'Union : hôpital-école, pépinière de nos admirables infirmières; sanatorium de Tonnay-Charente, une des premières créations de la lutte antituberculeuse en France; intervention de l'U. F. F. dans les expéditions coloniales et les grandes calamités publiques; développement de l'assistance militaire; secours aux réfugiés et aux rapatriés des régions envahies, tels sont les magnifiques états de services que M. le docteur Bouloumié, le témoin le plus autorisé de cette vie passionnément consacrée à la Croix-Rouge française, énumérait, le 22 mars dernier, en félicitant notre présidente générale de sa nomination dans la Légion d'honneur.

Entre M^{me} Pérouse et l'U. F. F., des liens impérissables sont noués, que sa démission ne saurait rompre. Si, malheureusement, sa santé affaiblie

l'éloigne de nous, sa pensée demeure, vivifiant toujours notre activité, ses exemples s'imposent en modèles à tous nos membres et la reconnaissance grave son nom en caractères ineffaçables au fond du cœur des innombrables amis et obligés de nos œuvres; enfin, nous formons les vœux les plus ardents pour le rétablissement de ses forces.

× ×

L'an passé, le président d'honneur de notre Assemblée générale, M. Alexandre Ribot, après avoir loué en termes éloquentes l'œuvre de notre Association au cours de la guerre, s'empressait d'ajouter *que notre tâche n'était pas finie*. Il allait même jusqu'à dire qu'elle commençait plus grande peut-être que pendant la guerre. Un an s'est écoulé et déjà les événements nous mettent en état d'éprouver le sens profond de cette parole.

Si nous avons gagné la guerre qu'une agression abominable nous a imposée, nous avons encore à « gagner la paix », suivant l'expression de nos hommes d'Etat, car la lutte effroyable soutenue durant plus de quatre années a jeté le pays, et d'ailleurs le monde entier, dans un désordre matériel et moral tel que la civilisation elle-même finirait par sombrer si nous ne réagissions pas vigoureusement.

Dans cette immense restauration, les croix-rouges ont leur place marquée par l'objet même de leurs statuts, — puisqu'il s'agit, en somme, des maux de la guerre, — place que leur assignent, d'autre part, la reconnaissance nationale, la confiance de la multitude souffrante et enfin l'article 25 du pacte des nations.

Développer leur activité, l'adapter à l'assistance de ces infortunes si nombreuses, telle est la tâche de la paix qui, par surcroît, est une excellente préparation à l'assistance en temps de guerre, éventualité que la prudence ne permet pas d'écarter, quelle que soit notre horreur pour ce fléau.

Voilà la direction dans laquelle s'est engagée votre Association au fur et à mesure que la démobilisation, en rendant les infirmières à leur foyer, diminuait le nombre de nos formations du temps de guerre.

Et la présence de M. le Ministre de l'hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociales, qui a bien voulu nous faire l'honneur de présider notre Assemblée générale, caractérise plus nettement encore la mission que nous désirons remplir.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, d'avoir bien voulu distraire une partie de votre temps pour nous le consacrer. Vous avez déjà eu l'occasion de voir nos infirmières au travail, de visiter nos œuvres et vous ne nous avez pas ménagé les encouragements. Nous espérons que, de cette Assemblée générale, vous emporterez la conviction que notre programme est l'expression de la volonté des innombrables femmes de France groupées dans notre Union, de mettre au service de la patrie blessée le trésor inépuisable de leur cœur.

A l'exemple de Jeanne d'Arc, la sainte Française, à la canonisation de laquelle notre Société était représentée par une délégation, qui a été reçue si cordialement par la Croix-Rouge italienne, elles veulent le salut de la France. Elles comptent que le gouvernement, organisateur des forces nationales, saura utiliser cette force nationale incomparable qu'est le dé-

vouement de la femme française. Ne l'a-t-il pas estimée à sa valeur au cours de la guerre? Les insignes glorieux décernés à nos infirmières attestent sa gratitude, et, en décorant notre vénérée présidente générale, M^{me} Pérouse, modèle des vertus que groupe et développe l'U. F. F., c'est l'Association tout entière que le Président de la République récompensait.

Employez donc ces bonnes volontés, Monsieur le Ministre, qui s'offrent spontanément à vous pour collaborer à l'œuvre de justice et d'humanité qui nous est dévolue. C'est leur vœu le plus cher.

Avant d'aborder l'examen du bilan de nos efforts au cours de l'exercice écoulé, permettez-moi de renouveler ici, devant cette Assemblée générale, les remerciements que j'adressais au Conseil d'administration en acceptant le secrétariat général de l'Association. C'est un très grand honneur, Mesdames, que vous m'avez décerné, mais aussi une lourde responsabilité, et, je vous l'avouerai sans détour, j'ai hésité longtemps avant de l'assumer. Mon très distingué prédécesseur, M. le docteur Bouloumié, en vous annonçant, l'an passé, son intention de se retirer, rappelait qu'avec M^{me} Koechlin-Schwartz, dont le souvenir est inséparable de cette Association, il avait collaboré durant trente-huit ans à la création de l'U. F. F. De pareils modèles décourageraient les plus vaillants s'ils n'avaient, pour les soutenir, votre bienveillance et vos conseils, Mesdames. Vous avez estimé que mon concours pouvait être utile; j'aurais eu mauvaise grâce à vous contredire, je me suis incliné en sollicitant toute votre indulgence, mais en vous assurant de ma bonne volonté. Dès ce premier exercice, j'ai pu mesurer l'étendue de la mission dévolue à votre secrétaire général; je ne m'étais pas trompé : elle est vaste, très vaste. Mais, au milieu de ces dévouements, qui se pressent dans une émulation ardente, l'hésitation n'est plus permise. On ne s'appartient plus, il faut marcher, en souhaitant de ne pas être trop inférieur à sa tâche.

Le propre de votre Association est, me semble-t-il, de mettre en valeur cette prodigieuse vertu française qu'est notre individualisme, lorsqu'il est maintenu dans les limites où son activité peut et doit être ordonnée. Vos statuts et l'esprit dans lequel ils sont appliqués combinent, en effet, harmonieusement la décentralisation la plus large avec la nécessité de l'unité de direction. C'est ainsi qu'il a suffi, dès le début de l'année 1919, d'adresser à vos comités un appel à leur initiative en vue de l'adaptation de leur activité aux nouveaux et immenses besoins laissés par les calamités de la guerre pour qu'aussitôt ces directives fussent interprétées de la façon la plus diligente. Cinq années d'efforts intenses et ininterrompus n'avaient pas épuisé les sources de leur énergie généreuse; au contraire, elles en avaient augmenté et régularisé le cours. Entraînées à l'action, les Femmes de France sont infatigables. Les derniers hôpitaux auxiliaires fermés, elles se tournèrent vers les autres victimes de la guerre et, du même élan, s'appliquèrent à la tâche nouvelle qu'elles avaient choisie.

A quelques signes de lassitude, cependant, un étranger eût pu craindre un fléchissement de cette ardeur. Il se fût trompé. Certes, il y a eu des hésitations, des arrêts dans le travail, mouvements qu'expliquent trop aisément les temps troublés où nous vivons, et l'usure inévitable des énergies; mais, somme toute, le travail de 1919 a été vigoureux, fécond, et il est plein de promesses, comme vous allez en juger vous-mêmes.

La guerre nous laisse dix départements dévastés parmi les plus riches et les plus habités, une population amoindrie, où la tuberculose, les maladies infantiles exercent des ravages cruels, l'alcoolisme sévit plus que jamais et la France appelle à l'aide contre ces fléaux, périls de la famille et par conséquent de la race. Les Femmes de France ont répondu vivement à cet appel : postes de secours dans les régions dévastées, puériculture, sanatoriums et dispensaires pour les tuberculeux, foyers du soldat et de l'ouvrier, toutes ces œuvres ont surgi rapidement du sol français, vos comités rivalisant d'ingéniosité et d'efforts. Passons en revue, si vous le voulez bien, ces divers champs d'activité et voyons les belles moissons dont ils sont déjà couverts.

Secours aux régions dévastées. — A mesure que notre héroïque armée et nos vaillants alliés chassaient devant eux nos ennemis, l'œuvre de dévastation accomplie par ces barbares apparaissait dans toute son horreur. La terre elle-même était blessée, parfois à mort. C'est à ce rôle infâme qu'ils avaient plié la science. Et derrière nos soldats la foule lamentable des réfugiés à la recherche de leurs foyers, du champ familial, ne découvrait à perte de vue que des ruines.

L'insigne de la Croix-Rouge timbré de l'U. F. F. fut le signe de ralliement de ces malheureux. Dans la nuit affreuse de leur infortune, il brillait comme un phare de salut et d'espérance. Il attirait la vie et annonçait la résurrection. Ici tous les dévouements s'unissaient : autorités préfectorales, autorités militaires françaises et anglaises, œuvres municipales, œuvres américaines, sociétés de secours diverses s'entraidaient avec une noble émulation.

Il faut d'abord recevoir et ravitailler les exilés refluant en masse, parfois jusqu'à 2.000 par jour, de Belgique, de Hollande. Dénués de tout, au cours d'un long et pénible voyage, ils seraient la proie de la maladie s'ils n'étaient soignés et vêtus et parfois logés par les postes d'hospitalisation temporaires établis principalement à Arras, Amiens, Hirson, Valenciennes, Arleux, Bailleul, Douai, etc...

Puis, aux familles réinstallées tant bien que mal dans un logement de fortune, une cabane, un trou au milieu des décombres, d'autres organisations procurent des secours appropriés à leur état, distribuent les médicaments, les objets de première nécessité. Ces créations débutent dans la Somme et l'Oise dès 1917, elles continuent dans le Pas-de-Calais. Elles se perfectionnent à Lens, où se dresse bientôt un hôpital temporaire de 100 lits, à Bailleul, Arleux, Merville, Lens, Billy-Montigny, Liévin, Hénin-Liétard, Montigny-en-Gohelle; elles s'étendent aux départements de l'Aisne, de la Marne, de la Lorraine avec le concours du « Village reconstitué », de la « Renaissance des foyers », de l'« Aisne dévastée », de l'« Armoire lorraine ».

Au cours de l'année 1919, une troisième évolution s'accomplit : les premiers besoins urgents ayant été satisfaits gratuitement, il est décidé, d'accord avec les donateurs, Croix-Rouge américaine, préfectures, œuvres diverses, que les vêtements et objets à distribuer seront vendus, par les soins de nos directrices, au tiers de leur valeur réelle. Le fonds de roulement ainsi formé permet de renouveler les stocks. Le montant de ces ventes atteint 5 millions de francs. Ces opérations sont pour nos infirmières l'occasion de

parcourir les villages, de visiter les familles où elles engagent une campagne de puériculture, car leur rôle est avant tout d'aider la mère dans la renaissance de la vie familiale. Au dispensaire s'ajoutent naturellement la garderie d'enfants et des ouvroirs où les femmes reprennent des habitudes régulières de travail; tel est le cas de Ham, Nesle, Attichy, Lens, Billy-Montigny, Hénin-Liétard, Beaulieu-les-Fontaines, Lassigny, Saint-Quentin, Arras, Bailleul, Aniche, Festieux, Montescourt, Blamont, Badonviller, etc... L'état de débilité créé par quatre années de privations chez les enfants des régions occupées par l'ennemi posait un problème particulièrement angoissant dont l'U. F. F. devait se préoccuper avant tout autre. Elle eut le bonheur de le résoudre avec l'appui de la « Commission for relief in Belgium » (C. R. B.). Grâce à cette société, elle distribua gratuitement les aliments réparateurs, des fortifiants aux enfants des écoles, procurant ainsi à ces petits souvent le seul repas chaud de leur journée d'hiver.

Une transition naturelle conduisit nos infirmières à s'occuper également des enfants de la paix : ceux-ci naissent en grand nombre dans les régions dévastées, ils manquent de tout, de layettes, de lait. L'U. F. F. se prodigua, elle veilla sur le bébé dès avant sa naissance, lui donna sa première layette, créa pour lui des consultations, gouttes de lait, garderies, jardins d'enfants. Enfin, les sports, des jeux de plein air, des patronages pour les garçons, des cours de couture et de coupe, des écoles ménagères pour les filles complétèrent cette assistance à la jeunesse.

À Péronne, un groupe américain qui nous a puissamment aidés projette de nous céder son « vocational school », sorte d'école professionnelle.

Depuis le jour où les débris des familles françaises dispersées sont revenus se fixer au sol ancestral, l'assistance successivement graduée de l'U. F. F. s'est adaptée aux besoins des rapatriés, les a soutenus fraternellement à partir du premier campement, à travers les vicissitudes de leur réinstallation. Certains postes deviennent aujourd'hui inutiles, ils seront fermés; d'autres sont à conserver, nous les soutiendrons, en attendant que des comités réguliers trouvent dans la population revenue les éléments de leur réorganisation.

Il est à peine besoin de marquer ici que, dans cette œuvre de restauration, le Comité central de notre Société a été assisté par la plupart des comités de province qui ont eu à cœur de participer au relèvement de nos malheureux départements.

Lutte contre la tuberculose. — Dès avant la guerre l'U. F. F., sous l'impulsion de mon distingué prédécesseur, M. le docteur Bouloumié, avait pris l'initiative d'appliquer à la tuberculose non fébrile le traitement par l'association du repos et du travail en plein air, vers lequel on paraît à présent s'orienter décidément dans les sanatoriums qui se multiplient en France et à l'étranger.

La colonie de Tonnay-Charente est le type initial de ces créations. Depuis son origine en 1913, elle s'est agrandie, grâce à la générosité de la commission Rockefeller et de la colonie française Winnipeg au Canada, et reçoit aujourd'hui 58 pensionnaires, nombre qui pourra être porté à 80 à la suite de travaux en projet.

La station sanitaire de Monbran, près d'Agen, installée aux frais du mi-

nistère de l'intérieur et gérée par l'U. F. F., a été organisée d'après l'expérience acquise à Tonnay-Charente. Il en sera de même de la colonie agricole de Taxil, dans le Var, appartenant au Comité national de la tuberculose, dont notre Association assumera la direction pour le traitement des malades de l'Office national des mutilés, après accord avec ces deux institutions. 132 malades seront traités journellement dans ces formations.

A Menton, nous gérons également, pour le compte du ministère de l'intérieur, une station sanitaire, dite « Maison russe », de 67 lits, nous substituant ainsi à M^{me} la baronne de Neufville qui, pendant toute la guerre, avait assumé la charge de cet établissement, après l'avoir organisé.

Enfin, à Berck-Plage, nous avons installé un hôpital-sanatorium pour tuberculeux externes de 70 lits que le Service de Santé, appréciant à sa valeur, a réclamé comme hôpital auxiliaire.

Ces établissements dépendent du Comité central, car c'est surtout vers les dispensaires antituberculeux que l'effort des comités de Paris, de la province et des colonies s'est orienté. En 1919, une trentaine de ces formations ont été ouvertes et d'autres sont en préparation. Avec Paris, qui en compte deux; nous citerons les villes d'Albi, Angers, Antibes, Aix-en-Provence, Agen, Alais, Arles, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bellac, Bourges, Belfort, Barenton, Blois, Châteaudun, Cloyes, Bonneval, Brou, Orgères, Terminières, Chasseneuil-sur-Charente, Dôle, Dreux, Grafestaden, Lille, Limoges, Lons-le-Saunier, Lyon, Montauban, Mulhouse, Montpellier, Nantes, Clisson, Orléans, Puget-Théniers, Rouen, Saumur, Saint-Etienne, Tours, Tunis, sans parler des œuvres créées dans les régions libérées par nos postes de secours, toujours en vue des luttes contre la tuberculose, à Arleux, Douai, Bailleul, Aniche, Béthune, Cambrin, Carvin, Nesles, Ham, dans l'Oise, puis à Attichy, Beaulieu-les-Fontaines, Tracy-le-Mont, Ressons-sur-Matz, Vermand, Saint-Quentin, Festieux, Buzy, Blamont, Badonviller, Jallancourt, etc...

Si l'on parcourt la liste impressionnante de ces créations, deux traits caractéristiques frappent l'observation. C'est d'abord la variété des formes que prend cette lutte. Aux attaques sournoises et insidieuses de la maladie, à ses ruses perfides, à sa marche sourde, répond une tactique de défensive et de contre-attaque où se révèlent la souplesse admirable de nos comités, leur esprit sans cesse en éveil et tendu vers la riposte, les inépuisables ressources de leur initiative. C'est que leur vaillant personnel n'intervient pas seulement avec le savoir-faire de la technique et de l'expérience, il y ajoute le don de son cœur. Guidées par leur sûr instinct féminin, sensibles naturellement à la souffrance, ces femmes ont, pour soigner, ces secrets que les mères se transmettent au chevet de leurs chers malades. Pour elles, en effet, cette existence menacée n'est pas seulement un cas scientifique relevant d'une thérapeutique déterminée par la froide raison; non, c'est quelque chose de plus humain, c'est une offense, en quelque sorte personnelle, à la vie dont elles sont la source sacrée. Aussi luttent-elles contre la tueuse avec une énergie maternelle, une ténacité inlassable, et si, malgré tout, elles ne sont pas les plus fortes, les vaincus, enveloppés dans leur tendresse, s'endorment pour la dernière fois l'âme apaisée.

A côté du dispensaire antituberculeux, type classique du moyen de dépister et combattre la maladie à ses débuts, on ajoute donc soit la garderie, soit des œuvres de propagande par les conférences, ou encore des colonies

de vacances, des cours de gymnastique respiratoire et d'exercices physiques, des écoles de plein air, des repas et des goûters pour suralimenter les enfants.

Une des filiales de l'U. F. F., le comité des infirmières visiteuses du 17^e arrondissement de Paris, qui comprend actuellement 31 membres bénévoles, a entrepris la lutte contre la tuberculose d'après une méthode qui mérite une mention spéciale; elle consiste à prendre l'enfant dans l'école et, de là, à le suivre dans sa famille. Des assistantes d'hygiène sont mises à la disposition des médecins, des directeurs et des directrices dans vingt-trois écoles de l'arrondissement; elles suivent dans les familles les enfants débiles ou malades, puis, après entente avec les parents, conduisent ces enfants aux consultations d'hôpitaux ou de dispensaires indiquées par les divers cas, assistent à la consultation et donnent au médecin traitant les renseignements qu'elles ont obtenus pour lui. Ensuite, elles surveillent dans les familles l'exécution de l'ordonnance médicale, procurent les médicaments nécessaires et servent d'intermédiaires entre les familles et l'assistance publique ou les œuvres privées pour placer dans des sanatoria ou des préventoria les enfants dont la santé exige un climat ou des soins spéciaux. Cette surveillance d'hygiène qui, dans certaines écoles, s'exerce depuis trois ans et demi a donné des résultats probants; elle est complétée par des séjours à la campagne ou à la mer. D'octobre 1919 à octobre 1920, 1.902 familles ont été ainsi régulièrement visitées.

Le second trait caractéristique de l'activité de nos comités, c'est l'esprit d'association, je dirai même de camaraderie, qui se manifeste de plus en plus à l'égard des autres groupements adonnés à une mission analogue à la leur. Nos comités travaillent en liaison non seulement avec les administrations départementales et communales, avec le Comité national des mutilés, le Comité d'hygiène sociale, le Service de Santé militaire, mais encore avec les associations de la Croix-Rouge française, sœurs de la nôtre, S. B. M. et A. D. F., Comité Rockefeller, Comité franco-américain d'assistance aux tuberculeux. Applaudissons à cette entente, car la tâche est si grande qu'elle réclame la coordination des efforts, seule capable d'augmenter le rendement indispensable. Souhaitons qu'elle dure et se perfectionne encore avec le temps.

Puériculture. — Vous cherchiez en vain ce vocable technique dans les dictionnaires français datant d'une soixantaine d'années. A cette époque le besoin d'un terme spécial signifiant l'ensemble des moyens propres à favoriser la naissance et le développement d'enfants sains et vigoureux n'était point sensible. La natalité française ne paraissait pas en péril, les enfants naissaient, s'élevaient suivant les habitudes traditionnelles, en nombre suffisant pour combler les vides des décès et laisser un excédent. Hélas! les choses ont changé depuis; aujourd'hui, les excédents ont fait place au déficit à ce point que, si cette dévastation n'est pas arrêtée, la race française est menacée de disparaître dans un temps que la statistique permet de calculer. Si jamais problème angoissant devait solliciter l'activité de la Croix-Rouge française, c'est bien celui-là, n'est-il pas vrai? Mesdames, et l'U. F. F. mentirait à son titre, évocateur de la maternité française, si elle n'en faisait un élément essentiel de son programme d'après-guerre. De nombreuses associations spécialisées s'en occupent déjà; mais, ici encore, il n'y a mal-

heureusement pas à craindre les efforts superflus, car les besoins sont immenses; il n'y aura jamais assez de bonnes volontés pour y pourvoir à la condition seulement de les coordonner.

Au Congrès de la natalité de Nancy, l'an passé, notre Association avait déjà fait connaître l'essor qu'elle avait donné dans ses œuvres à la puériculture en instituant, dès le début de 1919, ses cours et ses stages dans les pouponnières.

A Paris, en collaboration avec l'Ecole centrale de puériculture et afin de lutter contre la mortalité infantile, elle organisait un enseignement théorique complété par un stage pratique dans sa pouponnière-école de Levallois-Perret, où les dames et les jeunes filles acquièrent les notions nécessaires à la sauvegarde des nouveau-nés.

Cette pouponnière, fondée au cours de la guerre par « la Maternité ouvrière » au profit des ouvrières des usines de guerre si nombreuses dans cette localité, a été reprise par notre Association. Indépendamment des services si appréciés qu'elle rend aux mères de famille employées dans les magasins et les usines, elle offre à nos élèves stagiaires un enseignement théorique et pratique des plus appréciés.

En province, la plupart de nos comités s'adonnent également à la puériculture et, à cet effet, ont créé les œuvres les plus diverses : jardins d'enfants, garderies, visites des femmes en couches, maternités, consultations de nourrissons, crèches, cantines scolaires, œuvres des layettes, des pupilles de la nation, des orphelins de la guerre, des enfants à la mer, à la campagne, à la montagne, des écoles de plein air, des gouttes de lait, etc... Plus de soixante-dix villes, en 1919, sont ainsi dotées par nous d'établissements de ce genre.

L'énumération des formes de l'activité de l'U. F. F. dans ses travaux d'après-guerre est déjà longue et cependant elle serait incomplète si nous ne mentionnions pas la part qu'elle prend dans les œuvres sociales, comme les foyers et cercles du soldat et de l'ouvrier. Dans une vingtaine de grandes villes, elle prête son concours aux œuvres qui luttent si efficacement contre l'alcoolisme et les pires agents de la destruction de la société. Parfois elle a pu même s'intéresser aux questions non moins graves des logements et des jardins ouvriers.

Enfin elle continue à entourer de sollicitude les mutilés en coopérant à leur rééducation. J'ai eu l'honneur de représenter votre Association au Congrès international que ces œuvres ont tenu à Rome, il y a un an, et j'ai pris soin de déclarer qu'à côté des organisations officielles nous serions toujours prêts à user de notre initiative pour secourir dans la mesure de nos moyens ces victimes de la guerre si chères à notre cœur.

Nous nous attachons également à entourer d'une active sympathie les anciens combattants, les veuves de la guerre; nous nous appliquons à entretenir le souvenir de nos morts en contribuant à toutes les manifestations pieuses destinées à glorifier et à vénérer leur mémoire.

Mesdames, quelle que soit l'étendue de la tâche d'après-guerre que je viens de vous exposer sommairement, elle ne saurait nous suffire, car elle ne répond pas à l'objet principal de nos statuts : *la préparation de l'assistance*

aux blessés en temps de guerre. Mais ici une question préalable se pose naturellement. La collaboration des sociétés de la Croix-Rouge française au Service de Santé militaire sera certainement modifiée d'après les leçons de la guerre. Dans quel sens? Jusqu'à quel point? La réponse dépend du ministère de la guerre. Elle est liée au futur statut de l'armée que le gouvernement étudie et que les Chambres auront à discuter et à voter.

Jusqu'à la solution, nous devons surseoir à toute préparation définitive sans cependant demeurer inactifs. Il y a des mesures à prendre afin d'être prêts à toute éventualité, même durant la période de transition. On peut et il faut préparer le matériel d'hôpital, mobilier, linge, instruments de chirurgie, etc..., l'emmagasiner et surtout l'entretenir, le réparer. Le neuf est cher, très cher; le vieux doit donc être utilisé tant qu'il sera possible de le faire. Voici le sens des dispositions qui ont été prises au Comité central et dans la plupart de nos comités de province, d'accord avec le Service de Santé militaire.

Je viens d'examiner rapidement le champ d'activité de la Croix-Rouge, nous allons maintenant parler des moyens.

Si le cœur de nos Femmes de France est le ressort infatigable d'une charité toujours en éveil, leur instruction scientifique et leur expérience technique sont indispensables à la direction de cette merveilleuse énergie. L'enseignement, c'est-à-dire la formation théorique et pratique de nos infirmières, est donc le service fondamental de notre Association, l'organe essentiel de sa vitalité. A ce titre, il mérite la première place dans nos préoccupations.

Ce n'est pas ici le lieu de développer un programme, mais il ne sera pas inutile d'insister sur le rôle de nos infirmières, car lui aussi, à mesure que s'étendait le champ d'activité de l'U. F. F., gagnait en importance et en variété.

Les formations hospitalières du temps de guerre, la lutte contre la tuberculose, la puériculture, l'hygiène scolaire requièrent un personnel d'infirmières spécialisées dans les soins à donner pour ces diverses assistances et aussi dans la direction administrative de ces formations.

L'enseignement de l'U. F. F., grâce au dévouement et à la valeur de ses professeurs, s'est tenu heureusement à la hauteur de ces exigences si variées. Il conserve les qualités qui l'ont distingué jusqu'ici et lui ont acquis si légitimement une réputation dont bénéficient nos infirmières. Notre Conseil d'administration est bien décidé à ne rien négliger pour continuer à lui conserver ces avantages.

En 1919, il a été donné à Paris, dans l'hôpital-école de La Jonquière, et dans deux dispensaires-écoles, en province et hors de France dans 16 dispensaires-écoles et dans 244 centres d'enseignement institués dans les hôpitaux militaires et civils. Aux examens, 365 certificats et diplômes ont été délivrés, se décomposant ainsi : 119 certificats d'aide-infirmière, 90 diplômes de guerre, 84 certificats d'études, 36 diplômes d'infirmières d'hygiène sociale, 12 certificats d'assistantes d'hygiène sociale; 24 élèves ont passé les examens de puériculture.

Actuellement, l'U. F. F. compte environ 20.000 infirmières, et c'est dans cette armée de femmes entraînées à l'action collective, possédant la technique de leur art et surtout joignant à une expérience consommée les qua-

lités morales que nous exigeons de notre personnel, que résident avant tout le secret de notre force et les promesses d'avenir que nous pouvons escompter. La formation du personnel doit donc être, comme je l'ai déjà dit, l'objet principal de nos efforts.

Car non seulement ce personnel assurera le fonctionnement de nos divers services, mais il jouera encore un rôle de propagande des plus actifs en faveur de nos œuvres, qui répondent toutes à un véritable service public, qu'il s'agisse de soigner les blessés, les tuberculeux ou les enfants, ou, encore, de procurer à nos soldats, à nos ouvriers une amélioration des conditions de leur existence.

La confiance qu'inspire notre personnel incitera les associations, les administrations publiques ou privées à lui confier la gérance de leurs œuvres. Des accords fort intéressants se sont noués et se noueront dans ces conditions qui ont le grand avantage d'alléger nos charges matérielles tout en nous permettant d'étendre notre activité. N'est-ce pas, d'ailleurs, le point de départ de notre collaboration avec le Service de Santé militaire? Nous avons agi de même dans la lutte antituberculeuse, dans la puériculture, dans les secours aux régions dévastées en traitant avec les ministères de l'intérieur et des régions libérées, avec les offices nationaux de la tuberculose, des mutilés, avec les préfetures, les municipalités, les chemins de fer, les mutualités, les associations d'anciens combattants, les industriels, etc...

Multiplions donc notre personnel par la diffusion de notre enseignement, perfectionnons sa préparation morale et, par là, nous augmenterons nos moyens d'action charitable.

Avec l'accroissement de nos infirmières, nous avons dû nous préoccuper de leur assurer les moyens de se rencontrer plus aisément, de s'entraider et leur procurer certaines facilités morales ou matérielles de nature à les aider à cette époque où la vie journalière rencontre de plus en plus de difficultés.

Avec les deux autres sociétés, la S. B. M. et l'A. D. F., une Association mutuelle des infirmières de la Croix-Rouge a été créée, permettant aux adhérentes de se rencontrer facilement, de nouer entre elles des relations d'amitié, de camaraderie et de traiter les questions qui les intéressent spécialement. Déjà, un millier de nos infirmières en font partie. Elles bénéficient de secours en cas de maladie et trouvent à leur disposition un foyer, une maison de famille.

Dans certaines villes de province comme Caen et Marseille, il existe également des cercles pour les infirmières des trois sociétés de la Croix-Rouge française.

Enfin, à Paris, l'Association amicale des infirmières de l'U. F. F. les réunit le troisième dimanche de chaque mois. Vous applaudirez certainement à ces manifestations de solidarité, si profitables à nos œuvres et à leurs clients.

Nous avons passé en revue toutes les formes d'activité que l'ingéniosité de nos comités a su inventer et pratiquer dans leur zèle de dévouement. Et, cependant, pour être complet, il me reste à dire un mot, très court, d'un organisme nécessaire à la vie de l'Association, bien qu'il provoque parfois plus d'une critique. Tandis que je faisais passer devant vos yeux cette merveilleuse floraison d'initiatives charitables, ces fruits si nombreux du dé-

vouement inlassable des comités, peut-être vous êtes-vous demandé comment cette activité individuelle réussissait à offrir, dans son ensemble, l'unité indispensable. L'initiative de nos comités n'a d'autres limites que les principes posés par nos statuts, dont les règles, établies par le Comité central et approuvées par vos assemblées générales, assurent l'exécution. Et la nécessité de tenir la main à l'application de ce règlement vous apparaît immédiatement. Plus s'étend et se diversifie notre activité, plus grand est le besoin de l'assouplir à cette discipline.

Votre Association a grandi démesurément avec la guerre, elle a débordé ses cadres et il a fallu, dès que les événements l'ont permis, régulariser de nouveau le jeu de ses organes. Cette crise de croissance avait, en effet, déplacé les directions, confondu les responsabilités. La remise en ordre a consisté non pas à innover, — en administration, il faut se défier de l'imagination, — mais à consacrer, avec les retouches nécessaires, ce que la vie de chaque jour avait créé.

Diviser le travail, fixer et préciser les responsabilités, tel a été le but de la revision des anciens règlements intérieurs et extérieurs qui est aujourd'hui soumise à l'approbation de votre Assemblée générale. Nous avons pensé qu'il était inutile de vous imposer une lecture longue et fastidieuse de ces règlements approuvés par votre Conseil d'administration et votre Conseil consultatif, et qui, d'ailleurs, dans leur plus grande partie, reproduisent leurs anciennes dispositions, et qu'il suffisait de vous exposer l'économie de ces rectifications qui tendent à consolider ce que la tradition avait déjà instaurée.

Au sommet, le Conseil d'administration, organe statutaire de décision, avec son bureau et son Conseil de direction investi d'une délégation qui lui permet d'assurer l'expédition des affaires urgentes. A côté, pour le guider en cas de besoin, le Conseil consultatif.

Au-dessous, les services avec leurs attributions définies. Chacun d'eux se compose d'une directrice, seule responsable devant le Conseil d'administration, assistée d'une Commission composée des personnes qui acceptent de donner leur concours bénévole à l'exécution du service, et, enfin, d'un Conseil consultatif composé de personnes qualifiées par leur savoir, leur expérience, pour aider la directrice si elle le désire.

Ces services sont ceux de la propagande, de l'enseignement, du personnel, du matériel, de la tuberculose, de la puériculture, des régions libérées.

Le secrétariat général assiste, contrôle et coordonne tous ces services; il dirige, en outre, la publicité, la *Revue*, les archives.

Enfin, la trésorerie a son rôle défini par les statuts, auquel rien n'est changé.

Je m'arrête un instant sur les mots *propagande* et *publicité*. Nous sommes résolus à renforcer notre propagande. Le Comité central fait à ce sujet un gros effort et il demande instamment aux comités de province de l'imiter. Car, ainsi que vous pouvez vous en rendre compte, nos besoins croissent énormément à mesure que s'étend notre action.

Parmi les moyens à employer, la réforme de notre ancien *Bulletin* nous a paru une des plus pressantes. Nous l'avons transformé en *Revue de l'Union des Femmes de France*, changeant ainsi non seulement son titre, mais son caractère que nous avons élargi. Au relevé officiel un peu aride de nos actes,

nous avons ajouté un véhicule pour la propagation des idées médicales, sociales et familiales qui sont celles de notre Union. La femme étant incontestablement la reine du foyer, tout ce qui touche à la santé physique et morale de la famille l'intéresse et rentre donc dans le cadre de cette *Revue*.

Nos collaborateurs sont avant tout les membres de l'U. F. F., car la *Revue* est pour ainsi dire la coopérative de leurs idées et aussi de tous ceux qui sympathisent avec notre activité et veulent nous aider. Nous avons le plaisir de constater que leur nombre grandit et que des écrivains de talent et d'autorité viennent à nous de jour en jour plus nombreux. Notre *Revue* compte un an à peine d'existence et déjà elle a près de 2.000 abonnés. C'est un succès; mais ce nombre est encore insuffisant, car il serait aisément dépassé si tous les membres de l'U. F. F. voulaient bien s'inscrire et nous adresser leurs amis.

Aussitôt après les hostilités, nos services de la propagande se sont occupés de relever nos comités dans les régions envahies et d'en créer dans les chères provinces que la victoire rendait à la France.

En 1919, vingt comités ont été reconstitués dans les provinces dévastées : Arras, Avesnes, Cambrai, Bailleul, Château-Thierry, Saint-Quentin, Ham, Epernay, Fresnoy-le-Grand, Ressons-sur-Matz, Douai, Béthune, Roubaix, Amiens, Noyon, Doullens, Reims, Blamont, Attichy, Ribécourt;

Huit en Alsace-Lorraine : Bitschwiller, Sainte-Marie-aux-Mines, Mulhouse, Barr, Sarrebourg, Strasbourg, Metz, Rothau;

Quatre en France : Périgueux, Bruyères, Pau, Cormeilles-en-Parisis;

Deux en Algérie et en Tunisie, qui s'ajoutent à ceux que nous possédons déjà dans l'Afrique du Nord, y compris le Maroc : Tébessa, Carthage.

Notre activité ne s'arrête pas à nos frontières.

Avant les hostilités, nous possédions plusieurs comités, notamment en Russie, en Grèce, en Turquie, en Egypte.

Tous ces groupements : Athènes, Moscou, Odessa, Smyrne, Constantinople, Port-Saïd, Alexandrie, Le Caire, Ismaïlia, Salonique, sont en voie de reconstitution.

Pendant la guerre, d'autres comités ont été créés à Milan, Turin, Barcelone, La Paz, Montevideo, Punta-Arenas.

Au cours de l'année 1919, des changements importants se sont produits dans l'administration de notre Association.

A la demande de notre présidente générale, obligée, par sa santé, de se décharger d'une partie de ses fonctions, aussitôt après votre dernière Assemblée générale, le Conseil d'administration a ratifié la délégation des pouvoirs à M^{me} Galli, heureux de témoigner ainsi sa gratitude et sa confiance à l'une de ses vice-présidentes, qui offre à notre Union, depuis 1904, le zèle le plus actif et l'expérience la mieux éclairée.

M. le docteur Bouloumié, qui vous annonçait l'an passé sa démission, m'a remis le secrétariat général que m'avait confié une décision de votre Conseil d'administration. Je n'ai pas à faire ici l'éloge de mon prédécesseur dont les services inappréciables sont dans la mémoire de tous les membres de l'U. F. F. Aussi serez-vous heureux d'apprendre que notre ancien secrétaire général a bien voulu nous promettre de continuer à nous donner son concours, notamment pour les questions se rattachant à la lutte antituberculeuse, dans laquelle il s'était spécialisé.

M. le docteur Marcel Labbé a été nommé directeur de l'enseignement. Vous vous en félicitez certainement, car c'est pour l'U. F. F. l'assurance que son enseignement conservera le rang supérieur auquel il est placé dans l'estime du Corps Médical et des administrations publiques et privées.

Enfin, nous avons à enregistrer les démissions de MM. Trélat et Archdéacon, le premier trésorier, le second trésorier adjoint de la Société.

Vous avez encore tous dans l'esprit le souvenir des exposés lumineux et des conseils si judicieux que M. Trélat vous donnait chaque année en rendant compte de nos finances. La tâche qu'il avait assumée était lourde, car la gestion d'un budget aussi important que le nôtre est singulièrement délicate. Il l'a menée avec le succès que vous connaissez, donnant ainsi à notre Association les moyens d'accomplir, à la satisfaction des intéressés, sa mission charitable toujours plus grande. M. Trélat, absorbé par d'autres occupations, se voit dans l'obligation de renoncer à nous prêter une collaboration dans laquelle il mettait, avec son grand talent, une large partie de son cœur dévoué à toutes les infortunes humaines. Nous ne pouvons que nous incliner devant cette décision en adressant à notre ancien trésorier l'hommage de nos remerciements et de notre reconnaissance inaltérable.

M. Archdéacon, lui aussi, est obligé de nous quitter, sa santé exigeant du repos. Adjoint de M. Trélat, il a pris à l'heureuse direction de nos finances une large part. Son dévouement à l'U. F. F. l'avait incité à lui prodiguer ses forces sans compter et il avait assumé, au cours de la guerre, les plus lourdes attributions, notamment dans la surveillance de la comptabilité et le développement de la publicité. Ses efforts ont été couronnés de succès, il laisse à ses successeurs des services en parfait état. Heureusement, sa retraite n'est pas complète; il nous assure encore le concours de son expérience. Vous applaudirez à cette promesse en vous joignant à moi pour adresser à M. Archdéacon le tribut de notre profonde gratitude.

À la trésorerie, nous avons à déplorer le départ de M. Foulon, qui nous prêtait une collaboration assidue, d'autant plus appréciée qu'elle était plus délicate. Heureusement, il a formé une remplaçante, ce dont nous lui sommes encore reconnaissants.

Au Conseil consultatif, nous avons à regretter la démission de M. l'amiral Fournier, président. Des occupations très absorbantes motivent cette décision, qui nous prive de la précieuse expérience d'un de nos plus grands chefs militaires.

M. Siben se retire également par suite de sa nomination à un poste judiciaire important en Alsace.

Par contre, nous avons obtenu le concours de M. le docteur Marcel Labbé, directeur de l'enseignement; de M. Vernes, qui s'est chargé, avec le succès que vous connaissez, de l'organisation des secours dans les régions dévastées de la Somme dès 1918; de M. Bouvard, directeur honoraire des services d'architecture de la Ville de Paris; de M. Larnaude, doyen de la Faculté de droit; de M. de Lapradelle, professeur à la Faculté de droit.

Dans les délégations régionales :

M. Fernand Boyérat, du gouvernement militaire de Paris; M. le commandant Letourneux, de la 11^e région; M. Hardy, de la 20^e région, ont dû résigner leurs fonctions. Nous leur adressons les remerciements chaleureux qu'a mérités leur dévouement infatigable aux intérêts de l'U. F. F.

MM. Millot, pour le gouvernement militaire de Paris; le commandant Du-tartre, pour la division d'Oran; Mathorey, pour la 11^e région, ont été nom-més par le Conseil d'administration.

M. Girard, de la 17^e région, est décédé.

Le secrétariat général a été, d'autre part, renforcé par la nomination de M. Allard, préfet honoraire, chargé des fonctions de directeur des services du secrétariat général, et de M. Louis Rivière, ancien commissaire général de la propagande, à qui a été confiée la direction de la *Revue* de l'U. F. F.

Nous attendons beaucoup du dévouement et de l'expérience de ces colla-borateurs.

Mesdames, en terminant cet exposé des travaux de l'année 1919, j'ai l'agréable devoir d'adresser des remerciements, que vous ratifierez certain-ement de vos applaudissements, à tous les collaborateurs et collaboratrices de l'U. F. F. Une œuvre comme la nôtre vit surtout par le cœur, car le cœur est la source de tous les dévouements et il a pour agir, là où la raison hésite, des élans irrésistibles. Votre cœur, c'est celui de la femme de France, son activité est inépuisable, son ardeur ne connaît pas d'obstacles.

Vous me permettrez d'adresser cependant un témoignage particulier de votre gratitude à M^{me} Boucard, créatrice des infirmières-visiteuses du 17^e ar-rondissement, rattachées à l'U. F. F., dont je signalais tout à l'heure l'inté-ressante initiative.

A M. le président Thomas, qui a bien voulu, malgré ses lourdes occupa-tions, prêter pendant un certain temps sa collaboration au secrétariat gé-néral.

A M^{me} de Caters, présidente de l'Association mutuelle des infirmières, pour l'extension donnée à cette Association en y faisant entrer l'U. F. F. et l'A. D. F.

A M. le docteur Lesage, à qui nous devons l'intervention de l'U. F. F. dans la pouponnière de Levallois-Perret.

A M. le docteur Marchak, pour sa collaboration active à l'organisation de l'hôpital que nous avons préparé pour la Russie.

A M. le Directeur des chemins de fer de l'Etat, qui nous a confié la ges-tion des établissements philanthropiques de cette Administration.

Au cours de l'année 1919 et des années de la guerre, l'U. F. F. a eu la joie de voir les récompenses suivantes décernées à ses membres : 2 croix de la Légion d'honneur, 110 croix de guerre, 1.200 médailles des épidémies, 60 dé-corations étrangères.

Ces chiffres sont encore au-dessous de la réalité, car bien des renseigne-ments nous manquent, et, d'ailleurs, les médailles de la Reconnaissance française n'y sont pas encore comprises.

Mais, hélas! à côté de ces brillantes récompenses méritées par le dévoue-ment patriotique de nos infirmières, que de sacrifices avons-nous à déplorer! Que de pertes douloureuses!

Quarante et une de nos infirmières, au bas mot, sont tombées au service de la France sous les obus, sous les coups de la maladie, à leur poste de combat.

Honneur à ces vaillantes Françaises!

Gloire à leur mémoire!

Que leur souvenir soit pour l'U. F. F. la tradition impérissable, le modèle toujours vivant de ses infirmières.

Allocution de M^{me} Henri GALLI

Mesdames, Messieurs,

Vous vous associez avec moi aux remerciements que notre secrétaire gé-néral a exprimés à M. le Ministre de l'hygiène et de l'assistance sociales, qui a bien voulu nous faire l'honneur de présider notre Assemblée générale, nous témoignant ainsi de l'intérêt qu'il porte à notre Oeuvre et à ses efforts. D'autres devoirs l'ont appelé, qui ne me permettent pas de le lui dire de vive voix, mais qu'il en reçoive ici toute notre gratitude.

Que soient aussi remerciées les personnalités qui nous entourent. Si je ne puis les nommer toutes, ainsi que l'a fait pour moi notre distingué se-crétaire général, que toutes soient assurées que nous considérons leur pré-sence parmi nous comme un honneur, un encouragement et un symbole de l'union qui fut si féconde et dont la pensée anime tous les cœurs, toutes les consciences, toutes les volontés. Qu'elles reçoivent donc des remerciements dont les raisons de sincérité sont si hautement inspirées, et que nous leur adressons de tout cœur.

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

C'est un honneur lourd de devoirs que m'a confié notre vénérée prési-dente, M^{me} Pérouse, en m'appelant à continuer la mission qu'elle a si par-faitement menée à bien.

Je l'ai acceptée, forte de l'aide que mes collègues m'avaient promise et qu'elles m'ont si loyalement apportée. Mon premier devoir est donc de les en remercier, comme aussi nos collaboratrices de province, qui, dans l'amour profond du grand pays qui nous unit, travaillent avec nous à l'œu-vre commune.

En leur nom comme au mien, qu'il me soit permis d'exprimer notre affec-tueuse admiration à la présidente qui, au cours de ces années tragiques, fut un exemple, incarnant en elle tous les aspects sacrés de la femme, la pensée droite et généreuse toujours sur les sommets, le cœur indulgent et compréhensif se penchant sur toute souffrance, toute peine, toute détresse qu'elle reconfortait, consolait, apaisait. Qu'elle soit assurée que nous con-tinuons, en nous inspirant de ses enseignements, la tâche qu'elle nous a tracée; non, certes, en pensant égaler ce point de perfection qui, chez elle, fut un don rare, mais avec l'ardente bonne volonté qui est en nous.

Comme je le lui disais lors de sa promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, elle reste parmi nous « le chevalier » toujours armé du devoir et de la bonté.

Ainsi, nous travaillerons à l'œuvre de paix, cette paix que toute âme gé-néreuse a le droit de rêver dans le monde, mais que nous avons le devoir de réaliser dans notre cher pays.

En souvenir des sacrifices consentis, pour ceux qui ont combattu, pour les êtres chers de ceux qui ne sont pas revenus, pour ceux qui souffrent,

pour tous les enfants de France aux défauts si légers, aux vertus si profondes, à l'idéal toujours si pur et désintéressé, nous aurons des âmes de mère, des indulgences de sœur, nous saurons être bons. Telles vous l'avez été, Mesdames, telles vous le demeurerez pour l'œuvre de paix.

Rapport Financier.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1919.

Le total du bilan au 31 décembre 1919 s'élève à 15.018.967 francs, alors que celui de l'exercice précédent était de 12.633.378 francs; cela tient principalement à deux causes : la première est que, pour la première fois, l'actif de la section antituberculeuse est incorporé dans les comptes généraux; la seconde est que l'actif de nos comités régionaux et des postes porté au compte d'ordre passe de 4.538.656 francs à 6.413.123 francs.

Cette augmentation comprend, pour une somme de 1.036.000 francs, le produit de marchandises provenant des Croix-Rouges américaine et anglaise vendues à prix réduits par nos postes. Cette somme sera, dans le présent exercice, dépensée au mieux des besoins des habitants dans les régions où elle a été recueillie.

Nos réserves sans affectations spéciales ont passé de 3.658.359 francs à 3.585.801 francs. Au cours de cet exercice, nous avons cru devoir y prélever une somme de 1.200.000 francs pour la constitution des réserves extraordinaires suivantes :

| | |
|--|-----------|
| Réserves extraordinaires pour : | |
| Trésor de guerre. | 600.000 » |
| Assistance aux victimes des calamités publiques. | 400.000 » |
| Formations sanitaires à l'étranger. | 200.000 » |

La constitution d'une réserve spéciale pour trésor de guerre s'imposait; elle nous permettra de suivre les instructions qui nous seront données par l'autorité militaire pour la reconstitution éventuelle d'hôpitaux auxiliaires.

Vous savez que l'assistance aux victimes des calamités publiques a toujours été, après l'assistance aux blessés militaires, le but principal de notre Société. Nous voulons espérer que cette branche de notre activité pourra être développée dans les prochaines années et nous avons cru opportun de lui fournir dès maintenant des moyens d'action importants.

Les événements militaires intervenus cette année dans l'Europe orientale nous ont amenés à demander la constitution d'une réserve pour formations sanitaires éventuelles à l'étranger. Cette réserve, votée par votre Conseil d'administration, nous a permis de commencer à mettre en œuvre notre intervention en Pologne, voire en Russie méridionale.

Nous avons laissé intacte notre provision de 900.000 francs pour dépenses extraordinaires et remise en état des locaux des hôpitaux de l'Union; elle

nous permettra de parer, à ce point de vue, aux besoins de l'exercice en cours.

Tels sont les principaux articles du bilan demandant un commentaire. De son examen, il ressort que notre situation financière, au 31 décembre 1919, était peu différente de celle qui vous a été décrite l'an dernier.

COMPTE DE LIQUIDATION DE L'EXERCICE 1919.

Résultats de ce compte. — Ce compte se traduit par un excédent des dépenses sur les recettes de 125.415 francs, alors que celui du précédent exercice, qui était de vingt mois, présentait un excédent important des recettes sur les dépenses.

DÉPENSES.

Dépenses militaires. — Dans le dernier exercice, nos dépenses militaires furent encore importantes, puisqu'elles s'élèvent à près d'un million, bien qu'elles aient été diminuées du fait de la fermeture de nos hôpitaux; nous avons eu, en effet, à faire face à la continuation de la remise en état des locaux occupés.

Au 1^{er} janvier 1919, notre compte « Allocation de l'Etat » se trouvait encore créditeur de 650.921 francs, alors qu'au 31 décembre 1919 il était passé débiteur de 171.138 francs.

Indépendamment de cette somme, il a été pris sur nos fonds propres, pour les besoins militaires, 324.969 francs. Ces deux sommes, montant à 496.107 francs, sont comprises dans les 2.215.360 francs de versements faits aux hôpitaux.

La plus grande partie du montant des dépenses suivantes :

| | |
|--|-----------|
| Dispensaire-hôpital école de La Jonquièrè. | 61.042 » |
| Maison de convalescence d'Oran. | 20.424 » |
| Achat de matériel, pharmacie, etc. | 121.994 » |
| Equipes d'infirmières. | 59.513 » |
| Subventions aux comités. | 68.480 » |

peuvent être ajoutées aux dépenses faites sur nos fonds propres pour les besoins militaires.

Dépenses dans les régions dévastées. — Dès l'exercice 1919, nous avons donné une extension importante à nos œuvres d'après-guerre, et principalement à la création de nos « postes dans les régions dévastées ». Elle s'est traduite par une dépense de 1.207.657 francs, faite par la seule caisse du Comité central. Elle ne comprend pas la valeur considérable des marchandises qui ont été données à nos postes, par les Croix-Rouges américaine et anglaise notamment, et qui ont été distribuées par eux. La reconnaissance nous impose le devoir de vous dire que, dans cette somme, 213.854 francs proviennent de dons faits par la « Renaissance des Foyers », présidée par M^{me} Saint-René Taillandier; 66.000 francs par le « Village reconstitué »,

présidé par M. Trélat, et 308.926 francs par divers donateurs, auxquels nous adressons l'expression de notre profonde gratitude.

Dépenses de la section antituberculeuse. — 393.925 francs ont été dépensés pour les établissements de cette section. Le ministère de l'intérieur et le ministère de la guerre y ont contribué pour 185.125 francs; il est donc resté 208.800 francs à notre charge, qui ont été couverts par les revenus du legs Doller, par les dons faits à la section et par prélèvements sur ses réserves.

Pouponnière de Levallois-Perret. — L'ouverture de cet établissement, dont il vous a été déjà parlé, nous a occasionné, dans l'exercice 1919, une dépense nette de 18.750 francs.

Dispensaire-hôpital-école de La Jonquière. — La dépense nette de notre hôpital-école, devenu hôpital auxiliaire pendant la durée de la guerre, et réouvert le 1^{er} décembre dernier, a été de 61.042 francs, dans lesquels les dépenses de remise en état des locaux interviennent pour une grande partie.

RECETTES.

Dons, quêtes, ventes. — Le fléchissement du total de ce compte, tombé de 5.024.102 francs pour l'avant-dernier exercice de vingt mois à 1.347.089 francs pendant le dernier exercice, est la cause principale de l'insuffisance constatée des recettes sur les dépenses.

CONSIDÉRATIONS SUR LE COMPTE DE LIQUIDATION.

Bien que la liquidation de l'exercice 1919 nous laisse un déficit, ce résultat n'a pas lieu de nous inquiéter, si nous revenons promptement aux habitudes d'avant-guerre, notamment en ce qui concerne l'exactitude dans l'acquittement des cotisations et dons et le versement du 1/10^e des recettes des comités prévu à l'article 10 des statuts.

Beaucoup de nos membres et de nos comités se sont conformés à ces engagements. Nous les en remercions.

Enfin, n'oublions pas que la propagande en faveur de l'U. F. F. est le devoir de chacun de ses membres.

BUDGET DE L'EXERCICE 1920.

La fermeture de nos hôpitaux auxiliaires nous a permis de diminuer très sensiblement le chiffre de notre budget, qui, pour les dépenses, passe, d'une année à l'autre, de 6.737.000 francs à 3.708.200 francs, et, pour les recettes, de 5.164.000 francs à 3.017.000 francs.

DÉPENSES ORDINAIRES.

Frais généraux. — Les frais généraux dans nos prévisions sont abaissés de 180.000 à 150.000 francs, chiffre qu'il sera indispensable de diminuer encore.

Revue. — Une dépense nette de 30.000 francs a été prévue pour le *Bulletin*, transformé en *Revue*, comme vous le savez. Nous espérons que la propagande de nos comités en faveur de cette publication intéressante, en augmentant rapidement le nombre des abonnés, permettra de réduire nos frais.

Section antituberculeuse. — Une dépense nette de 154.000 francs a été prévue pour la section antituberculeuse. Il est à craindre qu'elle ne soit dépassée, si les ministères de la guerre et de l'hygiène ne relèvent pas sensiblement le prix de journée de leurs pensionnaires en raison de la cherté croissante de la vie.

Service des régions dévastées. — Un crédit de 325.000 francs a été ouvert pour ce compte.

Dispensaire-hôpital-école de La Jonquière. — Pour cet hôpital, nous avons prévu une dépense nette à la charge de l'U. F. F. de 75.000 francs. Plus que jamais, ce bel établissement doit rester un organe essentiel de notre Société; mais, néanmoins, tous les efforts doivent concourir à la plus stricte économie.

Dispensaire de la Plaine-Saint-Denis. — Un crédit de 3.000 francs a été affecté à ce dispensaire, réouvert cette année.

Pouponnière de Levallois-Perret. — Cet établissement, où nous essayons de créer le centre de notre enseignement de puériculture, bénéficie d'un crédit de 60.000 francs.

Etablissements philanthropiques des chemins de fer de l'Etat. — Nous avons accepté la gérance de ces établissements, dont les recettes doivent équilibrer les dépenses.

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Dans ces dépenses figure une prévision de 1 million de francs pour acquisition et agencement d'immeubles, installation d'un hôpital et de divers services de l'Union. Cette dépense comprend : 1^o la mise en état de notre immeuble, 102, boulevard Malesherbes. Cet immeuble nous a été donné par la Banque de France en échange de l'hôtel occupé actuellement par notre siège social. Une somme de 250.000 francs nous a été remise pour l'exécution des travaux, laquelle figure aux recettes comme provision immobilière. C'est en juillet 1922 que notre siège social devra être remis à la Banque de France; 2^o l'acquisition éventuelle d'une propriété construite voisine de notre hôpital-école, dont l'agrandissement aurait pour nous le plus grand intérêt.

CONCLUSION A TIRER DE L'EXAMEN DU BUDGET.

La conclusion à tirer de l'examen des comptes qui vous sont donnés est, d'une part, que nos charges augmentent rapidement, précisément par suite

des grandes espérances que fonde l'humanité souffrante sur la Croix-Rouge française et notre Société en particulier; et, d'autre part, que nos recettes ont fléchi en raison de la lassitude consécutive aux grands efforts de la guerre.

Il convient de réagir vigoureusement, et, à cet effet, comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer au cours de ce rapport, de multiplier et de développer par tous les moyens notre propagande.

× ×

M. D'ANTHOUD. — Mesdames, Messieurs, j'ai encore une communication à vous faire : il s'agit d'une lettre dont vous apprécierez certainement le haut intérêt pour l'Union qui a été adressée à M^{me} la Présidente par M. le Directeur du cabinet du Président de la République :

Paris, le 16 octobre 1920.

Madame la Présidente,

Par lettre du 8 de ce mois, vous avez sollicité la présidence d'honneur de M^{me} Millerand en faveur de l'Union des Femmes de France.

M^{me} Millerand me charge de vous faire connaître qu'elle est heureuse de pouvoir répondre favorablement à la demande que vous lui avez adressée et qu'elle accepte volontiers la présidence d'honneur de votre Société.

Agréez, Madame la Présidente, l'hommage de mon respect.

Le Directeur du Cabinet du Président de la République,
BOMPARD.

ANNEXES

au compte rendu de l'Assemblée générale de 1919.

RAPPORT DE LA PROPAGANDE DU GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS

Le fonctionnement des groupes d'arrondissements de Paris a subi, cette année, de sérieuses modifications. En effet, ils ne constituaient, jusqu'ici, que des organes de propagande chargés de recueillir des adhésions, de collaborer à la vente, en un mot, de fournir des ressources à notre siège central.

Actuellement, ils ont été invités à s'occuper d'une manière effective des œuvres sociales d'après-guerre et à faire des fondations, soit seuls, soit en s'associant à des organismes déjà existants.

Mais, pour qu'ils pussent atteindre ce but, il convenait de leur laisser une certaine initiative, tout en les maintenant sous le contrôle direct et perma-

nent du siège central, donc de leur accorder une certaine indépendance. C'est ce qui a été fait.

Les groupes ont aujourd'hui des ressources propres provenant des cotisations des membres nouveaux, de l'abandon qui leur est fait des 4/5^{es} de la recette des fêtes qu'ils donnent au bénéfice de leur œuvre sociale et du quart du produit de leur comptoir à la vente générale de l'Union, vente à laquelle ils sont tenus de prendre part tous les deux ans.

Ils sont sous la surveillance de la *directrice de la propagande pour le G. M. P.* et du *délégué régional*.

Aussitôt, M^{mes} les Présidentes, avec leur zèle coutumier, se sont mises à l'œuvre; nous avons vu les groupes se revivifier grâce à des éléments nouveaux et ceux qui semblent encore hésitants vont suivre. Mais il ne faut pas se dissimuler que la tâche devient de plus en plus lourde, car chez beaucoup de personnes se produit, après ces cinq années de guerre, une sorte de « lassitude de charité »; cette lassitude se traduit par une plus grande difficulté de fournir un effort personnel et aussi par un moindre élan de générosité, auquel, d'ailleurs, les difficultés de l'existence ne sont pas étrangères. Ceci ne s'applique pas à nos fidèles membres anciens toujours prêts à répondre à l'appel que la Société leur adresse, mais explique pourquoi le recrutement de nouveaux adhérents se fait et se fera chaque jour plus malaisé. Et, cependant, tel a été le zèle de nos présidentes qu'en 1919 elles ont recueilli à Paris 114 adhésions nouvelles, et, en dehors des cotisations, 133.919 francs de dons, souscriptions, soit par des fêtes, soit par leur collaboration à la vente.

Dans cette somme ne figurent pas le produit de certaines « journées », auxquelles les groupes ont collaboré, ni les dons en nature qui représentent, cependant, une grosse valeur; un seul groupe a fourni plus de 100.000 objets.

Au 31 décembre 1919 fonctionnaient ou s'apprêtaient à fonctionner : un ouvroir-vestiaire pour les orphelins de guerre (1^{er} arrondissement), onze ouvroirs-vestiaires pour les régions libérées (2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e, 11^e, 16^e, 18^e, 19^e, 20^e arrondissements), un ouvroir pour prisonniers rapatriés et soldats démobilisés (12^e arrondissement), un ouvroir pour enfants de l'arrondissement (13^e), un ouvroir pour les pauvres de l'arrondissement (14^e), un dispensaire antituberculeux (1^{er} arrondissement), deux crèches avec consultations pour nourrissons (10^e et 17^e arrondissements). Il a été fait des distributions de vêtements et jouets à Pâques et à Noël par un grand nombre de groupes.

Le groupe du 6^e arrondissement s'est consacré à l'envoi d'objets aux régions libérées.

Le zèle déployé par nos comités hors Paris ne l'a cédé en rien à celui déployé dans Paris par nos groupes. Quelques-uns ont pu paraître d'abord comme épuisés par l'effort considérable et prolongé qu'ils avaient dû fournir pendant la guerre, mais on les a vus renaître peu à peu, et, animés d'une féconde émulation, se consacrer aux œuvres sociales. Pour la plupart, cependant, cette transition a semblé se faire tout naturellement, sans que l'on perçût de quel esprit d'initiative et de quelle inlassable persévérance M^{mes} les Présidentes avaient dû faire preuve; il a fallu combler les vides nombreux causés par la mort, la maladie, les départs (certains de nos comités ont, en 1919, recueilli près de cinquante adhésions nouvelles), aiguiller les dévoue-

ments vers un but nouveau, mettre sur pied des organisations qui, même si elles fonctionnaient avant la guerre, peuvent être considérées comme nouvelles, si longue a été leur interruption. Et, quand on envisage le résultat obtenu, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration.

Voici le tableau de l'activité de nos comités au 31 décembre 1919 (œuvres créées et entretenues par eux, soit seuls, soit en collaboration avec d'autres organismes déjà existants) :

Des ouvriers pour les régions libérées, avec parfois l'adoption d'un village, fonctionnaient à Ablon, Issy-les-Moulineaux, Le Raincy, Neuilly-Plaisance, Nogent-sur-Marne, Noisy-Bondy, Neuilly-sur-Seine; des ouvriers pour les indigents de la commune à Ablon et Meudon; des ouvriers pour les orphelins de la guerre à Saint-Ouen, Cormeilles-en-Parisis, Rosny-sous-Bois, Saint-Leu-Taverny; des ouvriers pour les enfants à Vanves et Aulnay-sous-Bois; des foyers et cercles du soldat à Boulogne, Argenteuil, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis (plus de quatre-vingts visiteurs chaque jour); des crèches ou dispensaires de puériculture à Boulogne, Le Raincy, Vanves, Meudon; des cours d'infirmières à Neuilly-sur-Seine, Le Raincy, Saint-Denis.

Notre comité d'Issy-les-Moulineaux prête le concours le plus efficace au dispensaire antituberculeux que nous avons repris dans cette commune avec l'Aide immédiate et l'Office d'hygiène publique. Nos comités de Neuilly-Plaisance et Le Raincy se sont, dans le même but, associés à la municipalité même; nos dames du Raincy vont visiter à domicile les tuberculeux qui leur sont signalés.

Les comités du Perreux, de Neuilly-Plaisance, qui ont créé un parrainage extrêmement intéressant et prospère; de Rosny-sous-Bois, qui a institué pour quarante-huit enfants le « livret de Caisse d'épargne », de Versailles s'occupent de l'assistance aux orphelins de la guerre.

Ceux d'Argenteuil, Vanves et Asnières collaborent avec la section cantonale des Pupilles de la nation.

Enfin, nos dames d'Ablon vont à domicile visiter les malades indigents et leur porter des secours; celles d'Issy-les-Moulineaux visitent les blessés militaires qui sont encore en traitement dans les hôpitaux.

Tout cela exige non seulement un effort personnel considérable, mais aussi des ressources. Il faut organiser des fêtes, des concerts, des ventes, des tombolas; il est donc nécessaire non seulement de se dépenser soi-même dans l'œuvre même, mais d'y intéresser les autres, et la propagande exige, elle aussi, un effort persévérant et continu.

N'oublions pas, enfin, que nos comités se souviennent de leur rôle éventuel en cas de guerre, qui est de créer et d'entretenir des hôpitaux. Aussi reconstituent-ils leur trésor de guerre et leur matériel.

Nous pouvons à juste titre remercier nos groupes et comités de leurs efforts : ils ont droit d'être fiers des résultats obtenus. Toutes ces dames témoignent hautement, aussi bien dans la paix que dans la guerre, qu'elles sont vraiment « les femmes de France ».

RAPPORT DE LA PROPAGANDE GÉNÉRALE

Exercice 1919.

Après l'action intense de nos comités pendant la guerre, notre rapport du dernier exercice paraîtra bien peu de chose.

L'exercice 1919 a été, en effet, pour la plupart d'entre nous, une période de recueillement et de travail obscur; recueillement douloureux où les vides sont apparus définitifs, travail ingrat entre tous, car il fallait lutter contre la lassitude, bien légitime après un si rude effort, contre l'indifférence et souvent aussi contre l'appréhension de tout ce qui, de près ou de loin, rappelait l'idée de guerre. Il semblait que la seule évocation de ce cauchemar allait réveiller le spectre qu'on « voulait » croire bien enterré.

Dans notre France, où l'héroïsme surgit chaque fois qu'il le faut, héroïsme du champ de bataille ou héroïsme de la charité, on est peu porté au travail patient, on se fie à son ingéniosité, on dédaigne l'ingrate besogne qui se fait entre quatre murs. Qu'il nous soit donc permis d'exprimer ici notre reconnaissance émue à toutes celles de nos collaboratrices — et elles sont nombreuses — qui, ne tenant compte d'aucune fatigue, ne se laissant décourager par aucune défection, ni influencer par aucun pacifisme, ont simplement repris leur tâche d'avant-guerre, reformé leurs cadres, inventorié ce qui pouvait rester de leur matériel et préparé l'avenir prochain d'une œuvre qui ne doit pas périr, puisqu'elle n'a qu'un but : soulager la souffrance humaine, et que cette souffrance est infinie !

Nous donnerons donc, en les divisant par régions de corps d'armée, comme nous avons l'habitude de le faire, quelques lignes sur nos comités, résumant leur situation actuelle et indiquant, toutes les fois que ce sera possible, leurs projets ou leurs nouvelles initiatives; et, de ce simple exposé de faits, ressortira cependant la preuve indéniable de l'évolution qui s'est produite dans la Croix-Rouge par la force des choses et devant le développement constant des idées de solidarité.

A ceux de nos comités qui, presque sans interruption, ont pu reporter leur dévouement sur les œuvres de paix, nous souhaitons le rapide développement qui sera la meilleure récompense de leur effort continu.

A ceux qui, moins favorisés par les circonstances locales, retrouvant des pays ruinés, des familles cruellement frappées par la guerre, ont dû attendre l'heure propice à la reprise de leur activité bienfaisante, nous ferons confiance, certaines de n'être pas déçues.

L'indifférence dont beaucoup de nos présidentes se plaignent est plus apparente que réelle, elle est faite surtout d'une immense fatigue; celles qui, pendant si longtemps, ont vécu au milieu des souffrances et des deuils, n'ont eu, tout d'abord, qu'une pensée : se recueillir, se reposer, et elles ont cru de bonne foi qu'elles ne retrouveraient plus cet admirable élan qui les a jetées vers la Croix-Rouge.

Elles ne se connaissaient pas, puisque nos « postes de secours » sont servis par ces mêmes femmes dévouées qui se reposent aujourd'hui en faisant le bien sous une autre forme !

L'U. F. F. aura justifié une fois de plus la devise généreuse qu'un artiste réputé inscrit en exergue au timbre de notre œuvre : « Advolat auxilium. »

1^{re} ET 2^e RÉGIONS.

Ces régions, qui comprennent les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, une partie de l'Aisne et de l'Oise, ont été parmi les plus éprouvées par la guerre; la vie de leurs comités — à part quelques très rares non atteints par l'invasion — reste comme suspendue et le recensement de leurs membres, comme celui de leurs ressources, presque impossible à établir de façon précise.

Sur vingt-trois comités existant au début de la guerre, sept seulement ont pu regrouper une partie de leurs membres; la plupart des autres ont courageusement fonctionné et fonctionnent encore comme postes de secours, établis dans des ruines, et rendant d'inappréciables services; le rapport général fera connaître leur activité bienfaisante.

Arras. — Le Comité, qui comprenait 625 membres en 1914, ne peut, à l'heure actuelle, en grouper que 25; ces chiffres se passent de commentaires. Malgré cela, la présidente et quelques membres dévoués ont pris à cœur de faire revivre leur œuvre; le fonctionnement très actif du poste de secours, qui se développe chaque jour, montre l'importance de leur effort.

Le projet à l'étude est le concours à apporter à la « lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme » entreprise par le Syndicat des médecins; un des moyens préconisés est dans la création de « jardins ouvriers », destinés à arracher les hommes au cabaret en leur donnant la possibilité de prendre de saines distractions.

Avesnes. — Est encore sous le régime de l'état de guerre; beaucoup de membres n'étant pas rentrés, les cotisations ne peuvent être perçues.

La présidente et la trésorière, restées pendant l'invasion, assurent la continuité de l'œuvre.

Le « poste de secours » a fonctionné sous leur direction jusqu'en mars 1920. Le but poursuivi est la « puériculture ».

Béthune. — Le Comité, complètement dispersé, s'est reformé; il comptait 114 membres avant guerre, 155 ont versé leur souscription en 1919; le dossier des réclamations pour dommages de guerre a été établi, et le Comité, tout en aidant dans la mesure de ses moyens, bien faibles encore, le « poste de secours » et la « garderie d'enfants » installés par le Conseil central, porte ses efforts sur la reconstitution du matériel hospitalier et sur l'organisation des cours d'enseignement.

Boulogne-sur-Mer. — Tout l'effort du Comité, après la guerre, s'est porté sur la lutte antituberculeuse par la création d'un dispensaire qui rend les plus grands services.

Calais. — Comprend 200 membres; son activité s'est traduite par l'ouverture d'un ouvroir pour la confection de layettes et par l'organisation de visites à domicile aux jeunes mères qui reçoivent conseils et dons en nature; des secours sont réservés aux « mutilés de la guerre », principalement aux aveugles.

Une messe solennelle a été célébrée en novembre, le produit de la quête allant à la section des mutilés de Calais.

Plusieurs membres du Comité se sont enrôlés parmi les « Marraines du Souvenir », œuvre qui a pour but l'entretien des tombes militaires. Le Comité de l'U. F. F. a pris à sa charge trente-trois de ces tombes de soldats, décédés à l'hôpital 110.

Le renouvellement du bureau et des commissions s'est effectué le 13 mai 1919.

Cambrai. — Reconstitué en 1919, sous la présidence de M^{me} Herscher, a dû se contenter de distribuer au plus nécessiteux les vêtements, le linge, les couvertures envoyés par le siège central.

Il se propose, dès qu'il aura pu trouver un local, d'organiser un ouvroir et de s'occuper d'œuvres d'assistance générale, sans négliger la reprise de l'enseignement, qui eut tant de succès avant la guerre.

Douai. — A côté du « poste de secours » que dirige M^{me} Demangeat et qui fonctionne toujours, le Comité, dès que les circonstances le lui ont permis, a procédé à ses élections et réinstallé son dispensaire-école, à l'enseignement duquel il a dû des élèves parfaites; une décision récente ajoutée à cette Œuvre un ouvroir pour la confection des layettes.

Roubaix. — Les conditions sont à peu près les mêmes qu'à Cambrai; d'un groupement important avant guerre, le Comité se trouve réduit à quarante-cinq membres; des distributions de linge et de literie ont été faites avec les envois du siège central et les dons généreux du Comité de Barcelone. Le comité ne possédant pas les ressources nécessaires pour créer un dispensaire, a aidé le dispensaire d'hygiène sociale ouvert à la mairie de Roubaix; une de ses infirmières y est attachée, après avoir suivi avec succès les cours de l'école des dames visiteuses de l'Institut Pasteur de Lille.

Un ouvroir a été créé, où sont confectionnées des layettes.

Amiens. — Le chiffre d'adhérents reste à peu près stationnaire : 161 au lieu de 178 en 1913; l'activité n'a repris qu'à la fin de 1919, lorsque la population a pu se réinstaller. L'Assemblée générale a été présidée par M. le procureur général Budin de Péronne.

Le Comité s'est occupé principalement de la reconstitution de son matériel de guerre, entièrement dispersé, la ville ayant été successivement évacuée, bombardée ou occupée par des troupes de toutes nationalités; il a donné un concours actif à la vente organisée au profit de la Somme dévastée.

L'orientation nouvelle va vers la « lutte contre la tuberculose », par l'installation, aux portes d'Amiens, d'un « campement d'enfants », avec vaste terrain et baraquement.

Doullens. — Le Comité, complètement désagrégé par la guerre, s'occupe à reformer ses cadres et doit encore borner son action à secourir les mutilés et grands blessés nécessiteux de Doullens et des environs.

Compiègne et Château-Thierry qui, pendant la guerre, avaient été rattachés à la 6^e région, ont fonctionné, le premier comme hôpital de réfugiés, l'autre comme « poste de secours », attendant que les circonstances leur permettent de prévoir de nouvelles œuvres.

3^e RÉGION.

Rouen. — Le Comité a achevé son œuvre de guerre le 24 février 1919 avec la fermeture de l'hôpital 101, l'hôpital 103 ayant évacué ses derniers blessés l'année précédente.

Le 1^{er} avril 1919, il ouvrait un « dispensaire-école » et le confiait à la direction des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Situé dans un faubourg très peuplé de Rouen, ce dispensaire rend de signalés services aux nombreux ouvriers

d'usine qui l'habitent. En huit mois, 4.841 pansements ont été effectués et il a été donné 384 consultations médicales et chirurgicales. Des services spéciaux d'oto-rhino-laryngologie et d'odontologie ont été successivement créés.

Un ouvroir fonctionne une fois par semaine à côté du dispensaire pour la confection des layettes, qui sont remises aux mères de famille soignant le mieux leurs enfants.

Le chiffre des membres du Comité s'élève à 835 et la propagande reste active pour le recrutement de nouveaux adhérents. Le matériel nécessaire au fonctionnement d'un hôpital de 100 lits a été mis en réserve. Un Cercle du Soldat fort bien organisé reçoit environ 500 hommes par jour.

La remise solennelle des récompenses aux infirmières a eu lieu le 5 novembre, sous la présidence de M. Paulme, délégué régional; l'Assemblée générale s'est tenue le 18 décembre.

Le Comité, désirant répondre au vœu de la municipalité et étendre son champ d'action, projette, pour 1920, l'installation d'une consultation de nourrissons avec service d'infirmières visiteuses.

Bayeux. — Le dispensaire antituberculeux départemental a été organisé dans l'ancien local de l'hôpital 110, où notre Comité a également son siège social; M^{me} Duc, vice-présidente de l'U. F. F. à Bayeux, en a été nommée directrice. Trois de nos infirmières remplissent l'office de visiteuses; les instruments de chirurgie provenant de l'hôpital ont été prêtés et seraient rendus en cas de besoin.

La reconstitution du matériel pour 100 lits est prévue.

Caen. — Réunit actuellement 342 membres, en augmentation sur la période d'avant-guerre. Après la fermeture de l'hôpital 102, le Comité a envoyé au siège central, pour les régions libérées, 25 lits avec un matériel complet et à la ville de Rethel, adoptée par Caen, un matériel très important fourni en partie par la générosité des habitants. Le 12 juin 1919, la municipalité de Rethel remerciait chaleureusement le Comité de son intervention si généreuse.

Pour l'exercice prochain, le Comité de Caen se prépare à donner son concours actif à l'œuvre antituberculeuse et à patronner l'enseignement de la puériculture.

Un groupe de l'Association mutuelle des infirmières de la Croix-Rouge est en voie d'organisation.

Honfleur. — A fondé une crèche dont l'ouverture, retardée par les travaux de réfection du local obtenu de la municipalité, a eu lieu le 31 décembre.

Le matériel provenant de l'hôpital 113 a servi en grande partie; des bancs, des tables, des chaises de bois ont été transformés; le linge, les couvertures, les pyjamas américains, reçus en grand nombre à la fin de la guerre, sont devenus, dans les mains d'habiles ouvrières, des draps de berceaux, des couches, des robes de bébés. Le Comité possède encore un stock important qui fournira la crèche pendant plusieurs années.

Deux infirmières diplômées, rétribuées, assurent la direction; une gardienne entretient les salles et lave le linge des enfants. Des dames bénévoles viennent seconder les infirmières, pour les soins aux enfants et pour la tenue de la lingerie et du vestiaire.

Le Comité projette l'organisation de cours de puériculture qui seront faits par une infirmière diplômée, élève de notre école de La Jonquière. Il étudie les moyens de participer à la lutte antituberculeuse et à la lutte contre le cancer.

Le Havre. — Le dispensaire-école a été réouvert aux indigents; trois consul-

tations par semaine sont assurées; un jour supplémentaire est réservé à la pesée des nourrissons de la « Société de l'Enfance » et de la « Goutte de Lait ».

Des leçons élémentaires sur les matières du programme d'enseignement sont données par la directrice.

Les cours de puériculture, professés par le docteur Lou, sont assidûment suivis.

Un ouvroir confectionne le linge et les vêtements nécessaires aux indigents, les séances ont lieu deux fois par semaine.

Saint-Pierre-sur-Dives. — Ses ressources actuelles n'étant pas suffisantes pour créer une œuvre sociale, le Comité s'est occupé de distributions de vêtements et de lainages aux démobilisés et a donné son aide à la cantine scolaire; le nombre des membres est sensiblement le même qu'avant guerre.

Vire. — Après la liquidation de l'hôpital 114, remise en état des locaux, restitution des objets prêtés, dons de matériel aux hôpitaux civils, aux communautés religieuses en témoignage de reconnaissance pour leur concours pendant la guerre, les envois en régions libérées, surtout à la commune de Neuville-Saint-Rémy, filleule de Vire, le Comité dressa un nouvel inventaire de son matériel hospitalier qui fut, plus tard, transporté dans un local prêté par la municipalité.

Il décida ensuite d'associer ses efforts à ceux des œuvres locales s'occupant des démobilisés, des mutilés et des tuberculeux.

Comme but d'activité plus personnelle, l'œuvre des visiteuses des mères par les membres de l'Union fut complétée par celle des layettes et la création d'un ouvroir. Des conférences sur la puériculture ont été inaugurées en juillet.

Le reliquat des fonds de la cantine de gare tenue jusqu'au mois de juin par les deux sociétés S. B. M. et U. F. F. a été affecté aux œuvres de l'arrondissement (mutilés et tuberculeux) et à la souscription pour le monument aux morts de la ville.

L'Assemblée générale s'est tenue le 12 octobre.

4^e RÉGION.

Chartres. — Le Comité inscrit 221 membres et 91 communes associés. L'Assemblée générale s'est tenue à la fin de 1919.

Après les travaux de liquidation de l'hôpital 103, qui donna lieu à d'assez nombreuses formalités, l'hôpital ayant dû déménager au cours de la guerre, le Comité, après bien des recherches, trouva un siège social qui devint en même temps le dépôt du matériel (évalué à 28.700 francs). Puis des envois importants (deux wagons d'une réelle valeur) furent adressés à la directrice du poste de secours de l'U. F. F. à Ham.

M^{mes} Béthouard et Gabrielle Maunoury ont été nommées vice-présidentes de l'Œuvre antituberculeuse départementale subventionnée par le Comité de Chartres.

Le secrétaire général, M. le docteur Maunoury, préside la Société des blessés et mutilés; notre Comité contribue au fonctionnement par ses cotisations.

Le Comité s'intéresse également à la crèche municipale ainsi qu'aux consultations de nourrissons, aux garderies, aux patronages pour garçons et filles.

Toutes les formes d'œuvres sociales existant à Chartres, notre Comité ne pouvait songer à en créer, mais il a voulu apporter son concours actif à toutes.

Il prépare, pour l'exercice prochain, la reprise d'un enseignement régulier et complet.

Châteaudun. — Toute l'activité du Comité s'est dirigée sur son œuvre de

choix : le « dispensaire antituberculeux »; ouvert au début de 1918, il fut déclaré établissement d'utilité publique, d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse le 14 juin 1919.

En assurer le bon fonctionnement, en étendre l'action bienfaisante, fut la préoccupation constante du Comité de direction; l'organisation de ce dispensaire et les résultats obtenus sont des plus encourageants.

Dreux. — Les œuvres d'assistance sociale étant nombreuses dans la ville, le Comité s'intéresse à celles qui fonctionnent déjà et tout spécialement à l'Œuvre antituberculeuse.

Le Comité franco-américain a installé à Dreux un pavillon d'hospitalisation et un dispensaire; les présidentes des deux sociétés de croix-rouge (U. F. F. et S. B. M.) font partie du Comité de direction, leurs infirmières donnent les soins.

Le « Cercle du Poilu », qui a remplacé le « Foyer du Soldat » et les Œuvres des orphelins de la guerre et des anciens combattants reçoivent des subventions de l'U. F. F. de Dreux; le nombre des membres s'est maintenu.

5^e RÉGION.

Orléans. — A la suite de l'Assemblée générale du 20 juillet, une nouvelle présidente a été nommée, M^{me} Dufour. Le Comité, fondé seulement en 1914, compte à ce jour 89 membres et apporte un concours très actif à l'Union antituberculeuse du Loiret, en collaboration avec les deux autres sociétés de la Croix-Rouge française.

L'organisation des cours de petite chirurgie, d'hygiène, de soins aux malades, de pharmacie, de puériculture et celle des stages pratiques à l'hôpital ont été également l'objet de la sollicitude du Comité.

Un projet d'école de plein air est à l'étude.

Auxerre. — Est passé de 417 membres à 603. — 74 communes ont versé des subventions, s'élevant à 2.655 francs.

Le Comité a décidé, depuis le 1^{er} janvier 1919, de s'occuper des secours à accorder aux mutilés nécessiteux et à leurs familles.

Des séances de travail très suivies ont été organisées à Auxerre et dans plusieurs villes et communes du ressort.

Blois. — Les services du Comité ont été réorganisés; il a participé à toutes les œuvres locales, spécialement à la lutte antituberculeuse.

Plusieurs membres de l'U. F. F. prennent une part importante à la direction et au fonctionnement de cette œuvre.

Le Comité de Blois a apporté aussi un grand appui aux « Pupilles de la nation » au point de vue pécuniaire et comme service actif. Il se propose, en outre, la création d'un ouvroir et l'adoption, si ses ressources s'y prêtent, d'un « village dévasté ».

Joigny. — Compte 378 membres, dont 63 communes. Son activité se résume ainsi : secours aux soldats démobilisés, subventions à l'Œuvre départementale pour les tuberculeux; ouvroir pour les orphelins de guerre, puis pour les vieillards et les enfants de la commune de Rocourt-Saint-Martin (Aisne), à laquelle le Comité de Joigny avait envoyé précédemment pour environ 30.000 francs de linge et de literie.

Sens. — Réunit 244 adhérents et 36 communes, en augmentation de 114 membres. Le Comité a consacré toute son activité à venir en aide aux pays dévastés par l'organisation d'un « ouvroir » pour la confection de vêtements et l'envoi

de nombreux objets de ménage et de dons en argent (valeur totale des envois, 12.478 francs).

Le Comité s'intéresse encore aux malades en traitement à l'hôpital de Sens et aux tuberculeux de Passy; une somme de 500 francs a été versée à la crèche.

Tonnerre. — A expédié de nombreux ballots dans les villes dévastées et continue à secourir les soldats de passage et les démobilisés; une subvention de 300 francs a été votée au Comité antituberculeux, auquel la présidente a offert les services de l'Union.

Villeneuve-sur-Yonne. — A pu maintenir le nombre de ses membres et se propose de s'occuper des femmes en couches.

Villeneuve-la-Cuyard. — Continue à faire bénéficier la colonie sanitaire de Tonny-Charente de l'argent qu'il recueille.

7^e RÉGION.

Besançon. — Comptait 278 membres en 1914, en possède actuellement 500, plus 120 communes. Bien qu'ayant fait de larges distributions de linge et de lainages aux hôpitaux militaires, aux évacués hospitalisés dans la région et aux tuberculeux, le Comité, toutes dettes réglées, conserve un actif de 20.000 francs, sa lingerie neuve pour 100 lits et ses instruments de chirurgie.

Il s'intéresse à l'Œuvre des maisons d'enfants « les Salins de Bregille » pour enfants chétifs et malingres, et a fondé un lit au préventorium en faveur des enfants de soldats de la guerre (il a ainsi acquis le droit d'en faire admettre deux par an pendant vingt-cinq ans).

L'Œuvre antituberculeuse fera l'objet de la sollicitude du Comité de Besançon. L'ouvroir continue ses réunions, des cours d'enseignement sont en voie d'organisation.

Belfort. — Le nombre des membres s'est maintenu; le Comité s'intéresse à l'Œuvre des tuberculeux; depuis l'automne 1919, un dispensaire fonctionne en collaboration avec la S. B. M. et avec la préfecture, il donne de bons résultats.

Dôle. — Malgré beaucoup de départs et quelques décès, le Comité comprend 230 membres, nombre supérieur à celui d'avant-guerre. Dès le mois de mai 1919, le Comité, désireux de continuer son œuvre et de consacrer toutes ses ressources aux malades, résolut de fonder un dispensaire d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse. Ouvert depuis un an, ce dispensaire a déjà rendu de grands services.

Le Comité de Dôle a été éprouvé par le double décès de M. et de M^{me} Bluzot qui, tous deux, avaient consacré leur dévouement à la direction de l'hôpital 104.

Lons-le-Saunier. — Le Comité a continué à s'occuper des réfugiés, puis, ceux-ci s'étant dispersés, il a décidé de se consacrer aux enfants malingres et d'essayer de les fortifier en leur faisant faire une cure de bains salés.

C'est ainsi qu'en 1919, 30 enfants envoyés par la ville de Mulhouse purent profiter de ce traitement et repartir très améliorés. Cette année, cette Œuvre pourra être étendue et le Comité rêve d'y ajouter une consultation de nourrissons et peut-être une crèche.

Montbéliard. — L'œuvre à laquelle le Comité travaille depuis la fermeture de sa cantine de gare (23 février 1919) est celle des Villages libérés; il a adopté le village de Noviant-aux-Prés (Meurthe-et-Moselle). L'appel fait en ville a été

entendu et le village a reçu un wagon entier de linge, vêtements, lits, literie, objets de ménage et meubles.

Le Comité désire s'occuper plus tard des enfants délicats guettés par la tuberculose, qu'il voudrait envoyer l'été à la campagne.

Remiremont. — Le Comité a tenu son Assemblée générale fin 1919. Il comprend 200 membres et 37 communes associés. La situation financière est satisfaisante. Une partie du matériel et du linge, pour une valeur de 15.000 à 20.000 francs, a été envoyée soit au siège central pour les régions dévastées, soit directement dans les Vosges.

Le Comité conserve en magasin les instruments de chirurgie et le linge utilisable afin de reconstituer son matériel d'avant-guerre.

Tous les moyens de propagande sont mis en œuvre pour maintenir l'activité; un ouvroir, où se réunissent des dames de bonne volonté, fonctionne parfaitement par ses soins; il est confectionné linge et layettes, qui sont ensuite adressés aux familles revenues dans leurs foyers détruits, notamment à Guerbillier, Senones, Sivry-sur-Meuse, Saint-Dié, Nomény.

Une organisation visant l'assistance aux enfants chétifs de 5 à 12 ans est à l'étude.

8^e RÉGION.

Bourges. — A donné son adhésion au Comité d'hygiène sociale qui a succédé au Comité des tuberculeux. C'est surtout dans la lutte contre la tuberculose que les infirmières devenues dames visiteuses trouveront une nouvelle occasion de se dévouer et de déployer leur activité.

9^e RÉGION.

Angers. — Se retrouve, après le gros effort fourni pendant la guerre, en bon état financier, en pleine possession de ses moyens d'action, connu et apprécié de tous, mais un peu diminué, cependant, numériquement, par rapport au point culminant atteint pendant la guerre. Il comprend actuellement 551 membres; son chiffre maximum avait été de 612 en 1916.

L'hôpital, ouvert en août 1914, a fermé le 1^{er} février 1919; le « Foyer du Soldat », dont la fondation remonte à 1904, transporté dans un local plus clair et plus gai, a reçu environ 1.000 à 1.500 soldats par mois.

La section antituberculeuse, fondée par l'U. F. F. d'Angers dès 1917, a fourni des infirmières-visiteuses; le dispensaire, ouvert le 6 mars 1918 et affilié au Comité départemental, s'est consacré, durant l'exercice, aux militaires réformés et à leurs familles, prenant à sa charge une grande partie des frais.

Un minimum de quinze infirmières-visiteuses simultanément en service, assure le contrôle de l'Œuvre dans les familles et leur donne les plus nécessaires notions d'hygiène.

La section de l'U. F. F. d'Angers s'est entendue avec le Comité local de l'Œuvre Grancher et opère par lui le placement à la campagne des enfants de leur naissance à l'âge de 10 ans en danger de contamination.

« Heureux des résultats obtenus par ses deux fondations, le Comité tend à les développer et se tient toujours prêt à répondre à tout appel du pays quelle qu'en soit la cause. »

Bressuire. — Qui avait fait un très grand effort pour accueillir les réfugiés du Nord et engagé pour leur hospitalisation des dépenses importantes, dont il n'est pas encore couvert, a dû renoncer, pour le moment du moins, à orga-

niser une pouponnière avec garderie d'enfants, qu'il désirait vivement installer. Cet intéressant projet pourra être repris. En attendant, les séances d'ouvroir ont lieu tous les quinze jours; on y travaille exclusivement pour les enfants (layettes et vêtements pour enfants jusqu'à quatre ans); les distributions se feront par les dames du Comité, sur les indications de la mairie ou après enquête personnelle.

Le Comité possède encore une assez grande quantité de matériel et du linge pour 60 lits.

La Châtre. — A mis en réserve, après la fermeture de l'hôpital 112, une quantité assez importante de linge; le recensement de ses membres a donné le chiffre de 125, plus 25 communes associées. Tout en reconnaissant que son rôle consiste avant tout à préparer des moyens de secours aux blessés pour le temps de guerre, le Comité est disposé à s'occuper des œuvres sociales et tout spécialement de la tuberculose, les cas de cette terrible maladie étant trop nombreux dans le département.

La Crèche. — Le Comité, malgré les modestes ressources dont il dispose, s'ingénie cependant pour faire du bien autour de lui, s'intéressant aux orphelins de guerre et aux enfants des familles nombreuses de la commune, aux soldats des troupes d'occupation. L'ouvroir fonctionne régulièrement pour ces diverses œuvres.

Montmorillon. — Créé le 10 août 1914, comptait 85 membres à la fin de 1919. Au cours de l'année, 691 pièces de linge ou de vêtements, provenant de l'hôpital, ont été distribués à Senones (Vosges) et à des soldats des régions libérées; ces derniers ont aussi reçu quelques subsides.

Le Comité, ne pouvant créer une œuvre avec ses propres ressources, désire s'associer au Comité de Poitiers pour la lutte antituberculeuse.

Niort. — Se compose actuellement de 236 membres à Niort et aux environs; le sous-comité le Maugé en compte 51; les communes associées pour 1919 sont au nombre de 28.

L'hôpital a fermé le 1^{er} février, la cantine-infirmerie de gare deux mois plus tard. La lingerie nécessaire pour 50 lits a été mise en réserve, mais les autres objets susceptibles de se détériorer ont été distribués sur place aux réfugiés ou envoyés au poste de Fresnoy-le-Grand (Aisne).

Une vente de charité a permis de contribuer largement à assurer la goutte de lait de nourrissons de Fresnoy.

Dans la ville même, le Comité s'est intéressé aux œuvres d'assistance aux aveugles et aux réformés tuberculeux.

Un groupe de sociétaires copie des livres en écriture Braille; un autre, choisi parmi les infirmières, s'occupe de visiter les tuberculeux à domicile et les soigne.

L'ouvroir, qui n'a pas cessé de fonctionner pendant toute la guerre, travaille pour les pauvres et pour les enfants des régions dévastées.

Le Comité a le désir d'étendre encore son action dans l'avenir.

Poitiers. — L'hôpital 101 a fermé ses portes le 15 mars 1919, après cinquante-cinq mois de fonctionnement; le Comité a donc été occupé jusqu'à cette date de ses services hospitaliers. Puis il a fait parvenir au siège central pour les régions libérées un matériel important.

Désireux de créer un dispensaire antituberculeux, il a dû ajourner la réalisation de ce projet devant la difficulté de trouver un local, mais les infirmières ont pris à leur charge la surveillance des enfants secourus par l'Œuvre franco-

américaine que dirige pour le département, avec une rare compétence, la vice-présidente de Poitiers, M^{me} Guillon.

Le prochain exercice amènera la collaboration étroite du Comité de l'U. F. F. avec la Ligue antituberculeuse de la Vienne.

9^e RÉGION.

Saumur. — Pour répondre à la demande du général commandant l'École de cavalerie, il fut fait appel aux comités de l'U. F. F. et de la S. B. M. pour l'organisation et le fonctionnement d'un Foyer du Soldat.

Installé dans une grande salle dépendant de l'École de cavalerie, il est desservi à tour de rôle par les membres bénévoles des deux sociétés. L'Œuvre prospère et les locaux pourront être prochainement agrandis.

La consultation de nourrissons, créée à la fin de 1913, a été réorganisée et développée de la façon la plus intéressante. Les consultations sont bien suivies; une amélioration sérieuse est constatée dans l'hygiène et dans l'alimentation des enfants, ainsi qu'une augmentation sensible de l'allaitement maternel.

Sous la direction du médecin, le service des consultations et des visites à domicile est assuré par les infirmières de l'U. F. F.

Les membres du Comité s'occupent beaucoup de cette crèche; un ouvroir installé dans une petite commune des environs travaille pour les nourrissons.

Le Comité de Saumur, en collaboration avec la S. B. M. et le Comité départemental, a créé, de plus, un dispensaire antituberculeux.

Thouars. — Le recensement des membres donne un total de 282. Pendant toute l'année 1919, le Comité, tout en entretenant le matériel de l'hôpital 111, s'est attaché particulièrement : 1^o à secourir les réfugiés des pays envahis auxquels il a envoyé linge et vêtements; 2^o à venir en aide aux réformés tuberculeux, désignés par le Comité de Niort; les dames infirmières remplissent les fonctions de visiteuses; 3^o à secourir les veuves de guerre; 4^o à visiter les enfants adoptés par le parrainage franco-américain.

10^e RÉGION.

Rennes. — Le chiffre des membres du Comité s'est élevé à 329, en augmentation sensible sur 1913.

Ses médecins associés, la plupart professeurs à l'École de médecine, lui prêtent un concours des plus dévoués.

L'hôpital 101, fermé le 10 mai 1919, serait de nouveau prêt à fonctionner pour 150 lits. Les cours, commencés le 26 février, ont été suivis par une quinzaine de dames et de jeunes filles.

Le Comité a repris à sa charge le « Foyer du Soldat », qui avait été abandonné pendant la guerre. Le dispensaire va rouvrir, et le Comité de Rennes, désirant appliquer sa grande activité à l'œuvre de puériculture, a décidé de continuer et de développer l'organisation de la Croix-Rouge américaine, qui a donné à Rennes des résultats très intéressants.

Cherbourg. — Au début de 1919, l'activité a été grande par suite du débarquement d'une quantité considérable de prisonniers français rapatriés par bateaux et arrivant dénués de tout. L'épidémie de grippe sévissait à ce moment et les infirmières de l'Union, tant dans les hôpitaux militaires que dans les cantines organisées dans les bâtiments de la marine et dans les casernements, ont eu une nouvelle occasion de prodiguer leurs soins dévoués.

Le Comité s'est occupé ensuite des orphelins de guerre et des enfants de mutilés appartenant à des familles nombreuses. Un ouvroir a été organisé et a permis de faire au cours de l'hiver des distributions utiles.

De nouvelles branches d'activité sont envisagées pour l'exercice prochain.

Fougères. — Le Comité de Fougères s'est augmenté de 30 membres au cours de l'exercice. Un dispensaire antituberculeux fonctionnait déjà depuis deux ans. Le Comité a consacré son activité et une partie de ses ressources à envoyer des enfants anémiés à la mer ou à la campagne pour des séjours de deux mois. La ville de Fougères compte 80 fabriques de chaussures, et, parmi toute cette population ouvrière, nombreux sont les enfants qui peuvent utilement profiter de cette cure.

Le Comité espère vivement pouvoir développer son œuvre en 1920.

Carentan. — Le Comité, fondé en 1914, se compose de 155 membres.

L'hôpital auxiliaire 109, fermé le 29 janvier 1919, a été remis en état. Les objets mobiliers, provenant de dons, ont été en partie donnés à l'hospice civil et aux sœurs gardes-malades de la ville; un wagon contenant lingerie, literie, meubles, etc., a été expédié au siège central pour les régions libérées.

Sollicité par la mairie de se charger de l'entretien des tombes des soldats décédés à l'hôpital 109, une quête fut organisée pour recueillir la somme nécessaire. Une somme de 200 francs, provenant d'une vente de fleurs par les enfants des écoles, fut envoyée à Paris pour les œuvres d'après-guerre.

L'Association des mutilés et anciens combattants de Carentan fit appel au Comité de l'U. F. F. pour lui offrir un drapeau.

Le Comité ne peut en ce moment entreprendre une nouvelle œuvre, ne voulant pas abandonner l'entretien de ses tombes militaires.

Lannion. — Fondé en juillet 1915, le Comité a fonctionné très activement jusqu'à la fin de la guerre, en faveur des blessés, des prisonniers et des réfugiés.

En 1919, sa sollicitude s'est portée principalement sur les prisonniers revenant d'Allemagne; tous avaient besoin de réconfort moral; les plus nécessiteux ont reçu des bons d'aliments et de vêtements et le Comité s'est occupé de les placer, il est intervenu pour la distribution des secours aux démobilisés, collaborant ainsi à l'œuvre de la préfecture et s'intéresse aux militaires tuberculeux rentrés dans leurs foyers, les aidant à se soigner et à se suralimenter.

Mortain. — Après la liquidation de ses œuvres de guerre, le Comité a continué à recueillir des dons pour les postes de secours de l'U. F. F. et pour les soldats aveugles, les mutilés de la Manche, les orphelins; il s'est également occupé de l'entretien des tombes de soldats au cimetière de Mortain.

Redon. — Le Comité réunit 139 membres.

Le service du ravitaillement de la cantine de gare s'est prolongé jusqu'à la fin de septembre.

Plusieurs membres du bureau font partie active du dispensaire antituberculeux et de l'Œuvre de la puériculture.

L'organisation d'un ouvroir pour venir en aide aux familles nécessiteuses est décidée.

Saint-Brieuc. — Les deux sociétés de Croix-Rouge existant à Saint-Brieuc (U. F. F. et S. B. M.) s'occupent activement du « Foyer du Soldat » et de la lutte antituberculeuse. Les présidentes et vice-présidentes des deux œuvres sont à la tête de ces organisations.

Les conférences d'hygiène sociale sont très suivies et plusieurs de ces dames remplissent le rôle de visiteuses.

Saint-Malo - Saint-Servan - Paramé. — Ce Comité comprend 101 membres. Il s'est intéressé à la lutte antituberculeuse par le versement d'une somme de 1.000 francs et des dons de matériel pour le dispensaire.

Le Comité désire organiser une crèche et seule la difficulté de trouver un local approprié a retardé cette création.

Sourdeval-la-Barre. — Les envois aux soldats ont continué jusqu'en mai, puis le Comité a voulu collaborer à l'Œuvre du Souvenir, dont sa présidente et sa vice-présidente étaient membres; une quête à domicile a été faite pour l'érection dans l'église de plaques de marbre blanc portant le nom des 150 enfants de Sourdeval tués à l'ennemi et morts des suites de la guerre. Un service solennel a été célébré à leur intention et à celle des soldats du canton, et un monument public leur sera érigé.

Les réfugiés, encore nombreux en 1919, ont continué à recevoir mensuellement du linge de maison avec promesse d'emporter, en quittant le pays pour retrouver leur résidence, draps, taies d'oreiller et quelques torchons.

Fin novembre, fut inaugurée l'Œuvre nouvelle de secours aux nouveau-nés de familles indigentes. Une commission de cinq membres s'occupe de la direction de l'ouvroir, qui tient ses réunions deux fois par semaine, et de la distribution des layettes.

Valognes. — Le Comité se compose d'une centaine de membres, administré par un conseil de vingt membres.

Les dévouements qui se sont manifestés pendant la guerre restent toujours prêts à se grouper et à agir.

En 1919, d'accord avec le Conseil général et les conseils municipaux, il a pu aider les démobilisés, les réfugiés et contribuer au fonctionnement du dispensaire antituberculeux par la collaboration de ses membres, de ses infirmières, par un don d'argent et du prêt de matériel.

Un ouvroir fonctionne à côté du dispensaire.

11^e RÉGION.

Nantes. — Après la fermeture de l'hôpital Saint-Stanislas, le Comité a sollicité de ses donateurs temporaires la transformation de leur versement mensuel en cotisation annuelle destinée à permettre d'assurer le fonctionnement des œuvres d'après-guerre. L'appel a été entendu et 132 adhérents nouveaux ont été inscrits; le chiffre total des membres s'élève à 502.

Aussitôt ses locaux réinstallés, le Comité a ouvert le dispensaire-école avec une consultation journalière. Une fois par semaine, le dispensaire est ouvert aux mères pour une consultation de nourrissons; au bureau de bienfaisance sont attachées des infirmières de l'U. F. F. qui, une fois par semaine également, s'occupent de la visite des enfants en bas âge.

Sous la direction de l'Office central de la tuberculose, un dispensaire spécial fonctionne rue Jean-V, en attendant l'ouverture de celui que le Comité organise. Des infirmières diplômées y sont attachées et vont à domicile surveiller l'exécution des prescriptions médicales et l'hygiène des habitations.

Brest. — Le Comité de Brest a donné son concours à diverses œuvres sociales : ligue antituberculeuse départementale, Foyer du Soldat, Œuvre de la charité maternelle, Comité des réfugiés, en attendant que les circonstances lui permettent de s'assurer un siège social et de faire œuvre personnelle.

Gourin. — A l'Assemblée générale de février 1919, le Comité décida de s'occuper des familles nombreuses éprouvées par une très grave épidémie de grippe

qui a ravagé le pays, et, en atteignant des chefs de famille, a laissé des veuves et des orphelins absolument sans ressources. A la réunion mensuelle du Comité, les dames visiteuses étaient désignées pour distribuer des bons d'aliments et veiller en même temps sur les enfants, afin qu'ils soient convenablement élevés et placés; il a aidé moralement ces pauvres femmes restées seules dans la vie; une trentaine de familles sont ainsi suivies par les Femmes de France de Gourin, qui accomplissent leur mission avec un grand zèle.

Fontenay-le-Comte. — Le Comité, qui avait vu diminuer son effectif par suite de départs, a fait une active propagande qui lui a amené un assez grand nombre de nouveaux adhérents.

Il a pu libérer les titres déposés à la Banque pour le compte d'avances et envisage une collaboration des plus utiles avec l'Association des mutilés et les œuvres s'occupant de la lutte antituberculeuse.

Sables-d'Olonne. — A fait profiter des ressources dont il pouvait disposer cinq villages des régions libérées. Un ouvroir réunit les bonnes volontés pour la confection de vêtements.

Questembert. — Un petit Comité bien modeste, mais qui a trouvé cependant le moyen d'aider les familles nombreuses des démobilisés en leur distribuant chaque mois des bons de pain.

12^e RÉGION.

Limoges. — A la fermeture de l'hôpital (31 mars 1919), le Comité s'est installé dans un local qui est devenu siège social. Ce local est assez grand pour qu'il ait été possible d'y organiser un dispensaire pour les indigents, les cours d'enseignement et l'ouvroir.

Le matériel (meubles, linge, instruments de chirurgie) provenant de l'hôpital et soigneusement entretenu a pu être utilisé. Des dons importants ont été faits aux œuvres de Limoges (linge, vêtements, literie) ainsi qu'au Comité de la Somme dévastée. Pour répondre à l'appel du Comité départemental en faveur du dispensaire antituberculeux, l'U. F. F., en collaboration avec la S. B. M., a pu organiser des équipes de vendeuses, distribuer des billets de tombola, faire circuler des listes de souscriptions; le résultat obtenu a été très intéressant.

En décembre 1919, ouverture du dispensaire de l'U. F. F. avec le concours de deux médecins distingués. Le Comité de l'U. F. F. prend sous son patronage l'Œuvre limousine de l'école des mères, avec consultation de nourrissons une fois par semaine.

Organisation de cours et de conférences pour la formation des infirmières; les leçons, très bien faites, ont été très suivies.

L'ouvroir fonctionne régulièrement et groupe des ouvrières bénévoles dévouées qui confectionnent des vêtements pour les petits. Le chiffre des membres est passé de 160 à 360. Les seuls démissionnaires ont été des personnes quittant la ville.

Bellac. — S'est surtout occupé du fonctionnement du dispensaire antituberculeux établi à l'hôpital-hospice. Les malades y sont examinés trois fois par mois; il leur est délivré des médicaments gratuits et des bons de viande, de lait et d'œufs. A chacune des séances, deux dames du Comité assistent aux visites médicales et tiennent la comptabilité nécessaire. Les malades résidant hors Bellac déjeunent aux frais du Comité.

Etant données les ressources restreintes dont il peut disposer, le Comité ne

peut s'occuper que de la lutte antituberculeuse; il a cependant voulu concourir à l'entretien des tombes des soldats morts pour la patrie et inhumés dans le cimetière de Bellac.

Chasseneuil. — A ouvert, en février 1919, un dispensaire où tout homme ayant appartenu aux armées de terre ou de mer reçoit gratuitement consultation et médicaments.

Le service est assuré par le docteur Drouet; les consultations ont lieu tous les jeudis, deux infirmières assistent le médecin. Les ordonnances sont inscrites sur un livre à souche dont chaque feuillet, portant, avec la signature de l'un des membres du Comité, l'inscription de l'U. F. F., est remis au malade qui le laisse entre les mains du pharmacien en échange des médicaments qui y sont indiqués.

Des bons de viande sont donnés aux plus indigents après enquête; il en a été distribué 41 au cours de l'année.

51 malades, ayant donné lieu à 181 consultations et à 6 opérations de petite chirurgie, ont été soignés dans le même temps.

Ces résultats sont intéressants, si l'on pense qu'ils sont obtenus dans une petite commune de 3.000 âmes.

Jarnac. — S'est consacré au recrutement de nouveaux membres et à la reconstitution de son matériel hospitalier.

Périgueux. — Le Comité, qui a commencé son fonctionnement en novembre 1918, compte à l'heure actuelle 227 membres. Au cours de l'exercice 1919, il a pu, grâce à la généreuse libéralité d'un donateur, organiser une crèche qui comprend 40 lits ou berceaux et que fréquentent journellement 28 à 30 enfants en moyenne. Il a aussi prêté son concours aux œuvres venant en aide aux réfugiés et aux démobilisés.

Le Comité de Périgueux s'attache particulièrement à créer des organismes en vue de la lutte contre la mortalité infantile. A la crèche, il se propose d'adjoindre bientôt une « consultation de nourrissons et une goutte de lait »; il envisage, en outre, l'organisation de dispensaires antituberculeux.

Rouillac. — Est en augmentation de 25 membres. Au cours de l'exercice, le Comité a repris l'œuvre d'avant-guerre et a secouru les pauvres du pays en distribuant des vêtements et des bons de viande et de pain.

Sur la demande du siège central, il a été envoyé des fonds aux postes des régions dévastées et à la station sanitaire de Monbran.

Le Comité désire vivement s'intéresser à la tuberculose, mais il n'est pas en mesure de créer actuellement des œuvres nouvelles.

13^e RÉGION.

Clermont-Ferrand. — Après liquidation de toutes les dépenses, remise en état des locaux et mise en réserve de tout le matériel encore utilisable en vue de la reconstitution immédiate d'un hôpital auxiliaire de 100 lits, le Comité s'est trouvé disposer d'un actif en valeurs mobilières et argent de 40.000 francs. C'était la possibilité d'engager, pendant la paix, une action sérieuse de propagande en même temps que de réaliser des œuvres rendues particulièrement nécessaires par les dures années qui venaient de s'écouler.

Le Dispensaire général, qui n'avait, à aucun moment de la guerre, cessé de fonctionner, mais dont le nombre des séances hebdomadaires avait dû être restreint, a repris très régulièrement ses séances quotidiennes.

Le Vestiaire de l'Hôtel Dieu, œuvre annexe qui fournit des objets de vêtements

aux malheureux sortant d'une hospitalisation plus ou moins prolongée et dont le fonctionnement avait dû être suspendu, a été reconstitué sur de plus larges bases.

Le Comité a apporté son concours le plus dévoué à l'Office d'hygiène sociale et de préservation antituberculeuse du Puy-de-Dôme et du dispensaire antituberculeux de Clermont, par son vestiaire et surtout par son personnel. L'infirmière-chef du dispensaire est aidée dans sa tâche par des équipes de l'U. F. F. et par des équipes de la S. B. M., alternant à jours fixes ou se chargeant de certaines circonscriptions de visites. L'Office du Puy-de-Dôme, qui a réuni toutes les bonnes volontés, a tenu, avant tout, à s'assurer le concours de la Croix-Rouge française et l'entente réalisée est du plus heureux effet pour la réussite de cette œuvre d'un intérêt si primordial.

Les séances de travail, en vue de la reconstitution du matériel hospitalier et de l'approvisionnement du vestiaire, ont lieu régulièrement et réunissent toutes les bonnes volontés.

Le Comité se propose, au cours du prochain service, de créer une consultation de nourrissons et de participer aussi activement que possible aux œuvres de protection de l'enfance.

L'enseignement n'a pas encore été repris, mais recommencera dès octobre prochain. Le Comité dispose actuellement d'un certain nombre d'infirmières très compétentes, instruites par un fonctionnement hospitalier intensif de cinquante-cinq mois. Six d'entre elles ont obtenu la médaille des épidémies (quatre argent et deux bronze). Il a fourni aux postes des régions libérées et aux hôpitaux du Maroc quelques-unes de ses meilleures collaboratrices dont les services ont été très appréciés.

La propagande, reprise à la suite de la reconstitution du Comité, est faite très activement. Le nombre des membres actifs ou adhérents qui était tombé à 270 est remonté à 355. Le Comité comprend actuellement, avec les membres du Comité consultatif, les médecins, les pharmaciens et les auxiliaires, 400 membres adhérents, en nombre rond.

Il a été envoyé du matériel aux régions libérées.

En résumé, le Comité de Clermont-Ferrand, malgré l'effort considérable fourni par ses membres et par son personnel durant une période de cinquante-cinq mois d'une très grande activité, s'est remis immédiatement à l'œuvre, se rendant compte des besoins urgents par les longues souffrances de la population. Il est résolu à faire tout ce que la partie disponible de ses ressources lui permettra d'entreprendre en vue d'une participation aussi complète que possible aux œuvres d'hygiène sociale et d'assistance, tout en ne perdant de vue, à aucun moment, son but principal, qui reste la préparation des secours en temps de guerre.

Commentry. — Le chiffre des membres s'est maintenu avec une légère augmentation. Dès la fermeture de l'hôpital, des envois de linge, vêtements, langes, couvertures, formant sept gros ballots, ont été adressés au siège social pour les postes des régions libérées; c'était un cadeau précieux.

Une belle conférence du docteur Gautrez, délégué régional, a su recueillir l'intérêt de tous les membres qui restent fidèlement groupés autour de leur présidente.

Le village de Hauterive, dans l'Aisne, a été adopté par le Comité de Commentry pour une période de deux ans.

Moulins. — Fonctionnement très actif du Comité, qui se réunit dans une des salles de son dispensaire au moins une fois par semaine. Il participe à l'œuvre de protection de l'enfance et à celle des villages dévastés.

Le nombre des membres est de 453, celui des adhésions de communes de 162.

Dès la démobilisation de l'hôpital, le Comité a obtenu de la ville la cession temporaire d'un assez vaste local (comprenant quatre salles) pour l'installation de ses services. L'ouvroir se tient deux fois par semaine, le dispensaire est ouvert tous les jours; quatre docteurs donnent à tour de rôle une consultation gratuite chaque semaine; une fois par mois, a lieu une consultation d'un spécialiste pour le nez, la gorge et les oreilles.

Les malades nécessaires envoyés par les docteurs ou par le bureau de bienfaisance sont seuls admis.

Les infirmières, sous la direction de M^{lle} Raux, assurent le service journalier.

Les médicaments, remis gratuitement, sont fournis au prix de revient par la Commission des hospices; des bons de viande sont réservés aux malades anémiés.

Roanne. — A tenu, en décembre, une réunion générale afin de compléter son Conseil par la nomination de neuf membres nouveaux. Le Comité se compose de 492 membres, dont 447 titulaires, adhérents ou perpétuels.

En 1919, fonctionnement normal, ouvroir travaillant pour la maternité, dons à l'armée, envois aux régions dévastées.

Le Comité se propose de collaborer avec les œuvres de la ville qui se rapportent à la puériculture et à la lutte contre la tuberculose. Il ne prévoit pas pour le moment, de création personnelle.

Saint-Etienne. — Possède, à l'heure actuelle, avec une sous-affectation spéciale, un capital de 270.000 francs environ.

Dès la fin de 1918, il entreprenait une campagne de propagande pour la création d'un sanatorium populaire pour femmes et enfants; les résultats obtenus permettent d'espérer la prompte réalisation de ce projet.

Le Comité subventionne le dispensaire départemental antituberculeux en assurant le traitement des dames visiteuses. Il a continué le payement de diplômes et de pécules aux élèves de l'école des blessés militaires de la Loire.

Au cours de l'année 1919, l'Œuvre stéphanaise des Foyers du Soldat, que notre Comité avait largement aidée pendant la guerre, a fermé ses foyers. Puis elle est devenue une section de l'U. F. F., et un magnifique foyer pour les soldats du temps de paix a été organisé au centre de Saint-Etienne.

Vichy. — Les recouvrements de 1919 laissent inscrits 155 membres, plus du double du nombre d'avant-guerre.

L'action du Comité s'est déployée dans la continuation du fonctionnement du « Foyer du Soldat », fondé en 1916, et qui a abrité tant de pauvres malades et mutilés qui y trouvaient un accueil familial.

Lorsque le Foyer ferma, le 15 mai, le linge, les vêtements, l'alimentation (lait, sucre, café) furent adressés, sur la proposition de la présidente, à la ville de Saint-Quentin.

Le Comité a décidé d'exercer son activité sur les orphelins de guerre, de donner des secours immédiats aux plus malheureux, ainsi que des bourses d'étude où d'apprentissage.

A la demande des directrices des écoles maternelles, les dames du Comité visitent les classes enfantines.

L'Œuvre des « Enfants à la Montagne » retiendra également l'attention du Comité de Vichy.

14^e RÉGION.

Lyon. — Sans pouvoir encore nous donner un chiffre précis, le Comité lyonnais estime que le nombre de ses adhérents est à peu près triplé.

Pendant l'exercice 1919, il a déployé une grande activité; cinq de ses hôpitaux, comportant 762 lits, n'ont été fermés que dans le courant de l'année,

entre le 15 février et le 16 juillet. Puis il a fallu procéder à la liquidation et à la remise en état.

Le matériel des deux hôpitaux 101 et 107, classés avant la guerre, a été reconstitué.

Le dispensaire-école a été réorganisé et a repris ses consultations journalières de médecine générale, petite chirurgie et traitement des yeux, de la gorge, du nez et des oreilles.

Au mois de novembre a commencé une série de cours avec stages pratiques au dispensaire.

Le Comité de Lyon participe dans une large mesure à l'Œuvre antituberculeuse départementale par le concours de ses infirmières au service des consultations et des visites à domicile.

Pour la puériculture, il existe au dispensaire de l'U. F. F. un bureau de l'Œuvre franco-américaine qui s'occupe spécialement des enfants en bas âge; les infirmières de l'Union ayant suivi les cours de puériculture assurent également ce service.

Un ouvroir organisé pour les régions libérées travaillera désormais pour les indigents qui se présentent au dispensaire.

Les foyers militaires de la ville recevront des dons de matériel.

Aix-les-Bains. — L'hôpital fermé, le Comité a donné des secours aux femmes en couches et son ouvroir a travaillé activement à la confection des layettes. Il étudie l'organisation d'un dispensaire pour les indigents et se préoccupe de la lutte contre la tuberculose et des œuvres de puériculture.

Gap. — Le Comité, qui compte 90 membres, s'est occupé, tout d'abord, très activement, des réfugiés et s'est intéressé aux cours concernant les soins à donner aux enfants et aux tuberculeux. La présidente et plusieurs de ses collaboratrices visitent les familles.

Un projet de « garderie d'enfants » sera étudié.

A la Noël, 300 orphelins de guerre ont reçu des cadeaux. Un arbre de Noël avait été préparé sous la direction de M^{me} Revilliod, présidente d'honneur.

Le Comité a souscrit pour le monument aux morts et préparé de nombreux objets pour une tombola dont le produit doit s'ajouter à la souscription.

15^e RÉGION.

Marseille. — Compte 2.730 membres. 85 infirmières sont inscrites sur les registres de son personnel.

L'année 1919 a vu procéder à la liquidation successive des hôpitaux 108, 120, 121 et 109, cette dernière non encore terminée.

Le Comité a créé un club d'infirmières, une bibliothèque. Des conférences ont été faites par des personnalités médicales, littéraires et scientifiques. L'ouvroir, reconstitué, a travaillé pour un village adopté : Avesnes-lès-Aubert. Les démarches nécessitées par les recherches d'un local devant permettre l'organisation d'un dispensaire-école, avec lits payants pour les bourses modestes et lits gratuits pour les indigents, ont été poursuivies activement.

Une section est prévue pour soigner la tuberculose osseuse chez les enfants. Des cours de puériculture ont été organisés.

Alais. — Le nombre d'adhérents, diminué de quelques unités par suite de départs ou de décès, s'élève encore à 150. Les efforts soutenus de la propagande amèneront certainement de nouvelles recrues.

Au cours de 1919, s'est poursuivi le licenciement de l'hôpital. Un local a été

choisi comme siège social; le Conseil a été renommé et ses premiers actes ont été la réalisation des projets étudiés pendant cette période de transition :

« Dans le nombre des Œuvres nées de la guerre ou rendues plus urgentes par elle, le Comité a décidé de s'intéresser plus spécialement aux orphelins de guerre en leur donnant une aide matérielle et morale continue. En vue de cette double action, un ouvroir fonctionne et un groupement des adhérentes s'organise pour établir des rapports de solidarité affectueuse entre la Société et ces foyers en deuil où manquent l'appui et les conseils du père tombé au champ d'honneur. Cet appui et ces conseils, les Femmes de France d'Alais les donneront avec tout leur cœur. »

Le dispensaire antituberculeux et les visites à domicile étant déjà créés, le concours de l'U. F. F. a été sollicité; c'est d'un élan unanime que ce concours a été accordé.

Arles. — Groupe 130 membres. Un arbre de Noël, organisé le 1^{er} janvier 1919, a permis de donner aux orphelins de guerre jouets, bonbons et objets utiles, un goûter a été offert aux enfants des hospices; les envois aux prisonniers ayant cessé, le reliquat de vêtements et de conserves a été distribué aux soldats nécessiteux. Le Comité a ensuite prêté son concours au dispensaire des tuberculeux, dont sa présidente et quelques membres s'occupent avec dévouement. 100 francs ont été votés pour le monument aux soldats morts.

La ville d'Arles ayant adopté la commune d'Herpy, dans les Ardennes, l'U. F. F. a décidé un envoi de 500 francs à cette commune et l'ouvroir a confectionné vêtements et linge pour elle.

Le fonctionnement de l'ouvroir intéresse vivement les membres du Comité, qui se réunissent le plus souvent possible et travaillent pour l'Œuvre des layettes du bureau de bienfaisance et pour les pupilles de la nation.

Apt. — Compte 82 membres et se préoccupe de reconstituer son matériel; l'ouvroir fonctionne activement dans ce but. Deux envois de linge ont été adressés à Sainte-Ménéould, pour les villages dévastés. 200 draps et autres objets de lingerie ont été distribués aux réfugiés au moment où ils regagnaient leur pays.

En fin d'exercice (décembre 1919), une fête a été donnée avec succès en faveur de l'Œuvre vaucloisienne « l'Avenir des Enfants de France ».

Digne. — Le Comité, qui avait su grouper autour de lui de nombreux centres d'activité pour ses œuvres de guerre, se voit obligé aujourd'hui à un nouvel effort de propagande. Plusieurs de ses collaborateurs se sont retirés lors de la fermeture du « Foyer du Soldat », devenu inutile par le départ du régiment d'infanterie, et de la « cantine » des jeunes enfants des mobilisés, dont le fonctionnement a pris fin en avril.

Depuis, les Femmes de France de Digne ont cependant voulu participer, dans la mesure des ressources locales, aux œuvres d'après-guerre : assistance aux régions libérées : don de 300 francs à Blamont, envoi de matériel et d'argent, environ un millier de francs, à Ecluy (Ardennes); subvention au Comité départemental d'assistance aux tuberculeux, à l'Association des mutilés, dons à l'hôpital militaire pour l'amélioration de l'ordinaire des malades, contribution à l'érection d'un monument aux morts et célébration d'une messe solennelle à la cathédrale à la mémoire des disparus.

Les comités de Carpentras et de Draguignan, qui comprennent, le premier 80 membres, le second 75, ont à faire choix de nouvelles présidentes. L'intérim de la direction est assuré par les vice-présidentes, et la participation de l'U. F. F. aux œuvres de périculture et d'aide aux régions dévastées est envisagée.

Aix-en-Provence. — A inscrit, en 1919, 40 adhésions nouvelles, qui portent le nombre de ses membres à 185.

La propagande s'est faite surtout par deux œuvres importantes, créées l'une en 1917, l'autre en 1918 : pouponnière et dispensaire antituberculeux, pour lesquelles le Comité a organisé une grande souscription publique dans toute la ville, une séance de cinéma avec des films contre la tuberculose, des quêtes dans les cercles, plusieurs grands concerts, une kermesse, la vente de petits drapeaux de Croix-Rouge le 14 juillet. Le Comité donna son concours à la journée des régions dévastées (octobre 1919).

Fréjus. — Le Comité continue à s'occuper des orphelins de guerre, des vieux parents de soldats pauvres et infirmes, des veuves malades; il a pris sous sa protection 15 orphelins, auxquels il donne 10 francs par mois.

Nice. — A la mobilisation, le Comité de Nice comptait à peine 100 membres; ce chiffre fut porté à plus de 500 en 1918. Au cours de l'exercice 1919, il y eut une certaine quantité de départs et l'effectif à ce jour est de 412, chiffre important.

De toutes les initiatives du temps de guerre, le Comité a gardé son « Foyer du Soldat », qui reçoit environ 300 hommes par jour.

Le but poursuivi actuellement est le fonctionnement d'un dispensaire. Cinq médecins civils acceptent d'assurer les consultations journalières; les infirmières s'inscrivent en grand nombre; les médicaments sont donnés. L'ouverture était fixée au début de janvier 1920.

Les cours d'enseignement ont eu lieu, régulièrement suivis par une trentaine d'élèves.

Des cours de massage complétaient l'enseignement.

La messe de « Requiem » dite chaque année au nom des trois sociétés de la Croix-Rouge a été organisée en 1919 par le Comité de l'U. F. F.

Puget-Théniers. — Le Comité, bien que très éprouvé par des décès ou des départs de la localité, a tenu cependant à se réunir périodiquement et s'est occupé des tuberculeux de l'arrondissement par des secours en argent et en nature et en leur procurant les moyens de se faire visiter et soigner. Un don de 300 francs a été envoyé au siège central pour l'Œuvre antituberculeuse.

Toulon. — Comptait, en fin d'exercice 1919, 288 membres. Une propagande active se préoccupe de recruter de nouveaux concours. Le travail de l'année a été : la liquidation de l'hôpital 105, des dons de matériel aux régions libérées et aux œuvres de bienfaisance de la ville, la remise en état du stock, l'organisation d'un dispensaire pour enfants nécessiteux âgés de moins de 10 ans.

A ce dispensaire, entièrement gratuit, toutes les maladies de l'enfance sont soignées; des spécialistes (petite chirurgie, nez, gorge, oreilles, yeux, peau, etc.) assurent leur concours; des conseils et notions d'hygiène sont donnés aux parents.

Indirectement, le Comité vient en aide aux infortunes qui lui sont signalées (démobilisés, tuberculeux, etc.); il étudie, en outre, les moyens d'organiser une maison de campagne pour l'été où les enfants pourraient passer la journée au grand air.

Un ouvroir annexe du dispensaire a été créé.

16^e REGION.

Montpellier. — La situation de l'exercice se présente ainsi : 594 membres inscrits contre 346 en 1913. La liquidation de l'hôpital terminée, le Comité a

tenu son Assemblée générale et complété son Conseil d'administration. M^{me} Abauzit a bien voulu céder aux instances de tous et conserver la présidence. Le matériel de secours aux blessés a été reconstitué.

Désireux de s'intéresser effectivement à la lutte contre la tuberculose, le Comité avait mis à l'étude, d'accord avec la préfecture, le projet d'organisation d'un dispensaire et d'une clinique pour les tuberculeux du département. Une longue maladie de la présidente a tenu en suspens la réalisation de cette initiative que le Comité n'a pas perdu de vue.

Albi. — L'actif disponible s'élève à 30.000 francs environ. Le chiffre des membres est resté sensiblement le même.

Durant toute l'année, le Comité a été absorbé par la remise en état de son hôpital, puis par la recherche d'un local pour l'installation d'un dispensaire antituberculeux.

Depuis le 1^{er} octobre, il a loué une maison comprenant six pièces bien appropriées pour un service d'hygiène sociale. Les cours pour la formation d'infirmières visiteuses ont commencé. L'entente avec le Comité départemental et la ville fait espérer que l'U. F. F. d'Albi fera œuvre utile dans la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile.

Au Comité départemental, chaque dispensaire des sociétés de la Croix-Rouge est représenté par un membre. Le dispensaire d'Albi a reçu l'assurance qu'il conserverait sa personnalité et sa gestion.

Carcassonne. — Une journée de vente d'insignes au profit des régions libérées a produit 2.000 francs. Une somme de 500 francs a été souscrite pour la commune de Coucy-le-Château, adoptée par celle de Carcassonne. 150 francs ont été votés pour les orphelins tchèques.

Le Comité s'est inscrit comme membre perpétuel de l'« Etablissement de la Goutte de lait », fondé sous les auspices de la Ligue française, avec l'appui des deux sociétés de Croix-Rouge de la ville. Leurs membres collaborent au fonctionnement de cette œuvre.

Enfin, le Comité s'occupe d'un « Foyer du Soldat », qui existe depuis 1916.

Florac. — Créé au début des hostilités, le Comité de Florac a eu la douleur, en 1918, de perdre sa fondatrice et présidente, M^{me} Salanson. Dirigé avec un grand dévouement par ses deux vice-présidentes, il s'est occupé des nombreux réfugiés recueillis dans la ville, est venu en aide à des familles de démobilisés sans ressources et à de pauvres femmes chargées de famille. Une somme de 200 francs et des colis de vêtements ont été envoyés en régions libérées (Lens et Monobe), un don a été fait pour les Noël des soldats en pays occupé.

Le Comité s'intéresse vivement aux œuvres sociales auxquelles il est prêt à collaborer dans la mesure de ses ressources.

Lamalou. — A continué à s'occuper de secourir les filleuls qu'il avait adoptés (une dizaine) et de donner son aide aux réfugiés par des dons de charbon, de linge, de vêtements et parfois d'un peu d'argent.

Les militaires encore hospitalisés ont reçu du tabac et des douceurs aux jours de fête. 300 francs ont été envoyés pour les « postes de secours » de l'U. F. F. Les soldats originaires des pays dévastés qui avaient été soignés à l'hôpital de Lamalou ont été secourus pour leur réinstallation.

Le désir du Comité est de continuer à s'occuper des éprouvés de la guerre et de participer, comme il l'a toujours fait, aux œuvres du Comité central.

Mèze. — Créé en 1918, a conservé ses sociétaires, au nombre de 73. Après la

fermeture de l'hôpital 110, les ressources disponibles sont allées, sous forme de dons de matériel de ménage et de linge, aux réfugiés retournant chez eux. Le Comité compte employer son activité en faveur des orphelins de guerre.

Saint-Affrique. — Depuis l'armistice, le Comité de Saint-Affrique a donné son concours, sous diverses formes, aux œuvres d'assistance générale : ouvriers, secours aux réfugiés, aux familles pauvres de blessés, aveugles ou incurables du fait de la guerre.

17^e RÉGION.

Toulouse. — Le premier trimestre a été occupé par la liquidation de l'hôpital 101, puis les infirmières ont suivi des cours de puériculture organisés par les docteurs de la ville. En même temps, une fusion des œuvres protectrices de l'enfance s'est créée à Toulouse; l'U. F. F. a pris une place importante dans ce groupement par son apport pécuniaire et par le service de ses infirmières.

Un dispensaire d'hygiène sociale a été ouvert par la préfecture pendant la guerre; les consultations ont été assurées deux fois par semaine par le personnel de l'U. F. F.

Un très intéressant projet tendant à assurer à la population ouvrière des logements sains avec dispensaire et garderie annexes, avait été sérieusement étudié; il a dû être abandonné, les négociations entamées pour la cession des baraquements de la poudrerie n'ayant pas abouti.

Agen. — En mars 1919, le Comité avait le regret de voir partir sa présidente, M^{me} Chaumié, et sa vice-présidente, M^{me} Tournié, toutes deux profondément dévouées à l'Œuvre. M^{me} Cels voulut bien accepter la succession.

Le Comité a travaillé pour le village de Nouvion-en-Thiérache, adopté par la ville d'Agen, et a préparé un plein wagon de meubles, vêtements, linge, denrées alimentaires; une somme de 1.000 francs a été votée, en outre, pour ce même village.

L'Œuvre de la « Layette agenaise » continue à réunir à son ouvroir les dames du Comité d'Agen.

Le but poursuivi est la participation à la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile. Le Comité se tient en rapport avec le Comité de l'alliance d'hygiène sociale. La reprise de l'enseignement est également à l'ordre du jour.

Cahors. — Le Comité de Cahors est en grande progression : 171 membres au lieu de 67. Ce résultat est dû aux concours précieux qui lui sont assurés, aux services qu'il a rendus et au zèle de ses propagandistes.

L'hôpital 103, fermé par le Service de Santé à la fin de 1918, a donné asile aux vieillards réfugiés du Nord jusqu'en avril 1919. Après la liquidation de l'hôpital, le Comité disposa d'une grande partie du linge et des vêtements qui lui restaient en faveur des pays libérés.

L'Œuvre de la « Goutte de Lait » fut créée ensuite; elle fonctionne avec activité au grand profit des malheureux enfants qui lui devront peut-être la vie. Un ouvroir où travaillent un grand nombre de dames complète cette œuvre.

Marmande. — A repris son fonctionnement régulier. La présidente, M^{me} Ducos, s'étant retirée, M^{me} Touron a été nommée pour la remplacer et le bureau a été renouvelé. Le recouvrement des adhésions (156) s'est effectué, la propagande s'étant efforcée de combler les vides survenus au cours de la guerre. Le Comité, sans avoir encore créé d'œuvre personnelle, ses ressources ne le lui permettant pas, travaille pour les pays dévastés, reconstitue son matériel et se tient prêt à secourir les œuvres sociales de la ville.

Montauban. — Toujours très actif, le Comité de Montauban se compose de 340 membres (au lieu de 269 en 1913). Parmi ces adhésions, figurent celles de 33 institutrices et 75 communes versent une souscription. La propagande espère vivement recruter encore de nouveaux membres.

Il a été fait des dons en matériel pour les régions libérées, une part a été confiée au Comité de l'U. F. F. de Sainte-Marie-aux-Mines, l'autre envoyée au village de Jonchéry (Marne), adopté par la ville de Montauban.

Le Comité s'est tout spécialement occupé de la « Goutte de lait » créée par lui, 81 nourrissons ont été suivis en 1919, un seul, né dans de mauvaises conditions, a succombé. Le fonctionnement de cette Œuvre si utile a été compliqué par le prix élevé du lait et des flacons.

Indépendamment de cette branche d'activité qui lui est propre, le Comité de Montauban s'est chargé, en collaboration avec la S. B. M., d'un « Foyer de l'armée » et d'une consultation d'hygiène sociale.

« La vie philanthropique est très intense dans notre petite ville, dit le rapport et chacun, sentant sa responsabilité, s'efforce de son mieux à soulager la souffrance et la misère. »

Les cours de puériculture sont prévus pour 1920.

Revel. — A repris les travaux de son ouvroir; de sérieux envois ont pu être faits en régions libérées. Le Comité s'intéresse à la population nécessiteuse.

Le matériel prêté à l'hôpital militaire, où les infirmières de l'U. F. F. avaient pris du service, a été remis en ordre dans le local du Comité. Les pouvoirs du bureau ont été renouvelés, une directrice de la propagande et une secrétaire nouvellement nommées.

Villeneuve-sur-Lot. — S'est intéressé particulièrement à la ville dévastée de Nieppe (Pas-de-Calais), pour laquelle un wagon entier de matériel a été réuni et expédié.

18^e RÉGION.

La Rochelle. — A la fermeture de l'hôpital 108 (fin janvier), le Comité, ayant à sa disposition tout le matériel voulu, décidait la fondation d'un dispensaire-école. Inauguré en avril, il est desservi par des spécialistes distingués, qui non seulement assurent les consultations diverses, mais ont accepté de former de nouvelles infirmières et de compléter par leurs leçons l'instruction des infirmières de guerre, dont huit ont obtenu le diplôme.

Le service des visites à domicile est assuré pour les malades qui ne peuvent se rendre aux consultations du dispensaire.

Les réfugiés ont été secourus par des dons de vêtements et par le prêt de différents objets de ménage, lorsque le Comité qui s'était formé à La Rochelle pour leur venir en aide a été dissous.

Deux wagons contenant des lits, objets de literie, etc., provenant de l'hôpital ont été expédiés à Bapaume; des distributions importantes ont été faites également aux œuvres locales.

Hendaye. — Le Comité d'Hendaye, fondé pendant la guerre, continue son action modeste en 1919. Il comprend 175 membres adhérents et 50 souscripteurs.

Il a organisé, au mois d'août, une fête de bienfaisance, dont le produit a permis d'envoyer au poste-dispensaire de Bazancourt (Marne) 30 paires de sabots, 30 paires de feutres ou sandales, 22 paires de souliers d'enfants, et à Lens (Pas-de-Calais), des candélabres, que les infirmières du poste se sont chargées de remettre pour l'église, 20 paires de souliers, 48 paires de pantoufles

ou sandales, 12 paires de petits feutres, 100 paires de galoches ou sabots et 2 kilogrammes de caramels pour les enfants de la garderie.

Rochefort-sur-Mer. — A l'Assemblée générale de 1919, le bureau a été renouvelé, la présidente et les deux vice-présidentes ayant désiré se retirer après la guerre. Le Comité se composait alors de 168 membres et sa réserve s'élevait à 30.496 francs.

Le nouveau bureau a eu à étudier la proposition qui lui était faite de prendre à sa charge le fonctionnement de la colonie de vacances de Fouras. Cette charge a été acceptée avec l'approbation du Conseil central.

Saint-Jean-d'Angély. — L'hôpital 105 ayant fonctionné jusqu'au 5 décembre 1919, le rapport de l'exercice se confondra presque entièrement avec l'historique de guerre. Depuis la fermeture de l'hôpital, le Comité a travaillé pour les réfugiés et s'est occupé des orphelins. C'est à cette branche d'activité qu'il désire consacrer une grande part de son effort, tout en travaillant à la reconstitution de son matériel.

Tarbes. — Réunit environ 250 adhérents et s'occupe très activement de la crèche municipale, organisée dans l'ancien local de l'hôpital. Un ouvroir a été formé pour la confection des layettes.

19^e RÉGION.

Alger. — Le Comité a fait, au cours de l'exercice, des dons importants à l'armée et a pris l'initiative d'une grande tombola, dite « tombola des Bijoux », dont la plus grande partie était destinée aux secours pour les régions libérées; puis il s'est occupé de préparer la réouverture de son dispensaire.

Constantine. — A fait fonctionner très activement un Foyer du Soldat et un ouvroir et consacré des sommes importantes aux dons à l'armée et aux hôpitaux militaires. Toutes ces œuvres ont été soutenues avec les ressources propres du Comité.

Oran. — A consacré plus de 50.000 francs aux dons à l'armée et aux désastres publics.

Bône. — A assuré l'excellent fonctionnement du Foyer du Soldat et envoyé de nombreux dons aux régions libérées. A souscrit pour le monument élevé aux morts de la guerre.

Bougie. — Le bureau a été renouvelé au mois de mai; jusque-là, les œuvres antérieurement créées : Foyer du Soldat, secours aux familles des démobilisés, ont fonctionné normalement.

Le Comité comptait, à cette époque, 120 membres; il en comprend 152. Il a décidé de continuer à se consacrer aux œuvres existantes et d'y joindre l'assistance aux régions libérées.

Le Foyer du Soldat a continué jusqu'en septembre, puis il a été fermé d'accord avec l'autorité militaire.

Les familles des démobilisés nécessiteuses ont reçu des secours en nature, dons d'alimentation, vêtements, layettes. Deux fillettes, dont le père est revenu tuberculeux de Salonique et dont la mère est également contaminée, ont été placées dans un pensionnat payant, où elles recevront une solide éducation pratique. Elles ont été munies d'un trousseau confectionné à l'ouvroir du Comité.

Le village de Guiscard (Oise) a été adopté. Il a reçu, par versements successifs, des sommes importantes ainsi qu'un grand nombre de colis.

Un ouvroir a été créé en décembre. Ses réunions, qui se tiennent à la main, sont très suivies; les nombreuses ouvrières bénévoles travaillent pour Guiscard et pour les veuves et orphelins de guerre.

D'autres dons ont été faits à plusieurs villages de l'Aisne et des Ardennes.

Un appel de fonds aux viticulteurs et industriels de la région a produit 16.000 francs.

Perrégaux. — Au cours de l'année 1919, 500 francs, produit d'une souscription, ont été envoyés aux rapatriés.

Une cantine de gare a fonctionné pour les militaires de passage. A chaque grande fête, les soldats originaires de Perrégaux recevaient un colis qui leur était mandat; le Comité a participé à l'appel fait pour l'édification d'un monument commémoratif.

Des cours de médecine ont été faits pour la formation des infirmières.

Les projets pour l'exercice 1920 visent l'organisation de cours de puériculture et les visites à domicile.

Tébessa. — Comprend 80 membres. Au cours de l'année, le Comité s'est préoccupé de recueillir les fonds en vue de la création « d'une infirmerie pour les femmes ». En attendant de pouvoir réaliser une œuvre indépendante, le Comité a obtenu l'admission des femmes à l'hôpital de Tébessa; il fournit le linge et une partie du matériel nécessaires.

L'installation « d'une crèche » et celle d'une « goutte de lait » sont à l'étude.

Souk-Ahras. — A adopté Carvin (Pas-de-Calais); il adresse tous les trois mois au Comité de patronage la somme de 1.000 francs; visite et assiste les soldats tuberculeux soignés à l'hôpital sanitaire militaire qui reçoit les tuberculeux du département; a participé à l'installation électrique de l'hôpital pour une somme de 850 francs.

A Batna, Blida, Cherchell, Sétif, Sidi-bel-Abbès, Mascara, Ain-Témouchent. — Les Comités se sont particulièrement préoccupés des soldats de passage ou mobilisés et des mutilés et réformés. L'exercice prochain les verra certainement orienter une part de leur effort vers les œuvres sociales.

20^e RÉGION.

Nancy. — Très éprouvé à tous les points de vue par la guerre, le Comité de Nancy, dont les derniers hôpitaux ont été fermés au courant de 1919, a consacré toute la fin de l'exercice à liquider le matériel et à tout remettre en ordre. Il fait tous ses efforts pour reprendre un nouvel essor et peut difficilement indiquer le nombre précis de ses membres, qui doit être d'environ 300.

Un premier projet concernant l'établissement d'une crèche a dû être abandonné pour diverses raisons, et le Comité a décidé la création d'un « Foyer du Soldat », qui répond entièrement à l'esprit de l'Œuvre.

Thion-les-Vosges. — Le Comité se compose de 174 membres. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1919, les rentrées ont été de 12.714 francs. Les principales dépenses ont été pour les orphelins de guerre (4.757 francs) et pour le Foyer du Soldat. Le Comité s'occupe particulièrement des orphelins, qui sont au nombre de 167; il les suit, en principe, jusqu'à 13 ans et au delà dans certains cas jugés nécessaires.

Les autres comités de la région, qui ont déployé une grande activité pendant

la guerre, n'ont pas eu, au cours de 1919, la possibilité de se réorganiser et de prévoir de nouvelles formes d'activité. Nous devons attendre le prochain exercice pour relater leurs travaux, mais nous ne saurions oublier à quel degré ils ont été à la peine.

× ×

Nous ne voulons pas abandonner la 20^e région sans rappeler les souffrances endurées par celles de nos présidentes qui, comme à Cirey notamment, ont eu à subir l'invasion et même l'emprisonnement en pays ennemis. Lorsqu'elles ont pu rentrer dans leurs malheureux foyers détruits, leur première pensée a été de compenser, dans la mesure du possible, les pertes subies par ceux de leurs compatriotes qui, au début des hostilités, avaient mis à la disposition de l'Union des lits et du linge. Tout cela figurait bien sur les listes de dommages de guerre; mais, en attendant, il fallait aider à la réinstallation des habitants et leur remplacer ce qu'ils avaient si généreusement donné pour les blessés, ne pensant pas alors qu'ils seraient eux-mêmes parmi les plus durement frappés.

TUNISIE.

Tunis. — 340 membres, 52 infirmières inscrites.

Activité. — En 1919, l'hôpital 101 a fermé seulement le 15 mars.

Création d'un dispensaire donnant ses soins gratuits aux indigents de toutes nationalités; assistance pécuniaire et matérielle à l'Œuvre des mutilés et à l'Œuvre de Tunis des veuves et des orphelins de la guerre, dont le Comité de l'U. F. F. est membre fondateur.

Envoi à la ville de Cambrai d'une somme de 5.000 francs et de plusieurs caisses de couvertures de laine, chandails, lainages divers.

Secours de 4.000 francs destiné à venir en aide aux réformés indigènes n^o 2, en attendant leur pension (sur la demande du général commandant la place).

Dons à différentes œuvres locales.

Cours pour l'instruction de nouvelles infirmières.

L'activité du Comité de Tunis a un vaste champ d'action; indépendamment de son dispensaire, qui soigne jusqu'à 100 malades par jour, ce qui constitue une lourde charge, il prête un concours actif aux œuvres locales d'après-guerre qui, presque toutes, sont des filiales de ces mêmes œuvres en France.

ALSACE ET LORRAINE.

Metz. — A créé deux Foyers du Soldat, organisé un poste de secours à Chevalineau, distribué des vêtements dans plusieurs villages dévastés; un ouvroir fonctionné et, à Noël, des vêtements ont été offerts aux enfants des écoles.

Mulhouse. — L'enseignement a été organisé, le Comité a créé un service d'infirmières visiteuses.

Strasbourg. — Le nombre des membres atteint 300. Un Foyer du Soldat, créé à Kehl, a rendu les plus grands services, ainsi que la cantine des mutilés.

Bitschwiller. — Le premier soin du Comité a été d'organiser un Foyer du Soldat.

Sarrebourg. — A Sarrebourg également, un Foyer du Soldat a été installé ainsi qu'un ouvroir; une distribution de vêtements et de jouets aux enfants pauvres a été faite à Noël; pour subvenir à tous ses frais, le Comité a organisé une loterie.

Phalsbourg. — A distribué des vêtements et des layettes aux familles nécessiteuses.

Illkirch-Graffenstaden. — S'est consacré à la préparation d'un dispensaire antituberculeux qui devait fonctionner au début de 1920.

A Neudorf, à Sainte-Marie-aux-Mines et à Rothau, des ouvroirs ont permis de venir en aide aux familles pauvres et d'aider les villages environnants.

Pays rhénans. — Deux Foyers du Soldat, créés à Trèves, ont été des plus appréciés.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL DE DIRECTION

9 juillet 1920. — Ratification de la nomination de M^{me} Aygueparisse comme présidente à Mexico. Approbation de la désignation de M. Gratien Guichard comme trésorier.

16 juillet. — Délibération concernant la location à la ville d'Oran de l'immeuble appartenant au Comité local (ancienne école Vassal). Préparation de l'Assemblée générale. Ratification de la nomination de M^{me} Trottmann comme présidente à Saujon.

4 août. — Approbation de la désignation de M^{lle} Sevestre comme trésorière à Avesnes. Envoi de matériel sanitaire en Pologne.

5 octobre. — *Conseil de direction.* — Elections du Comité d'Avesnes. Reconstitution du Comité de Granville. Ratification de la nomination de M^{me} G. de Boutray comme présidente. Approbation de la désignation de M. Bardou comme trésorier.

Conseil d'administration. — Approbation des comptes et des délibérations à présenter à l'Assemblée générale. Approbation des vœux et des résolutions proposées par le Conseil de direction du même jour. Approbation de la désignation de M. Adolphe Garrigue comme trésorier à Montauban. Rapport de M^{me} Brunet sur le fonctionnement de la colonie de vacances du bastion 47. Rapport de M^{me} Gauchas sur son inspection dans l'Ouest et le Sud-Ouest (service de l'enseignement).

22 octobre. — *Conseil d'administration.* — Election de la présidente générale, M^{me} Henri Galli. Nomination de M^{me} Pérouse comme présidente générale honoraire. Nomination de M. Marcel Trélat comme trésorier général honoraire et président de la section des finances du Comité consultatif. Nomination du bureau et des commissaires. Pouvoirs donnés au trésorier et au Conseil de direction.

29 octobre. — Réception de M^{lle} Carlier, infirmière de l'U. F. F., rapatriée de Moscou.

5 novembre. — Félicitations du Comité central au sujet de l'élection de M^{me} Henri Galli. Préparation de la X^e conférence internationale. Autorisation au Comité de Niort, d'acquiescer un local annexe de son siège social. Ouverture de la session des cours. Ouverture de crédit au service de culture physique au bastion 42. Notes de la directrice de la propagande sur son inspection dans la 3^e région. Approbation de la désignation de M^{me} Grosshémy comme trésorière à Aulnay-sous-Bois.

12 novembre. — Désignation de M^{me} Brunet, pour l'étude de l'organisation de la Croix-Rouge de la jeunesse.

19 novembre. — Désignation des rapporteurs pour la préparation de la X^e conférence internationale. Vote d'un crédit pour envoi de secours aux réfugiés de Crimée. Nomination du docteur Biolet comme délégué régional adjoint de la 1^{re} région, en résidence à Arras. Démission de M^{me} Jules Simon comme secrétaire de la section antituberculeuse. Nomination à ce poste de M^{me} Barthez, présidente de l'Aide immédiate. Inauguration d'un Foyer du Soldat à Nancy. Affiliation du sous-comité de « l'île de la Galite », dépendant du Comité de Carthage (Tunisie). Ratification de la nomination de M^{me} Riour comme présidente. Approbation de la désignation de M^{me} Clément comme trésorière. Ratification de la nomination de M^{me} Dumont comme présidente à Champigny. Adoption du programme d'enseignement d'hygiène sociale, sous réserve d'étude ultérieure de l'organisation des jurys de province.

Comités Régionaux.

Une fois de plus, nous insistons auprès des présidentes de nos comités régionaux pour qu'elles nous tiennent au courant de l'activité de leurs groupements. Il y a un intérêt évident à ce que l'œuvre de chacun soit connue de tous. Sans parler de l'émulation qui en résulte, les idées nouvelles, mises en commun, accroissent la richesse de la collectivité.

Nous éliminons des comptes rendus ce qui a trait à l'œuvre de guerre, cette matière étant réservée à l'historique de nos comités pendant la guerre, que nos lectrices trouveront dans la deuxième partie.

VI^e RÉGION.

Comité de Metz.

Le 17 juin, le baron d'Anthouard, ministre plénipotentiaire, secrétaire général de l'U. F. F., a donné à Metz, en l'hôtel de ville, une conférence sur l'« action des Croix-Rouges en temps de paix », qui, devant une nombreuse assistance, a remporté un très grand succès. La préfecture et la municipalité s'étaient fait représenter, ainsi que les autorités militaires. M. d'Anthouard a été présenté par M. Bertin, secrétaire général du Comité de Metz. Ce dernier, en termes émus, a rappelé le dévouement avec lequel M. d'Anthouard s'est occupé des prisonniers pendant la guerre. Prisonnier lui-même, M. Bertin a pu apprécier l'utilité de l'œuvre dirigée par M. d'Anthouard et ses paroles de reconnaissance en ont été d'autant plus touchantes.

L'Assemblée générale s'est tenue le 18 juin, sous la présidence du baron d'Anthouard, assisté de M^{me} Sangnier, directrice adjointe de la propagande générale. Après l'approbation des comptes de la trésorerie, il a été donné lecture de l'œuvre accomplie par le Comité depuis sa formation. Deux Foyers de Soldats ont été organisés et fonctionnent très bien.

L'U. F. F. distribua dans les régions dévastées de Lorraine de nombreux

secours en nature. En octobre, le Comité fonda un ouvroir à Cheminot, grâce auquel les jeunes filles du pays et des villages environnants purent confectionner des vêtements pour la population revenue dans ces pays dévastés. A ce moment, M^{me} Mirman, dont le généreux dévouement mérita l'admiration et la reconnaissance de tous, fonda à la préfecture un vestiaire scolaire, sous le patronage du Comité de l'U. F. F. Le vestiaire fournit des vêtements aux enfants pauvres des écoles. Suspendu pendant les mois d'été, ce vestiaire reprendra toute son activité sous les auspices de M^{me} Merceron, qui continue l'œuvre organisée par M^{me} Mirman. Enfin, le Comité a distribué, du 20 au 24 décembre, des jouets et des gâteaux aux enfants des différents établissements scolaires de la cité.

L'élection des membres du Comité a clôturé cette Assemblée. Ont été élus : présidente, M^{me} Maret; vice-présidentes, M^{mes} Frantz et Haas; secrétaire général, M. Bertin; secrétaire, M^{ms} Hennequin; secrétaire adjointe, M^{me} Papigny; trésorière, M^{me} Jung; trésorière adjointe, M^{me} Pauly; douze membres du Conseil ont été nommés.

Le 4 juillet 1920 a eu lieu à l'île de Sauley une kermesse des mieux réussies. Les nombreuses attractions, les comptoirs et le buffet furent assaillis par une foule joyeuse et empressée; un bal clôtura fort avant dans la nuit cette fête parfaitement organisée.

M. Alapetite, haut-commissaire de la République pour l'Alsace et la Lorraine; M. Merceron, préfet; M. le Maire de Metz; MM. Roger, Marcus, sous-préfet; M. Jacques Feichotes, etc..., avaient honoré de leur présence cette kermesse, dont le bénéfice est destiné aux villages dévastés et aux enfants pauvres des écoles de Metz.

VII^e RÉGION.

Comité de Barr (Haut-Rhin).

Le samedi 2 octobre, le Comité de Barr s'est réuni sous la présidence de M^{me} Sangnier. M^{me} Degermann, présidente, a donné les raisons pour lesquelles, jusqu'à présent, le Comité n'avait rien fait au nom de l'Union; la ville de Barr ayant adopté un village dans les Ardennes, il a travaillé jusqu'à présent à fournir les vêtements, linge, etc..., aux sinistrés.

M^{me} Sangnier ayant exposé les différentes œuvres auxquelles l'Union consacre ses efforts, le Comité a décidé de continuer à s'intéresser à un village dévasté des Vosges, qui deviendrait filleul du Comité de l'Union.

A Barr même, on s'occupe d'organiser un cours ménager.

Comité de Sainte-Marie-aux-Mines.

Une réunion a eu lieu le 21 septembre, sous la présidence de M^{me} Sangnier. A l'ordre du jour, le compte rendu de l'action du Comité depuis son organisation. Il a subventionné toutes les œuvres créées au moment de sa formation, particulièrement une crèche municipale.

Les cours ont été organisés et ont donné de bons résultats; ils reprendront en janvier.

XVI^e RÉGION.

Comité de Carcassonne.

A la suite de la visite de M^{me} Sangnier, le Foyer du Soldat a été réouvert; il a été inauguré le 24 avril 1920.

M. Mireur, préfet; M. Tourney, maire; M. Sentenac, adjoint; M. le colonel Trébassol, MM. les commandants Dubarry et Barbès, etc..., s'étaient rendus à l'invitation du Comité. Ils ont visité les trois salles, aménagées avec soin, rendues confortables et accueillantes par de jolies tapisseries, un bel éclairage électrique, de nombreuses gravures, de grandes tables sur lesquelles les soldats trouvent, avec de bonnes consommations à des prix très réduits, de quoi lire, écrire et jouer.

Un frugal goûter a été offert aux visiteurs, qui ont bien voulu féliciter le Comité, et en particulier la directrice, M^{me} Mazurier, de l'excellente organisation du Foyer et des résultats obtenus. Le Foyer de Carcassonne, fondé en mars 1916, a reçu des milliers de soldats et de blessés et s'est toujours suffi à lui-même. Malgré des ressources précaires, il faisait, pendant la guerre, de fréquentes distributions de gâteaux, chocolat ou fruits aux blessés des hôpitaux, donnait des secours aux soldats des pays envahis, envoyait des colis aux prisonniers, organisait des concerts, des arbres de Noël, etc...

XVIII^e RÉGION.

Comité de Pau.

Le 17 mai 1920, l'Assemblée générale du Comité de Pau s'est tenue sous la présidence de M^{me} Sangnier, directrice adjointe de la propagande générale, et de M^{me} Maupoil, présidente d'honneur du Comité.

La séance est ouverte par M^{me} de Lassence, présidente, qui remercie M^{me} Sangnier d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Elle donne ensuite la parole au docteur Vitrac, secrétaire général, qui rend compte de l'œuvre du Comité pendant la saison 1919-1920. Cette année, particulièrement active, a vu s'ouvrir un dispensaire-école, 6, rue Gachet, à Pau, et le Nid-Marin, préventorium infantile, à Hendaye. M^{me} Naudet, trésorière, donne lecture de l'état des finances et demande l'approbation à l'Assemblée. Le bureau est ensuite réélu. En voici la composition :

Présidente, M^{me} de Lassence; vice-présidentes, M^{mes} P. Lapalle et Dampeirou; secrétaire général, docteur Goudard; secrétaire, M^{me} Paul Naudé; trésorière, M^{me} Perrineau; directrice du dispensaire, M^{lle} de Calvinac.

M^{me} Sangnier est très heureuse de pouvoir féliciter le Comité de Pau du

superbe effort qu'il vient de faire et des résultats obtenus déjà. Elle remercie particulièrement M^{me} de Lassence, d'avoir accepté la présidence du Comité, auquel elle consacre tout son temps; les docteurs émérites qui assurent les services au dispensaire, secondés par M^{me} Hutton, dont l'éloge n'est plus à faire; toutes les dames du Comité et infirmières qui continuent leur œuvre de dévouement.

L'assistance était très nombreuse. Les membres du Comité consultatif étaient présents et ont approuvé la gestion du Comité.

A l'issue de l'Assemblée, les personnes présentes ont visité le dispensaire-école.

Le Comité de Pau de l'U. F. F. organisa pendant la guerre, dans l'ancien couvent des Franciscains, l'hôpital 137, une des formations les plus actives, les plus importantes, les plus appréciées de la région. Le Comité, ayant jugé que les résultats obtenus lui créaient de nouveaux devoirs, décida de fonder des œuvres d'après-guerre, afin de contribuer à l'immense tâche de rénovation et de reconstitution nationales qui incombe à notre pays au lendemain de la lutte dont il sort glorieux et meurtri. Son premier devoir a été la protection de l'enfance pour le relèvement de la race par l'amélioration de la santé publique, avec la lutte contre les divers fléaux qui la menacent dans sa vitalité et dans ses forces vives. Pour atteindre ce but, le Comité a fondé deux œuvres se complétant mutuellement :

- 1^o Le dispensaire-école, 6, rue Gachet, à Pau;
- 2^o Le Nid-Marin, préventorium infantile, à Hendaye-Plage.

Le dispensaire-école forme des infirmières, aides des médecins qui donnent leurs soins aux enfants indigents, des infirmières enquêteuses en vue d'une plus large contribution aux œuvres sociales.

Il a été ouvert à la clientèle indigente le 17 novembre 1919. L'installation, quelque peu laborieuse, fut menée rapidement à bien, grâce à l'union de tous les collaborateurs de cette Oeuvre éminemment patriotique et sociale. Les dames de la colonie américaine et anglaise, s'unissant aux dames de l'U. F. F., groupèrent pour une action commune les trois Croix-Rouges. Les meilleurs docteurs de la ville apportèrent leur concours à cette Oeuvre, organisée méthodiquement et administrativement.

Les divers services comprennent :

- 1^o La chirurgie générale (docteur Vitrac), les lundi et mercredi, de 11 heures à 12 heures;
- 2^o La petite chirurgie (docteur Peranère), les mardi et samedi, de 11 heures à 12 heures.

Les pansements quotidiens sont assurés par d'anciennes infirmières de l'hôpital auxiliaire 137 (ayant un acquis de cinq années de pratique), sous la direction du docteur de service;

- 3^o La médecine infantile (docteur Rigoulet), le jeudi, de 8 h. 30 à 9 h. 30;
- 4^o La médecine générale (docteur Goudard), de 11 heures à 12 heures;
- 5^o L'oto-rhino-laryngologie (docteur Lapalle), les lundi, jeudi et samedi, de 10 heures à 11 heures;
- 6^o Les maladies cutanées (docteur Lapalle), les lundi et jeudi, de 11 heures à 12 heures;

7° L'ophtalmologie (docteur Lisle), les lundi et jeudi, de 11 heures à 12 heures;

8° L'orthopédie infantile (docteur Balancie), le samedi, de 16 heures à 18 heures;

9° L'éducation physique thérapeutique (docteur Tissié), les mardi et jeudi, de 14 heures à 15 heures.

Ces deux derniers services sont spécialement réservés aux enfants.

L'installation du dispensaire comprend, au rez-de-chaussée, la salle des entrées (salle des cours et des réunions), le bureau de la directrice, une cour intérieure avec monte-charge; au fond de cette cour, la salle des plâtres pour le service d'orthopédie infantile. Au-dessus de cette salle, dans la même annexe, la salle de réserve du matériel et la cuisine de régime.

Le premier étage est réservé aux divers services de chirurgie, de pansements, de médecine, d'ortho-rhino-laryngologie, d'ophtalmologie, de stérilisation.

Le service d'éducation physique occupe le second étage : salle de gymnastique, vestiaire, cabinet du docteur, à côté duquel se trouvent la pharmacie, la salle de bains et le bureau de l'administration. Le troisième étage est occupé par la lingerie et le domicile du gardien-concierge chargé de l'entretien des locaux.

La salle de gymnastique est spacieuse, éclairée par trois grandes fenêtres s'ouvrant à l'ouest sur la place des Ursulines et laissant pénétrer le grand air et le soleil. Sur le parquet ciré, des lignes et des contours de pieds ont été tracés à la peinture pour l'application des mouvements de marche rééducative. Les agrès suédois, car c'est la méthode de gymnastique appliquée et basée sur les principes de Ling, sont ceux du service de la rééducation physique de l'ancien hôpital de physiothérapie 44, gracieusement offerts au dispensaire par M. Maupoil, préfet des Basses-Pyrénées.

Les séances de gymnastique thérapeutique furent immédiatement très suivies par des enfants malingres et déficients. C'est une vraie joie pour eux de participer à ces exercices, dont ils commencent à retirer de réels bénéfices. Parallèlement à l'organisation de son dispensaire, le Comité palois fondait à Hendaye-Plage son préventorium pour les enfants tributaires d'une cure marine.

Ce préventorium est constitué par une villa, « le Nid-Marin », admirablement située sur la côte basque, d'où elle domine la mer et la lumineuse côte espagnole. Le Comité aménageait cette villa en moins de quinze jours. Le 1^{er} août 1919, cinquante enfants de différents groupes de colonies de vacances venaient y jouir des bienfaits de l'air marin.

Le climat d'Hendaye opéra de véritables merveilles, en transformant les enfants envoyés de la Seine, de la Marne, de l'Alsace, de la Gironde, des Basses-Pyrénées, etc...

Les résultats furent si encourageants, que le Comité palois décida de laisser le Nid-Marin ouvert toute l'année, ce dont il n'a qu'à se louer devant le succès de plusieurs cures encore plus frappantes en la saison d'hiver que pendant l'été.

Certes, l'installation du Nid-Marin est encore bien rudimentaire, mais le Comité espère que le jour viendra où, grâce à la générosité de plusieurs, il

pourra transformer son œuvre en un home modèle, réalisant toutes les conditions d'hygiène les plus modernes.

Les enfants des deux sexes sont admis au Nid-Marin, les garçons, de 6 à 8 ans; les filles, de 6 à 13 ans, à condition de n'être atteints d'aucune maladie contagieuse. Un certificat médical doit être joint à la demande d'inscription. La direction de la maison est assurée par une infirmière diplômée; la surveillance, par des infirmières de l'U. F. F. du Comité de Pau. Un médecin est attaché à l'établissement; la maison dispose de 40 lits l'hiver et de 50 l'été.

On voit, par l'exposé ci-dessus, combien l'œuvre est urgente et utile, et combien il serait désirable qu'elle prenne rapidement une plus grande envergure pour lutter contre ce terrible fléau de la tuberculose qui menace chaque jour davantage notre race, si nous n'arrivons pas à la relever en fortifiant l'enfance.

Grâce à M. Maupoil, préfet des Basses-Pyrénées, qui, partout, s'est montré très dévoué à l'œuvre du Comité, une somme de 100.000 francs a été donnée par le Pari mutuel au Nid-Marin.

Le Comité central lui en est profondément reconnaissant.

XXI^e RÉGION.

Comité de Strasbourg.

Le 23 avril, l'Assemblée générale du Comité s'est tenue sous la présidence de M. Ziegler, délégué régional, présenté par M^{me} Sangnier, du Comité central. M. Ziegler, en quelques paroles touchantes, a dit sa joie de pouvoir assister à une réunion dans Strasbourg redevenu français.

M^{me} Sangnier, au nom du Comité central, a félicité le Comité de son activité.

Après l'approbation des comptes, il a été donné lecture de l'activité du Comité depuis sa création. Il s'est d'abord occupé du Foyer du Soldat de Kehl, qui fonctionne toujours, de même que celui organisé au centre de rééducation des mutilés. Outre ces foyers, un ouvroir a été créé. Les objets confectionnés sont destinés, en partie, à une crèche qu'on organise et aux habitants de deux villages lorrains dévastés que le Comité de Strasbourg a adoptés.

La nomination du bureau clôture la séance. Il est ainsi constitué : présidente, M^{me} Hück; vice-présidentes, M^{mes} Garcin, de Langenhagen, Koeberlé; trésorier, M. Schuhl; secrétaire général, M. Denizet.

Comité de Bitschwiller.

Le Comité s'est réuni le 18 septembre sous la présidence de M^{me} Sangnier. Après la fermeture du Foyer du Soldat, par suite du départ des troupes, le Comité a envoyé 1.500 francs aux régions dévastées et a fait des dons à diverses autres œuvres. Actuellement, il prépare une crèche; dans ce but, un ouvroir a fonctionné jusqu'à l'été et va reprendre incessamment.

Comité de Guebwiller.

Le Comité de Guebwiller, créé en mai 1920 par M^{me} Sangnier, compte, à l'heure actuelle, 140 membres. Son bureau est ainsi constitué : présidente d'honneur, M^{me} Schlumberger; présidente, M^{me} Firey.

Une conférence a été donnée à l'école de perfectionnement, par le docteur Legrand, médecin de l'hôpital militaire de Mulhouse, devant une assistance très nombreuse. Le Comité organise des cours de puériculture en vue du fonctionnement d'une crèche.

Comité d'Illkirch-Graffenstaden.

Le Comité s'est réuni le 18 août, sous la présidence de M^{me} Sangnier, pour exposer l'effort fait par le Comité depuis sa création.

Le dispensaire antituberculeux d'Illkirch-Graffenstaden a commencé à fonctionner au mois de février 1920. Depuis ce moment, 70 familles environ ont été visitées.

Il a fait admettre aux sanatoria deux fillettes d'une quinzaine d'années, trois femmes, un jeune homme. Douze enfants ont bénéficié des bienfaits des colonies de vacances et en sont revenus avec une augmentation de poids sensible. Il est question d'étendre l'action du dispensaire, qui, jusqu'ici, ne s'est occupé que de la seule commune d'Illkirch-Graffenstaden, à neuf localités avoisinantes.

Comité de Moyennoutiers.

Le Comité, créé en mai par M^{me} Sangnier, a pour présidente M^{lle} Nicole et comme trésorier M. Petitcolas. Le maire et M. le Curé sont présidents d'honneur. Une consultation de nourrissons est organisée par le Comité.

Comité de Raon-l'Étape.

M^{me} Sangnier a constitué, au début de septembre, à Raon-l'Étape, un Comité, dont M^{me} Villemin a bien voulu accepter la présidence, assistée de M^{mes} Nicole, Michel et Sadoul comme vice-présidentes; Demange, secrétaire, et M. Gabriel, trésorier. M. le Maire et M. le Curé ont accepté d'être présidents d'honneur. Le Comité organise une consultation de nourrissons, à laquelle il espère bientôt adjoindre une crèche, si nécessaire à la population ouvrière.

En outre, le Comité va ouvrir incessamment des cours ménagers qui s'adresseront à toutes les jeunes filles de 13 ans et qui auront lieu tous les soirs de 6 à 7 heures et le samedi après-midi, réservé comme jour de cuisine. Cette œuvre est appelée à rendre les plus grands services, la ville ne pouvant actuellement reconstituer de groupe scolaire, par suite de lourdes charges occasionnées par la guerre.

Comité de Thaon.

L'Assemblée générale, tenue le 27 mai 1920, est ouverte par M^{me} Ehre-vein, présidente, qui remercie M^{me} Sangnier d'avoir accepté de présider cette réunion, ainsi que du rôle actif qu'elle a joué lors de la création du Comité. Elle remercie ensuite ses dévouées collaboratrices et affirme l'intention du Comité de poursuivre sa tâche. Le Comité, qui s'occupe spécialement des orphelins, distribue mensuellement des dons en espèces et en nature pour une valeur totale de 500 francs. Avant de terminer, M^{me} Ehre-vein adresse un souvenir ému au cher et regretté président d'honneur, M. A. Lederlin, qui a tant encouragé le Comité à ses débuts et ne s'est jamais départi de la plus vive sollicitude envers les petits orphelins.

M^{me} Sangnier exprime la joie qu'elle éprouve à se retrouver au milieu de l'active section thaonnaise, dont les œuvres intéressent vivement le Comité central. Elle donne des renseignements, qui peuvent être utiles au Comité de Thaon, sur l'existence, à Hendaye, d'un dispensaire pour enfants. La trésorière fait ensuite un rapport financier. Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Enfin, il est procédé à l'élection de la moitié des membres du Conseil d'administration.

AFRIQUE DU NORD

ALGÉRIE.

Comité d'Alger.

C'est devant une assistance nombreuse et recueillie que la messe commémorative annuelle a été célébrée dans la cathédrale, magnifiquement parée pour la circonstance de faisceaux d'armes, de trophées et d'écussons.

On remarquait dans l'assistance : M^{me} Abel; M. le général de Bonneval, commandant par intérim le 19^e corps d'armée; M. le commandant Millet, représentant M. le Gouverneur général; M. le capitaine de vaisseau Legac, commandant la marine en Algérie; M. l'intendant général Pelletier; M. Louis Rivière, représentant le Comité central de l'Union des Femmes de France; M. Celly, adjoint, représentant M. le Maire d'Alger; le représentant du préfet, M. Chambeaut; M. Mesplé, président de la Société de géographie; de nombreux officiers généraux et officiers de toutes armes; M^{mes} Sesini et Oudard, vice-présidentes; M^{me} Arthur, le bureau et le Conseil d'administration du Comité; M. R. Rey, délégué régional; M. Mercier, secrétaire général; M. Chambon, représentant M. le Secrétaire général du gouvernement, et M. Darbéda, délégué du Comité.

Présidée par Sa Grandeur Mgr Laynaud, archevêque d'Alger, la cérémonie, suivie avec un pieux recueillement, a été rehaussée par l'admirable talent des artistes qui avaient généreusement prêté leur concours : M^{lle} Odette Godeau, harpiste, et M^{lle} Radisse, premier prix de violon du Conservatoire de Paris, qui interprétèrent le *Largo* de Haendel, le *Clair de lune* de Beethoven, puis la *Mort d'Ase*. M. de Tourski chanta d'une voix vibrante et émue le *Pie Jesu* de Stradella.

Pendant que Mgr Bollon officiait, les chants liturgiques furent exécutés avec une maîtrise parfaite sous la direction de M. l'abbé Salmon, maître de chapelle.

Enfin, M. l'abbé Huot, curé de Saint-Bonaventure, évoqua en traits saisissants les années douloureuses que nous venons de passer; sa voix éloquente rappela les atrocités de la grande guerre; il termina son émouvante allocution par un vibrant appel à l'union de tous les Français.

Le grand orgue a été tenu, avec sa maîtrise habituelle, par M. Dutard, organiste de la cathédrale.

Après la cérémonie, le Comité s'est réuni sous la présidence de M. Louis Rivière, qui, en une allocution des plus écoutées, a tracé le programme d'après-guerre de l'U. F. F. Répondant à son appel, le Comité a décidé d'orienter son activité vers les œuvres sociales; il va s'adjoindre l'œuvre de la Goutte de lait, qui, jusqu'ici fonctionnait séparément.

Nos lectrices trouveront ultérieurement, dans notre Historique de guerre, le récit de l'œuvre magnifique accomplie, sous les auspices du délégué régional, M. Rey, et de sa présidente, M^{me} la générale Moinier, par le Comité d'Alger, de 1914 à 1918.

Comité d'Oran.

Sous la ferme impulsion de sa présidente, M^{me} Gasser, le Comité d'Oran va donner un nouvel essor à son enseignement, qui comprendra notamment des cours d'hygiène et de puériculture.

Le rôle joué avec tant de maîtrise à Alger par notre délégué régional, M. Rey, l'a été à Oran avec un égal dévouement par M. le commandant Dutartre et par son adjoint, M. Esclavy.

MAROC.

Au cours d'une mission qu'il a accomplie pendant les mois d'octobre et de novembre, M. Louis Rivière s'est plu à constater la vigueur des racines qu'a poussées au Maroc l'Union des Femmes de France.

Ce résultat a été préparé par la mission de dévouement et d'abnégation accomplie par ses infirmières, mission sur laquelle planent l'exemple et le souvenir de M^{me} Jacques Feuillet. Depuis 1911, elles ont desservi, sans interruption, les hôpitaux militaires de Rabat, Casablanca et Meknès et contribué à la création des comités qui ont eu à cœur de développer notre influence.

Mais nous ne saurions oublier la grande part qui est due, en même temps qu'à l'activité des présidentes, à la vigoureuse impulsion donnée à toutes

les œuvres de la Croix-Rouge par M^{me} la générale Lyautey, qui, sur un autre terrain, complète, par un effort généreux, l'œuvre éminente accomplie par le résident général, pour la plus grande France.

A Casablanca, où jusqu'ici les dames du Comité se réunissaient régulièrement chez la présidente, M^{me} Laurent, femme du contrôleur civil, le Comité, à la suite d'une conférence donnée par M. Louis Rivière, a décidé d'ouvrir un cours d'hygiène, qui sera compris dans le programme de l'école ménagère créée par la direction de l'enseignement. Cette résolution a été sanctionnée par M. Hardy, directeur de l'enseignement, et les cours ouvriront incessamment.

A Rabat, où les conditions économiques rendent le travail collectif particulièrement difficile, nos infirmières desservent l'hôpital militaire et le dispensaire Marie-Feuillet, dont le fonctionnement est assuré par M^{me} Picard — de qui l'éloge n'est plus à faire — et par le distingué praticien qu'est le docteur Guilmotot. Cet établissement continue à rendre d'inappréciables services à une clientèle indigène chaque jour plus nombreuse.

A Meknès, dont le Comité est particulièrement florissant, — toutes les Françaises en font partie, — M^{me} Colombat, femme du colonel, assure d'une façon continue le ravitaillement des colonnes et des postes isolés, nombreux dans cette subdivision. A cette œuvre incessante, il va adjoindre la création de cours, qui seront professés à l'hôpital militaire qui porte le nom du docteur Louis Mauchamp.

Le Comité central adresse ses félicitations et ses remerciements à ceux et à celles qui travaillent à accroître au loin le patrimoine de l'Union.

ENSEIGNEMENT

A Paris, l'ouverture des cours a eu lieu dans les différents centres dès le début de novembre, dans des conditions particulièrement brillantes. Partout, nous constatons un nombre important d'élèves et une ardeur au travail qui nous donnent les plus légitimes espérances pour le succès des examens.

Aux « Annales », M^{me} Brisson a bien voulu, cette année encore, nous offrir sa belle salle de conférences; nos cours réguliers y ont commencé le 19 novembre.

Puis, le 24, c'était la première de nos conférences sur la puériculture. Les mercredis, à 5 heures, nous aurons la bonne fortune d'entendre successivement MM. les professeurs Couvelaire et Wallich; MM. les docteurs Devraigne, Lesné, Collin, Terrien, Lesage, Weill-Hallé; M^{me} Houdré. Le seul énoncé de ces noms nous est un sûr garant du grand intérêt de ces réunions. Enfin, le 6 mars, nos élèves seront reçues à l'école de puériculture de la Faculté, où la conférence de clôture leur sera faite.

Merci à nos illustres conférenciers; merci à M^{me} Brisson; merci à M^{me} Ligney, à qui nous devons cette remarquable organisation.

L'enseignement des infirmières d'hygiène sociale est une des questions les plus intéressantes de notre époque d'après-guerre : grâce à une entente avec le Comité national, les diplômes décernés aux infirmières de la Croix-Rouge ayant suivi l'enseignement spécial de leur Société auront l'équivalence des diplômes de l'école d'hygiène sociale. C'est là une décision dont nous nous félicitons et sur laquelle nous attirons l'attention de nos comités.

Nous sommes toutes disposées à organiser cet enseignement très spécial; nos programmes sont prêts et à la disposition des présidentes qui nous en feront la demande. Les études sont de dix mois; elles comprennent une partie théorique (cinquante cours) et une partie pratique (dix mois de stages divers).

Les élèves doivent être munies, préalablement, du certificat d'études de l'Union (minimum).

Les traitements des infirmières des stations sanitaires varient de 1.800 à 3.000 francs, ces infirmières étant d'ailleurs nourries et logées par l'établissement. Ceux des infirmières-visiteuses externes varient entre 4.200 et 8.000 francs.

A notre époque, où presque toutes les femmes sont dans la nécessité de se créer une situation, il nous semble qu'il y a là une question du plus haut intérêt et qui mérite de retenir l'attention de nos comités.

Pour tous renseignements (séjour à Paris, logement, bourses, etc.), prière de nous écrire.

× ×

Depuis notre dernier compte rendu, nous avons adressé, après réception des procès-verbaux : à Belfort, cinq certificats d'aides-infirmières; à Boulogne-sur-Mer, deux certificats d'infirmières, six certificats d'aides-infirmières; au Havre, un diplôme d'infirmière hospitalière; à Nantes, dix diplômes d'infirmières hospitalières, deux certificats d'études; à Oran, trois certificats d'études; à Orléans, trois certificats d'études; à Pau, neuf certificats d'aides-infirmières; à Périgueux, vingt-deux certificats d'aides-infirmières; à Rennes, cinq certificats supérieurs de puériculture, deux certificats d'aides-infirmières, cinq certificats d'infirmières; à Sfax, sept certificats d'études; à Tonnay-Charente, quatre certificats d'études; enfin, à Paris, il a été décerné cinq certificats d'aptitude à la culture physique.

La Directrice de l'enseignement,

J. LEFÈVRE

RÉCOMPENSES

Décret du 6 novembre 1920 relatif au port des décorations (*Journal Officiel* du 11 novembre 1920).

.....
Art. 5. — Les décorations françaises sont placées les premières, et dans l'ordre suivant, sur le côté gauche et en partant du milieu de la poitrine :

- La croix de la Légion d'honneur;
- La médaille militaire;
- La croix de guerre;
- La médaille de la victoire;
- Les décorations des ordres coloniaux;
- Les médailles commémoratives;
- Les décorations universitaires;
- Les décorations du mérite agricole;
- Les médailles d'honneur.

Les décorations étrangères sont portées à la suite et à gauche des décorations françaises, sans ordre imposé.

Art. 6. — Les dispositions du présent décret s'appliquent aux indigènes de l'Algérie, des colonies et des pays de protectorat autres que la Tunisie et le Maroc.

Art. 7. — Les autorisations prévues à l'article 3 s'appliquent aux étrangers qui ne sont pas membres de la Légion d'honneur.

Art. 8. — Le port des insignes de distinctions honorifiques créées et décernées par des sociétés, ou des rubans ou rosettes qui les rappellent, n'est autorisé que dans les réunions des membres de ces sociétés.

Art. 9. — Le décret du 10 mars 1891 et le décret du 5 juillet 1918 sont abrogés.

Fait à Paris, le 6 novembre 1920.

Signé : A. MILLERAND.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Légion d'Honneur.

Ont été promus ou nommés dans la Légion d'honneur, par décret du 30 octobre 1920 (*Journal officiel* du 31 octobre 1920) :

Au grade d'Officier.

M. Vernes (Amédée-Louis-Charles-Arthur), ingénieur-constructeur, délégué de l'U. F. F. pour les régions libérées (chevalier du 3 janvier 1892).

M. GASSER (Jules-Théophile), docteur en médecine, maire d'Oran (chevalier du 3 août 1908).

Au grade de Chevalier.

M^{me} veuve Renaud-Cordonnier (Gabrielle-Eugénie-Eulalie) :

Présidente de poste de secours aux réfugiés de passage à Arras, du Comité de l'U. F. F.; infirmière-diplômée de l'U. F. F., infirmière-major, présidente de la mutualité scolaire du canton d'Arras.

Titres exceptionnels : titulaire de la médaille de 1870-1871, a organisé à Arras l'œuvre du poste de secours aux réfugiés de passage et apporté aux malheureux évacués qui réintégraient leur domicile d'avant-guerre un grand réconfort moral et matériel. Elle a également créé dans le même poste de secours une consultation de nourrissons; au début des hostilités, elle a déployé beaucoup de zèle et d'autorité comme présidente de l'U. F. F. et ensuite comme infirmière-major à Berck-sur-Mer. Bien qu'agée de 73 ans et atteinte d'une claudication, n'a cessé de faire preuve du plus inlassable courage et du plus intelligent dévouement, continuant ainsi la noble tradition française qui lui avait valu précédemment la médaille commémorative de 1870.

M. Mouffier (Oscar-Henri), maire de Villers-Cotterêts, conseiller général :

Successivement docteur-médecin, médecin de l'hôpital de la maison de retraite de Villers-Cotterêts. Médecin de la gendarmerie depuis plus de vingt-cinq ans. Maire de Villers-Cotterêts. Conseiller général depuis 1913. Plus de trente ans de pratique médicale. Sept ans de fonctions électives.

Titres exceptionnels : dégagé des obligations militaires, a pris, à Villers-Cotterêts, en dépit de violents bombardements, la direction de l'hôpital de la Croix-Rouge, où il a prodigué sans relâche ses soins aux malades, blessés civils et militaires.

M^{me} Leclerc (Louise-Hélène-Sophie), veuve Hugues, présidente du Comité de Saint-Quentin de l'U. F. F. :

Présidente fondatrice de l'œuvre des crèches et des crèches municipales depuis 1895, de l'œuvre de préservation contre la tuberculose. Directrice du poste de secours de Saint-Quentin. Vice-présidente du Comité de patronage des détenues libérées, du Comité de l'œuvre ménagère, etc.

Titres exceptionnels : demeurée à Saint-Quentin pendant l'occupation, a prodigué avec un inlassable dévouement des soins aux blessés. Lors de l'évacuation de la ville, en 1917, a subi de la part de l'ennemi les pires souffrances et a été dirigée en Belgique dans les conditions les plus douloureuses.

Depuis l'armistice, a créé un restaurant populaire pour les réfugiés réintégrant leurs communes d'origine, organisation qui rend les plus grands services.

M^{me} Brunschwig, née Khann (Cécile), fondatrice de l'œuvre parisienne pour le logement des réfugiés.

Août 1914, fondation de la section du 6^e arrondissement de l'assistance maternelle et infantile dans le gouvernement militaire de Paris. Secrétaire de l'Union des œuvres du 16^e arrondissement. OEu-

vre parisienne pour le logement des réfugiés. Décembre 1914, fondation de l'œuvre des réfugiés, et mai 1915, fondation du foyer du soldat de Melun et de l'œuvre d'assistance fraternelle aux Alsaciens-Lorrains. 1917, fondation de l'association et de l'école des surintendantes d'usines.

Services particulièrement distingués rendus à ces œuvres.

M^{me} Javal (Marguerite-Rachel-Adèle) : secrétaire générale, fondatrice du secours d'urgence dans les régions libérées; membre du Comité directeur de l'œuvre des grandes associations françaises; déléguée pour les femmes de l'œuvre du « Bon gîte »; membre du comité d'organisation de l'exposition de Picardie, du Comité directeur de l'Union des œuvres de secours des pays dévastés; membre de l'école pour l'école, secrétaire générale de l'assistance aux dépôts d'écloués aux cantonnements de repos.

Titres exceptionnels : services distingués rendus dans les régions libérées; d'une activité inlassable, s'est dépensée sans compter et a fait preuve d'une intelligence réalisatrice qui n'a cessé de se manifester dans les œuvres de secours de la reconstitution.

M. Doumergue (Emile), doyen honoraire de la Faculté de théologie protestante à Montauban :

Professeur de la Faculté de théologie protestante de Montauban depuis 1881. Trente-huit ans de services civils.

Titres exceptionnels : a fait preuve pendant la guerre du plus beau dévouement patriotique et tout particulièrement par de nombreuses et ardentes publications de propagande.

M^{me} Foëgeli (Marcelle-Euphrasie), infirmière-major du poste de secours U. F. F. de Lens :

Titres exceptionnels : croix de guerre, citée le 19 octobre 1919.

Venue dans le Pas-de-Calais en qualité d'infirmière volontaire, peu de temps après sa démobilisation, comme infirmière du poste de secours du secteur de Lens, s'est immédiatement mise à l'œuvre pour créer ce poste, puis pour le développer; a prodigué ses soins aux blessés nombreux de la population civile par suite des explosifs abandonnés sur place par les armées et aux victimes d'accidents du travail et aux malades.

A ensuite largement contribué à la

création de l'hôpital provisoire actuel de Lens, où elle continue à remplir sa mission avec un dévouement au-dessus de tout éloge, une activité inlassable, faisant preuve, en outre, d'une compétence parfaite.

A su, au milieu des difficultés multiples rencontrées, faire œuvre essentiellement utile, et su gagner la respectueuse sympathie et la reconnaissance des sinistrés et des malheureux par sa grande bonté, sa douceur et le réconfort moral qu'ils ont toujours trouvé auprès d'elle.

M. Gauthier (Paul), directeur des mines de Carvin :

Ingénieur de l'École des mines de Saint-Etienne. Membre du Comité de district de Valenciennes. Directeur des mines de Carvin.

Directeur du Comité de ravitaillement hispano-américain et néerlandais pour la région de Carvin.

Titres exceptionnels : trente-trois ans de services professionnels.

Pendant les quatre années de l'occupation ennemie, a rempli les délicates fonctions de président du Comité de ravitaillement hispano-américain pour les régions minières de Lens, Henin-Liétard, Carvin, avec une rare compétence et un dévouement qui ne se sont jamais démentis.

M. Rey (Adolphe), avocat-conseil du gouvernement général de l'Algérie :

Successivement avocat, conseiller général de 1901 à 1913. Délégué financier de 1901 à 1904; ancien tuteur des enfants assistés; membre de la commission consultative de l'hôpital civil de Mustapha depuis dix-huit ans; président honoraire de la Société de tir; avocat-conseil du gouvernement général de l'Algérie et publiciste.

Titres exceptionnels : un an de services militaires et douze ans de fonctions électives. Services particulièrement distingués rendus dans l'exercice de ses fonctions et au gouvernement général de l'Algérie. Dès la guerre déclarée, s'est employé activement en faveur de la propagande française en Algérie. Secrétaire général, puis délégué de la Croix-Rouge, a été envoyé en mission sur le front français. A publié de nombreux articles sur l'Algérie pendant la guerre et des notes quotidiennes dans la presse locale, mettant son talent et l'influence dont il jouit au service de la cause française. A fait de nombreuses conférences au profit des œuvres de guerre.

Médaille de la Reconnaissance française [suite] (1).

Par décret rendu sur la proposition du Ministre des affaires étrangères (*Journal officiel* du 22 octobre 1920), le Président de la République a conféré la médaille de la Reconnaissance française aux membres de l'U. F. F. dont les noms suivent :

BRONZE

M^{lle} Douglas (Katherine-Mary), de nationalité américaine : a servi à l'internat du quai Debilly (Union des colonies étrangères) comme infirmière-major, puis comme infirmière et surveillante générale à la ferme-école de Champagne, et a toujours fait preuve d'un grand dévouement et d'un zèle inlassable.

M^{lle} Guenat (Rosalie), de nationalité suisse, sœur hospitalière diplômée, engagée à l'hôpital auxiliaire n° 105 de Belfort, depuis le 1^{er} août 1914; a soigné nuit et jour les malades avec un zèle, un dévouement et un désintéressement admirables.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la publication des dernières promotions de la Reconnaissance française.

NÉCROLOGIE

Le Comité d'Epinal a eu la douleur de perdre sa vice-présidente, M^{me} Méguin, qui, depuis la fondation du Comité, avait déployé une grande activité. Pendant la durée de la guerre, M^{me} Méguin s'est occupée de l'hôpital 101, puis a consacré toutes ses forces au Foyer du Soldat. Le Comité central, en reconnaissance des services rendus par cette vaillante Française, a fait remettre à sa famille la médaille de guerre de l'U. F. F.

Le Comité de Cette vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de M^{me} Petit, sa présidente, qui, depuis la fondation de la cantine de gare, avait consacré son temps à cette œuvre qui a rendu de si grands services à nos soldats. Malheureusement, M^{me} Petit avait trop présumé de ses forces et sa perte est vivement sentie.

(1) Errata :

N° du 1^{er} novembre, page 326, 1^{re} colonne : M^{me} Fiant (médaille de bronze de la Reconnaissance française), au lieu de : « a dirigé pendant 37 mois et... etc. », lire : « ...pendant 57 mois » ; même numéro, page 326, M^{me} veuve Golesceano, au lieu de : « Directrice de l'hôpital auxiliaire n° 108, à Soisy-sous-Montmorency », lire : « Directrice de l'hôpital 128, à Enghien. » ; même numéro, page 330, à partir du nom de M^{me} veuve Assaky, au lieu de : « médaille de vermeil », lire : « médaille d'argent ».

Nous apprenons le décès de M^{me} veuve Salignat à l'hôpital de Casablanca, où elle a été enlevée, le 4 décembre dernier, par un accès pernicieux en l'espace de quelques heures.

Nous adressons dès aujourd'hui à sa famille notre grande sympathie, nous réservant de dire ultérieurement ce qu'a été la tâche de cette bonne ouvrière de l'Union.

La direction de l'enseignement a le triste devoir de faire part du décès d'une de ses plus dévouées déléguées, M^{me} Poulet-Despouy; elle encore est une victime de la terrible guerre; elle s'est donnée sans compter; nous ne l'oublierons pas.

DIVERS

La directrice du personnel prie M^{mes} les Présidentes de bien vouloir prendre bonne note de la nouvelle décision concernant les livrets :

Ceux du temps de guerre (couverture jaune) gardent leur valeur pour le temps présent et l'avenir et nos anciennes infirmières continueront à y inscrire leurs états de service du temps de paix.

Les infirmières nouvelles qui obtiendront leur certificat recevront un livret (couverture grise) numéroté qui leur sera envoyé du siège central.

M^{me} la Directrice prie M^{mes} les Présidentes de bien vouloir lui adresser, après chaque examen, la liste des candidates avec les renseignements suivants :

| | |
|---|---|
| Nom | (nom de jeune fille pour femmes mariées), |
| prénoms | (dans l'ordre de l'état civil), |
| née le | , à |
| Nationalité | . Profession |
| Adresse complète (domicile habituel) | |
| Titres professionnels (titres médicaux, diplômes d'infirmière). | |

Des feuilles imprimées seront envoyées sur demande.

× ×

La directrice du personnel signale à tous les membres et spécialement à M^{mes} les Présidentes la loi des pensions du 31 mars 1919 (art. 57), qui s'applique à nos infirmières ayant été victimes de blessures ou de maladies contractées en service pendant la guerre 1914-1918, diminuant ou annulant leur capacité de travail.

Elle serait reconnaissante à M^{mes} les Présidentes de lui signaler celles de nos infirmières qui seraient dans le cas précité, pour qu'elle puisse établir une demande de pension :

Pièces à fournir :

1° Certificat prouvant qu'elles ont servi comme infirmières soignantes pendant la guerre et qu'elles ont contracté une infirmité ou une maladie résultant de la guerre (par accident ou par fatigue);

2° Certificats médicaux, donnant la date de blessure ou maladie et désignant cette blessure ou cette maladie (certificat d'hôpital si possible);

3° Acte de naissance;

4° Acte de mariage, s'il y a lieu.

Modèle de la demande.

M _____, nom _____, prénoms _____, demeurant _____ en qualité d'infirmière de Croix Rouge (*Union des Femmes de France*), a l'honneur de solliciter de Monsieur le Ministre de la Guerre une pension en vertu de l'article 57 de la loi du 31 mars 1919.

Elle déclare n'avoir formulé antérieurement aucune demande.

Cette présente demande est motivée par les services rendus et l'état de santé certifié par les pièces ci-jointes.

Elle demande à être convoquée pour passer une visite médicale.

Date :

Signature :

(Légalisation de la signature.)

Le Maire :



DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE⁽¹⁾

GROUPES DE PARIS.

1^{er} Arrondissement.

Le groupe de l'U. F. F. du 1^{er} arrondissement s'est réuni au lendemain de la mobilisation dans le grand hall d'entrée de la mairie, où, par la suite, on a bien voulu aménager des bancs. Là, on a reçu du linge, des vêtements que les personnes charitables apportaient et que les dames du groupe rendaient utilisables. Elles faisaient également des bandes pour les pansements.

La présidente, M^{me} Chédeville, fit des démarches pendant ce temps et obtint au Palais-Royal un local dans l'ancienne Cour des Comptes, où elle organisa, avec son groupe, l'hôpital 162, qui reçut ses premiers blessés le 8 septembre 1914. Il fut en pleine activité jusqu'au 22 novembre 1915, époque à laquelle le ministère des finances reprit le local pour le service des retraites militaires. Cette formation avait hospitalisé 400 blessés; sa liquidation fut terminée à la fin de décembre 1915. Elle avait vécu par ses propres moyens, ayant recueilli plus de 100.000 francs de dons, et, à sa fermeture, le groupe versa au Comité central un reliquat de 20.000 francs.

L'hôpital étant fermé, M^{me} Chédeville réunit à nouveau son groupe dès le mois de janvier 1916. On reprit les réunions de travail et on ouvrit un cours d'hygiène à la mairie. Les objets confectionnés pour les réfugiés étaient remis au siège central.

Enfin, en octobre 1917, le groupe décida de consacrer son ouvroir aux orphelins de la guerre et leur fit d'abondantes distributions.

Le groupe prit part à toutes les journées organisées, auxquelles l'U. F. F. prêtait son concours.

(1) Voir, dans le numéro de mars, l'historique des Comités des 2^e et 11^e régions; dans ceux de mai et de juillet, l'historique des Comités du gouvernement militaire de Paris; dans celui de septembre, l'historique des 1^{re} et 3^e régions; dans celui de novembre, l'historique des 4^e, 5^e et 6^e régions.

III^e Arrondissement.

Pendant la guerre, le groupe du 3^e arrondissement a fondé et entretenu :

1^o Un hôpital qui a fonctionné d'août 1914 à janvier 1919. Cet hôpital, alimenté par les souscriptions recueillies dans l'arrondissement ayant produit la somme de 186.899 fr. 30, a fourni 55.367 journées d'hospitalisation. La direction en fut confiée à M^{me} Georges Fiant, qui s'adjoignit aussitôt M. le docteur Hervouet, médecin-chef; M. le docteur Brunel, médecin traitant; M. Molle, administrateur, décédé et remplacé par M. Laurent, secondés par les infirmières du groupe.

Cet hôpital de 30 lits fut d'abord installé dans un établissement parfaitement aménagé et offert gracieusement par M. Segond, propriétaire de l'hôtel Européen, 67, rue Turbigo.

Cette organisation fonctionna jusqu'en février 1916, date à laquelle la Direction du Service de Santé, tout en reconnaissant que les soldats étaient parfaitement soignés, manifesta le désir de les voir transporter dans un local plus vaste et avec jardin si possible.

Après de multiples recherches et grâce à l'intermédiaire de M. Langlois, architecte de la maison Lombart, MM. Gérard et Tessier consentirent généreusement au prêt gratuit de leur magnifique propriété, comprenant un hôtel particulier entouré d'un grand jardin. Les lits furent portés à 42 et les journées d'hospitalisation se sont élevées à 40.564, l'hôpital n'ayant fermé que le 18 janvier 1919;

2^o Un ouvroir qui a aidé à vivre beaucoup de femmes et a confectionné environ 40.000 pièces (chemises, caleçons, chaussons, layettes, etc...).

Cet ouvroir a été, pendant cinq ans, dirigé avec intelligence et dévouement par M^{me} Coulom;

3^o Une soupe installée rue des Gravilliers a fonctionné de novembre 1914 à avril 1915, et distribué 30.000 soupes aux réfugiés;

4^o Une permanence, établie à la mairie du 3^e arrondissement dans une salle mise gracieusement à la disposition du groupe par M. le Maire du 3^e arrondissement. Dans cette permanence a été établi un vestiaire qui a habillé 1.500 personnes (hommes, femmes et enfants) et envoyé au front et aux prisonniers 60 paquets par mois, contenant linge, chocolat, tabac, savon, etc...

Ces diverses œuvres étaient sous la direction de M^{mes} Georges Caïn, Gentil, Huguenin, Jacob, Bouchet, Borelle et de toutes les dames du groupe, qui rivalisèrent de dévouement.

De plus, la cantine militaire et pour réfugiés de la gare de l'Est, sous l'habile direction de M^{lle} Suzanne Richard, secondée par M^{me} Ragot, fonctionna sans arrêt pendant les années de guerre. Les services et les quêtes pour cette cantine faits par M^{mes} Bony, Devisscher, Marie Langerock, Ygouf, Chevalier, M^{lles} Yvonne Buisson, Bleinat, etc...

IV^e Arrondissement.

Dès la déclaration de guerre, les dames du groupe du 4^e arrondissement établirent des permanences qui permirent de réunir en moins d'un mois 15.000 francs, remis au siège central.

Le 3 septembre, rue Crillon, l'hôpital 150 fut ouvert et fonctionna par les propres moyens du groupe jusqu'en 1917.

Il comptait 48 lits et le nombre des journées d'hospitalisation s'est élevé à 28.318. Le médecin-chef en était le docteur Alexandre.

Les dames qui se sont le plus dévouées sont M^{mes} Guerber, Chesne, Cagniant, Comet, Morand, Dubès, Prieur, Janson, Dupuy, Buissard, Bouillié, Tureotti, Doizon, Duclos.

V^e Arrondissement.

Dès le début des hostilités, le groupe du 5^e arrondissement ouvrit :

1^o Un ouvroir à l'Association des étudiants, 13, rue de la Bucherie, dans un local mis à la disposition de l'Union par les étudiants; une trentaine d'ouvrières y ont été employées; 12.960 pièces ont été livrées soit à l'hôpital 103, soit à l'Union;

2^o L'hôpital 103, à l'école normale supérieure, 45, rue d'Ulm, fermé le 31 janvier 1919. Il y eut plus de 93.000 journées de traitement pour 2.296 hospitalisés. Les dons en nature faits à l'hôpital par les soins de M^{me} Cacheux (literie, lingerie, etc...) s'élevèrent à 3.860 objets. Les dons en argent versés par M^{me} Cacheux se montèrent à 14.357 francs;

3^o Une permanence dès le début de la guerre, 25, quai Saint-Michel, chez M^{me} Cacheux.

En outre, les dons suivants furent distribués : 1^o aux soldats, 4.225 pièces (lainage et vêtements); 2^o aux familles nécessiteuses du 5^e arrondissement, 1.757 pièces; 3^o des pommes de terre, du pain à la cantine municipale du 5^e; 4^o à M^{me} Bérard, pour les Serbes, 50 vêtements; 5^o 22 ouvrages de dames pour la vente de l'Hygiène au front; 6^o envois de colis aux prisonniers, aux soldats des 79^e et 150^e régiments; 7^o envoi de 110 francs aux soldats aveugles (don de M^{me} Mouñet-Sully); 8^o ventes dans la rue et dons à des œuvres diverses par M^{me} Cacheux, 90.433 fr. 90; 9^o secours en argent aux soldats; 10^o 90 objets pour la vente de l'Union fraternelle des blessés de la Grande Guerre, plus 890 francs fournis par les vendeuses du 5^e.

Enfin, il fut remis à l'Union : une obligation de chemin de fer de 500 francs, des livres et brochures, 2.110 objets en nature et 22.224 francs pour les tuberculeux et les régions dévastées, 497 objets de pharmacie.

La permanence du 5^e arrondissement avait un poste d'enrôlement volontaire des Françaises. Le nombre des adhésions s'est élevé à 415.

VIII^e Arrondissement.

Au début de la guerre, le 2 août 1914, tout le Comité du 8^e arrondissement, mobilisé, s'est transporté à l'hôpital 121 (lycée Louis-le-Grand) pour

y remplir les fonctions désignées depuis plusieurs mois à chacun de ses membres.

La présidente du groupe, M^{me} Béraldi, avait été nommée lingère-chef.

L'hôpital a fonctionné sous la direction de M^{me} Einhorn pendant deux ans au lycée Louis-le-Grand, puis s'est transporté rue Clotilde jusqu'à la fin de la guerre.

La lingère-chef n'ayant pu, pour raison de santé, remplir ses fonctions que pendant les deux premières années, s'est occupée de réorganiser les séances de couture interrompues par le début de la guerre.

Ces séances, qui avaient lieu deux fois par mois, à la mairie de la rue d'Anjou, ont duré pendant les hivers 1917, 1918 et 1919. On y travaillait pour les hôpitaux.

Il a été fait aussi, en dehors des séances, du travail remis à M^{me} Lejars pour les pays envahis.

Pendant la guerre, le Comité du 8^e a pris part à deux ventes de charité de l'Union, en 1916 et 1919; il y a eu une quête à Saint-Augustin.

En plus, le 8^e a pris part à seize ventes de petites fleurs, drapeaux, médailles, dans la rue et obtenu de très beaux résultats.

X^e Arrondissement.

Pendant la guerre, le groupe a eu deux ouvroirs, dont le but était de faire vivre par la seule rémunération de leur travail les femmes « non secourues ». Il a distribué journalièrement 200 soupes, soutenu le Foyer du Soldat établi 126, rue Lafayette.

Au vestiaire, fondé pour les réformés de guerre, il a habillé, environ 1.000 hommes. En outre, le groupe envoyait des paquets aux soldats du front. Tous les ans, à Noël, il distribuait des vêtements et des jouets à 200 enfants. Enfin, il a participé aux ventes de la rue : cartes Tarride, drapeau belge, canon 75, journée française, du Secours national, Orphelinat des armées, journées du poilu, serbe, Paris, tuberculeux, colonies, etc..

Comme collaboratrices, citons : M^{mes} Sriber, Naudot, Bienfait, Delavant, Gunshardt, Frémont, Desmarquoy, Guillot, Garnier, Léger, Searle, Vuagnant, Wolff, Monjardin, Demarquet, Cornette, Souzé; M^{lle} Souzé, M^{mes} Capillo, Gilles; M^{lle} Gilles; M^{mes} Nourit, Novel, Bergeron, Blot, Challamel, Lambert, Heymann, Samuel, Jeanin, Meyer, Blanquière, Bouhaben, Darmant, Wietrich, Gorisse, Fougeras, Thivolet, Meunier, Rose, Collet, Bleinat, Mamiral, Delefosse, Courtier.

Bienfaiteurs : Massimbert, Brunswick, Weyss-Meyer, Kaiser, Carpentier, les ouvriers de la maison Pochet, le *Petit Parisien*, Compagnie continentale des compteurs United Shoe Machinery, Jonhson, Weill, Dauer, Jacob et Wolfers, Société métallurgique, Mélin, Meffre et Léotard, Keller, Mory, Baixeras, de Marche, Caride, Barthélémy, Lacorme, Rohf.

XI^e Arrondissement.

Pendant la guerre, le groupe du 11^e arrondissement a travaillé pour l'ouvroir et, pendant les cinq années, fait des distributions de linge, vêtements aux réfugiés, aux soldats et aux malheureux.

XII^e Arrondissement.

De 1914 à 1918, le groupe a entretenu un ouvroir 9, rue de Citeaux, par ses propres moyens et à l'aide du secours national pour le demi-salaire des ouvrières.

Tout ce qui a été confectionné a été distribué gratuitement, en particulier au vestiaire fondé pour les soldats de l'arrondissement, protégés « des Parrains de Reuilly ». 80 prisonniers de guerre des régions envahies et 45 soldats du front, pendant toute la guerre et jusqu'au retour, ont reçu des secours mensuels, colis, lettres, mandats, tandis que leurs familles étaient aidées et soutenues.

XIII^e Arrondissement.

Pendant la durée de la guerre, le nombre des adhérents du groupe du 13^e arrondissement s'est élevé à 183.

De 1915 à 1917, le siège de la permanence se trouvait au n° 25 de l'avenue d'Italie, d'où il a été transféré à la mairie du 13^e.

Le groupe a constitué un ouvroir pour la confection de lingerie pour les soldats blessés, les enfants et les pauvres du 13^e arrondissement. Il a centralisé les dons en nature pour les faire distribuer aux hôpitaux militaires, aux prisonniers de guerre et aux réfugiés. Il a entretenu deux lits à l'hôpital auxiliaire 103 de la rue d'Ulm pendant toute la durée des hostilités. De plus, il a recueilli et transmis au siège social les dons en argent que lui remettaient les bienfaiteurs de l'arrondissement, parmi lesquels on peut citer notamment : M^{me} Rivière, M^{me} Sainrapt (A.), les familles Poupinel et Parent.

Le groupe a participé à toutes les ventes de charité ou quêtes sur la voie publique ou dans les locaux mis à la disposition de l'Union par les grandes administrations telles que le ministère des travaux publics, le ministère de la marine.

De nombreuses collaboratrices ont contribué pour une large part aux succès constatés dans ces ventes ou dans le fonctionnement de l'ouvroir et quelques-unes d'une façon plus assidue. Citons : M^{me} et M^{lle} Perret, M^{lle} Guilledrat, M^{me} Rivière, M^{lle} Kampff, M^{me} Langlois, M^{lle} Mokaër.

XIV^e Arrondissement.

L'hôpital 102 a été ouvert par le groupe dès le mois d'août 1914, dans les locaux de la crèche Fénélon, rue Charles-d'Ivry : il a fonctionné jusqu'en octobre 1917. Le nombre des lits, successivement accru, atteignit 90. Le nombre des journées de traitement a été de 71.732. Après M^{me} Péaù, directrice au début, M. Marie Davy a assuré l'administration, tandis que M^{me} De-

clercq dirigeait l'économat dans les meilleures conditions de confort et d'économie.

MM. les docteurs Bouquet, Vitoux, Gallois, Espitalier, Denisty assurèrent successivement le service médical et chirurgical.

Le groupe a organisé, en outre, au mois de mars 1917, un vestiaire pour les réformés n° 2; ce vestiaire était en partie alimenté par l'ouvrier bénévole. Des dons de vêtements importants ont été faits par M. le professeur Letulle et par M^{lle} Chaptal. Les personnes assurant leur concours actif étaient : M^{mes} Brunot, Hauvette, Casel, Hadanard, Petit, Migault, Fouquerey, Scheimann, M^{me} et M^{lle} Defresners, M^{mes} Allier-Baillaud, Bessat, Cornet, Goyu, Kurten, Lehmann, Martin, Lalande, M^{lle} Jovignot.

XVI^e Arrondissement.

Présidente, M^{lle} Bonnefous; secrétaire, M^{lle} Viconte.

Voici quelle fut l'activité du groupe pendant la guerre : 500 adhésions, 150 lits complets, 10.000 vêtements recueillis et distribués, dons aux hôpitaux de Paris et de province, dons aux Belges réfugiés, distribution de 150.000 repas dans diverses sections de l'Aide familiale, dons aux prisonniers, participation active aux journées françaises. Toute cette œuvre de bienfaisance est due à M^{mes} Gay, Cruchet, Lussereau, la générale Lachasse, Soinoury, Candais, Trubert, Delard, Seure, Monssélet, Braqueine, Gravelin, Viconte, Roullier, Chabert.

En outre, M^{lle} Bonnefous fonda l'Aide familiale et collabora à l'organisation de l'hôpital Astoria.

XVII^e Arrondissement.

Le 20 août, M^{me} Casimir Berger, présidente du groupe, ouvrait, dans les locaux qui lui étaient concédés au lycée Carnot, l'hôpital auxiliaire n° 153, de 25 lits, puis de 36. Après la prise de Liège, cette formation sanitaire offrit la moitié de ses lits au Service de Santé belge et devint l'hôpital franco-belge, qui fonctionna jusqu'au 12 janvier 1919, sous la direction éclairée de M^{me} Peuvrel, qu'assistait un administrateur aussi compétent que dévoué, M. Maurice Bouhy. Comme directrice de la dépense, M^{me} Dioi-Trouillon, assistée de son mari, assura un service en tous points parfait. Les infirmières et chefs de service, M^{mes} Bouhy, Dehaynin, M^{les} Lévy-Finger, Morin, Retlinger, M^{me} Loyol, M^{lle} Loriol, M^{me} la générale Montaroux, rivalisaient de zèle et de dévouement.

Le nombre des journées d'hospitalisation s'éleva à 55.190.

A la fermeture, M^{me} Casimir Berger remit à la direction du matériel le matériel nécessaire pour la constitution éventuelle d'un hôpital.

Cependant, le groupe continuait à s'occuper activement de l'œuvre du Secours à l'enfance, dont l'activité est telle que, en quatre mois de l'année 1917, elle distribuait 90 layettes et qu'à la Noël 1918 elle habillait 1.230 enfants.

XVIII^e Arrondissement.

Dès le début de la guerre, un ouvrier fut créé dans chacune des quatre sections du 18^e arrondissement.

Des cours d'hygiène et de bandages furent également organisés. Elèves, aides auxiliaires furent reçues à l'examen. Plusieurs de ces élèves sont actuellement infirmières-majors.

Les charges de l'arrondissement devinrent si grandes que, pour aider les femmes privées de travail par la fermeture des grandes maisons de couture, l'ouvrier de la Chapelle fut transformé en atelier et une somme de 7.000 francs, recueillie parmi les membres du groupe et parmi leurs relations, servit à payer les salaires. La permanence de la Goutte-d'Or, recevant de nombreux dons de tissus, les envoya régulièrement à l'ouvrier Clignancourt, qui, de ce fait, se trouva centraliser le travail des trois autres. Le rendement total fut de 11.539 pièces de linge et sous-vêtements, tant pour nos ambulances que pour nos soldats.

Des abonnements mensuels furent versés par de nombreuses âmes charitables pour l'entretien de lits d'hôpitaux. Un concert fut donné, en mai 1917, au profit des villages reconstitués.

Indépendamment des ventes annuelles de l'Union, le groupe participa à dix-sept ventes publiques avec le concours dévoué autant qu'aimable de 150 quêtesuses.

250 adhésions nouvelles furent inscrites pendant la durée de la guerre. L'argent en fut versé au siège social, ainsi que toutes les sommes offertes à l'Œuvre.

XIX^e Arrondissement.

Pendant la guerre, le groupe a travaillé pour les soldats, les malades, a envoyé des paquets aux prisonniers. Il s'est beaucoup occupé de l'hôpital auxiliaire 198, qu'il soutenait par des cotisations mensuelles assez importantes.

Ce que sont devenus nos Comités de Russie

RAPPORT

Avant la révolution russe, nous possédions en Russie trois comités prospères :

- 1° Celui de Pétrograd, ayant comme présidente la marquise de Laguiche;
- 2° Celui de Moscou, présidé par M^{me} Rebotier;
- 3° Celui d'Odessa, présidé par M^{me} Fauqueux.

A Pétrograd, nos élèves recevaient l'enseignement pratique à l'hôpital français. A Moscou comme à Odessa, l'Union avait un hôpital à son nom, fonctionnant grâce aux secours de ses comités. Au début de la guerre, ceux-ci trouvèrent encore le moyen d'envoyer au siège central des dons importants en argent et en matériel.

Il y a quelques mois, M^{me} Galli me confia la tâche de réunir les membres dispersés par les événements en vue de reformer ces comités. J'allai trouver la marquise de Laguiche, de qui l'intérêt pour l'Union est toujours resté très vivant; grâce à ses conseils, aux renseignements qu'elle voulut bien me donner; grâce aussi à ceux que j'obtins de M. Fauqueux, fils de notre regrettée présidente d'Odessa, je pus rapidement grouper autour de moi les membres restants de nos anciens comités, et voir même s'y joindre de nouveaux dévouements.

Nos petites réunions comptent à l'heure actuelle 16 membres présents.

Notre premier travail consista en la formation, avec l'aide de matériel usagé rentrant de nos hôpitaux fermés, d'une formation chirurgicale de 125 lits,

M^{me} Poliakoff et tout un groupe de dames russes nous firent don d'une somme de 20.000 francs, prélevés sur les bénéfices d'une fête; cette somme nous aida à acquérir les instruments manquants; dans quelques jours, ces mêmes dames feront une vente dans les salons de la comtesse de Behague et se sont engagées à nous verser 20 p. 100 de leur recette.

Notre hôpital, on se l'imagine sans peine, changea plusieurs fois de destination; il devait tout d'abord partir avec le général Judenich; puis, le général Denikine en ayant entendu parler, nous envoya un de ses aides de camp; mais ce dernier nous fit des conditions que nous n'acceptâmes point. Enfin, l'été dernier, le gouvernement français nous le demanda pour le général Wrangel; nous ne voulions le laisser partir qu'en nous entourant des garanties de sécurité les plus complètes possibles; cet hôpital devant servir à faire renaître nos comités, nous ne voulions l'envoyer qu'à bon escient. Bien nous en prit.

Mais nous ne restâmes point les bras croisés pour cela; les envois se succédèrent :

- 1° Des colis individuels : plus d'une centaine, composés de vêtements, ali-

ments, médicaments, qui, partant sur un navire de guerre français, gagnèrent Pétrograd par Copenhague. Ces colis étaient à destination de nos malheureux compatriotes prisonniers des soviets. Ils arrivèrent : ceci, nous le tenons de la bouche même de quelques-uns des bénéficiaires, qui, rapatriés, redevinrent nos clients au camp de rapatriement du boulevard Jourdan;

- 2° Plusieurs distributions de vêtements, linge, pansements, médicaments, lait, etc..., faits par les soins de M^{mes} Brunet, Cresson et plusieurs des dames de notre Comité franco-russe aux baraquements du boulevard Jourdan;

- 3° Un envoi de 28 caisses et ballots emportés à Constantinople par sœur Catherine, des Sœurs de la Charité. Une partie de cet envoi fut distribuée par les religieuses aux malheureux réfugiés qui fréquentent leur dispensaire; une autre le fut aux orphelines de Galata; la dernière partie, enfin, fut remise par elle à notre consul, M. Vautier, qui la distribua aux réfugiés russes;

- 4° Un gros envoi de pharmacie, distribué par les soins du prince Obolenski, à Sébastopol, aux docteurs du pays. La Croix-Rouge russe, qui s'était chargée de convoier nos caisses, emportait, procurée par nous, mais à ses frais, une énorme quantité de sérums. Ce fut, du reste, la Croix-Rouge russe qui, généreusement, paya le port, fort onéreux, de cet envoi.

Nos médicaments et leurs sérums ont servi là-bas à combattre, bien petitement malheureusement (mais espérons que la route indiquée par nous sera suivie), les terribles épidémies qui, de l'Europe orientale, menacent notre Occident, microbes aussi mortels pour le corps que les sinistres doctrines bolchévistes le sont pour l'âme, et que notre devoir est de combattre à outrance.

Enfin, nous voici devant une tâche nouvelle et lourde : aider ces malheureux que la horde sauvage, acculant à la mer, a rejetés sur l'autre rive... : Constantinople...

Notre Comité, dans cette dernière ville, se trouve heureusement reconstitué et va pouvoir puissamment nous aider, nous donnant toute sécurité pour la parfaite répartition de nos dons. Sa présidente, M^{me} Léon Pissard, fait partie de notre Comité franco-russe et travaille avec moi depuis plusieurs mois. M^{me} Defrance, notre ambassadrice, de qui le dévouement en Egypte pendant la guerre a su accomplir de vrais tours de force, se met encore une fois à la disposition de notre œuvre.

Nous préparons, en ce moment, un envoi important de vêtements, médicaments, lait, légumes secs, etc. Il partira ces jours-ci.

Mon petit groupe de dames se met activement à la besogne afin de confectionner d'autres vêtements, l'achat d'étoffe étant moins onéreux que celui d'objets tout faits.

Enfin, chacune d'elles s'est chargée de faire passer dans différents journaux une petite note qui, je l'espère, en nous apportant des ressources nouvelles, nous donnera la possibilité de continuer notre œuvre et de faire encore, au nom de notre chère Union, un peu de bien.

J. LEIARS,

Vice-Présidente, Directrice de la propagande aux colonies et à l'étranger.

CIMETIÈRES AMÉRICAINS

Au mois de mars 1920, les trois sociétés de la Croix-Rouge française étaient sollicitées par la Croix-Rouge américaine en vue de mettre à la disposition des familles américaines, qui viendraient visiter les tombes de leurs enfants dans les cimetières du front et de l'intérieur, des dames sachant l'anglais, pour accueillir nos alliés, au nom de la France.

A cette époque, nous apprenions de toutes parts combien perfide et puissante était la propagande allemande aux Etats-Unis.

Un journal de Washington, dont nous avons reçu un extrait, avouait même que des bruits tendancieux y étaient mis en circulation et que, pour empêcher les Américains de s'embarquer pour la France, ceux-ci étaient prévenus « qu'ils s'exposaient, dans notre pays, à recevoir tous les affronts, y étant détestés à l'instar des Allemands ».

L'U. F. F. n'hésita donc pas. Il y avait là un double devoir à accomplir. D'abord, un devoir de reconnaissance envers ceux qui avaient combattu sur notre sol, et qui savaient, en quittant leur terre natale, que, blessés ou mourants, ils n'auraient pas la consolation d'avoir à leur chevet une mère, une épouse ou une fiancée.

Partis avec l'enthousiasme d'une jeunesse ardente, ignorant le plus souvent notre langue, restant parfois de longs mois sans nouvelles des leurs, ces jeunes gens avaient souffert d'une manière que beaucoup de Français ne réalisaient pas. Nous sentions donc, nous, membres de la Croix-Rouge française, que nous devions rendre aux familles de ceux qui dormaient chez nous leur dernier sommeil notre tribut de gratitude et de sympathie.

N'était-ce point aussi resserrer les liens qui nous unissaient à notre grande alliée d'au delà l'Océan, ces liens que La Fayette avait, par son geste généreux, forgés avec une force qui semblait devoir être indissoluble, sans le rôle désagrégeant des intérêts particuliers?

D'autre part, l'OEuvre des « French Homes », qui n'avait cessé, pendant toute la guerre, d'accueillir les soldats américains, de les visiter, de correspondre avec leurs familles, était tout indiquée pour accompagner jusqu'à la tombe de leurs enfants les parents auxquels l'OEuvre facilitait déjà le séjour en France.

Grâce à l'initiative généreuse et à l'inlassable dévouement de M^{me} Jousse-
lin, secrétaire générale des « French Homes », et après entente entre les trois sociétés de la Croix-Rouge, dans les environs immédiats de chaque cimetière où dormaient des morts américains, une répondante française fut chargée de faciliter de toute manière le pieux pèlerinage des familles.

C'est ainsi que M^{me} Hugues, présidente du Comité de l'U. F. F. à Saint-
Quentin, fut chargée d'assurer avec son auto le trajet jusqu'au cimetière de Bony et de recevoir au poste de secours les Américains de passage dans la ville; de même, M^{me} Bouchon, à Toul, M^{me} Mouffier, à Villers-Cotterêts,

etc., s'offrirent avec un élan spontané qui alla au cœur des familles éprouvées de notre grande alliée.

L'U. F. F., en même temps qu'elle présidait à cette organisation des visites des cimetières, voulut offrir aux Américains de passage en France, un souvenir tangible des liens d'amitié qui unissent les deux pays.

Une petite brochure, grâce à la bonne volonté de tous, fut imprimée à temps pour pouvoir être distribuée le Memorial-Day (30 mai 1920) dans tous les cimetières américains.

A la première page, une photographie du « Sammy américain » du cimetière de Suresnes porte en épigraphe les paroles prononcées par le maréchal Pétain à ce même cimetière : « Les soldats du droit, accourus d'Amérique, à l'heure où se décidait le sort du monde, ne reposent pas en terre d'exil; et, dans la même piété, la France portera son hommage aux tombes alliées comme aux tombes de ses propres enfants. »

Vient ensuite une lettre de bienvenue, « In Memoriam », que M^{me} Siegfried, membre du Conseil d'administration de l'U. F. F., et présidente des « French Homes », a écrite avec la chaleur communicative et l'élévation de sentiments que nous lui connaissons.

Sous le titre : « Quelques faits, quelques noms, quelques dates », suit la relation militaire du rôle de l'armée américaine pendant la guerre, écrite spécialement par le commandant Louis Rivière et traduite en anglais par l'ambassade des Etats-Unis (1).

Enfin, la brochure contient la liste des cimetières américains, une carte indiquant les réseaux des chemins de fer à utiliser pour y parvenir et la photographie du cimetière de Bois-Belleau, près Château-Thierry, dont le nom est si populaire chez nos alliés d'au delà l'Océan.

De toutes parts, l'Union reçut des lettres de remerciements émanant soit d'universités auxquelles nous avons envoyé, sur demande, un certain nombre de brochures (Fatherless Children, Chevaliers de Colomb, etc.), soit d'œuvres américaines, de sociétés, de membres du clergé, soit, enfin, de simples particuliers.

Toutes ces lettres, dont nous extrayons quelques fragments, nous assurent que notre geste de sympathie a été compris et apprécié. Notre but a donc été atteint.

« Cette brochure, écrit le professeur Johnson, de Columbia University, est un précieux souvenir. Je distribuerai celles que vous m'avez envoyées dès mon retour à New-York. Elles rempliront certainement leur but en créant un courant de sympathie et de compréhension mutuelle entre nos deux pays. »

« Il est presque superflu de vous assurer, écrit le professeur Vibbert, de l'American University Union in Europe, que nous serons très heureux de répandre parmi nos compatriotes ce témoignage de sympathie de l'U. F. F. »

(1) Cette relation a été publiée dans le numéro de la *Revue* du 1^{er} juillet 1920, sous le titre : « La partie jouée par l'armée américaine en 1918. »

« Mesdames,

» J'ai visité hier le cimetière américain de Château-Thierry. Une de vos petites brochures, intitulée : « Quelques faits, quelques noms, quelques dates », m'a été remise et je l'ai lue avec infiniment d'intérêt.

» En septembre prochain, je rentrerai aux Etats-Unis, après avoir visité votre belle France, ennoblie et rendue plus chère encore à notre cœur comme au vôtre par le sacrifice que nous avons fait en commun. Chacun de nous s'est offert avec élan pour la cause de la liberté et beaucoup lui ont effectivement donné leur dernier grand effort. Je vous serais infiniment reconnaissant si vous vouliez bien m'adresser trois autres de ces petites brochures pour des amis actuellement en Amérique, dont deux ont servi dans l'armée américaine : l'un d'eux (mon frère) s'étant battu en France, l'autre (mon fils) attendant son ordre de départ pour le front.

» J'envoie à votre Société, à vous-mêmes, à votre merveilleux pays, des souhaits de paix, de bonheur et un prompt retour à une prospérité sans fin, et je vous prie de croire à mes sentiments d'admiration profonde et de respect.

» Sincèrement à vous.

» Sand. S. W.

» 17 juillet 1920. »

× ×

« Madame,

» C'était avec intérêt et reconnaissance que nous avons reçu votre lettre et les 200 exemplaires de la brochure publiée par l'U. F. F., en collaboration avec les « French Homes ». Votre but, en faisant paraître cette brochure, est admirable, et ce sera pour nous un plaisir de les distribuer en votre nom. Nous voyons dans ce fait une nouvelle marque de la sympathie et de la bonté des femmes françaises, que nous avons appris à connaître alors que nos fils étaient vivants et que nous avons appris à mieux connaître encore maintenant qu'ils ne sont plus.

» Avec bien des remerciements, etc.

» Signé : Ch. P., major U.-S. Army, Chief Cemeterial Division. »

» Washington, 6 août 1920.

× ×

« A M^{me} Pérouse, présidente de l'U. F. F., France.

» Au nom des familles de mes frères d'armes, qui ont fait le sacrifice suprême de leur vie en servant leur pays, et en mon nom propre, je désire vous remercier très sincèrement pour les petites brochures de la Croix-Rouge que M^{me} R. nous a distribuées.

» Ces petits livres nous sont très précieux, à nous, qui avons servi en France, et aussi aux mères de ces jeunes gens et jeunes filles qui sont tombés dans votre cher pays.

» J'aime tout particulièrement le paragraphe intitulé : « In Memoriam », car il parle de ce lien d'amitié entre nos deux nations qui pour nous est inoubliable.

» M^{me} R. reviendra bientôt en France et nous sommes attristés de savoir qu'elle doit bientôt nous quitter. Nous avons fait de notre mieux, sur une petite échelle, nous qui appartenions à l'hôpital de la base 43, pour faire sentir à M^{me} R. combien nous avons apprécié la façon intelligente et désintéressée avec laquelle elle avait soigné nos soldats américains. Nous lui avons donné des témoignages de notre estime, et nous espérons qu'elle a appris à aimer assez notre pays et ses habitants pour revenir bientôt parmi eux.

» Comme membre de l'hôpital de la base 43, je désire vous remercier d'avoir autorisé M^{me} R. à rester avec nous dans notre hôpital de Blois. Nous n'oublierons jamais sa bonté et ses soins, car la connaître, c'est l'aimer.

» Sincèrement à vous.

» F. M.-E. »

× ×

« Vassar Collège Poughkeepsie, N.-Y., Président Office, 24 septembre 1920.

» Mesdames,

» Vassar Collège a reçu et apprécié infiniment le colis de brochures publiées par l'U. F. F. Celles-ci ont été transmises au président de la Croix-Rouge de notre Université, qui en a fait la distribution aux étudiants. Nous sommes certains que la lecture de ces brochures les intéressera vivement et que ceux de nos étudiants qui se trouvent actuellement à l'étranger pourront y puiser des renseignements utiles au cours de leur voyage.

» Nous ne sommes pas de ceux qui ont insisté pour que les corps des soldats américains tombés en France fussent ramenés en Amérique. Nous les remettons avec pleine confiance aux soins de nos amis français et nous savons que ceux-ci veilleront tendrement et loyalement sur eux. Pour nous, l'Argonne et la Meuse seront à jamais la terre consacrée, où a eu lieu l'effort commun des deux Républiques amies. Puisse cette amitié être durable!

» Plus de 150 étudiants diplômés de Vassar ont travaillé en France pendant la guerre et le « Vassar Unit », à Verdun, continue à travailler pour la France.

» Nous serions heureux si l'avenir nous permettait de resserrer les liens intimes qui nous attachent à la culture française et de chérir cette union, qui existe entre nous, comme un de nos idéals les plus précieux.

» Avec l'assurance de notre haute considération,

» Sincèrement à vous,

» H. M.-C. »

× ×

« Madame,

» J'écris au nom d'une mère américaine qui m'a demandé s'il me serait possible de trouver une dame française qui se chargerait d'aller de temps en temps mettre des fleurs sur la tombe de son fils.

» Elle voudrait connaître le nom de la personne qui accepterait cette mission pour se mettre en correspondance avec elle et lui envoyer de l'argent destiné à l'achat des fleurs.

» J'ai visité une partie des régions dévastées et le seul réconfort que j'y ai puisé a été de voir avec quelle touchante et pieuse sollicitude vos admirables femmes françaises ont entretenu les tombes de nos enfants. Je voudrais que chaque mère pût voir cela.

» La tombe au sujet de laquelle je vous écris est celle du lieutenant H. C., aviateur, attaché à l'escadrille française et enterré dans le cimetière civil de Pierrefonds.

» Croyez-moi, etc... »

Nous pourrions publier bien d'autres lettres encore. Il suffit de celles que nous avons reproduites ci-dessus, pour montrer que le geste de l'Union n'a pas été vain.



TROISIÈME PARTIE

Les prisonniers français à Moscou sous la Terreur russe

On ne lira pas sans émotion les lignes ci-dessous, écrites par une des collaboratrices de l'Union, qui a connu les horreurs des geôles bolcheviks. Secrétaire générale du Comité de l'U. F. F. de Moscou, directrice du Home français, arrêtée avec nombre de ses compatriotes, M^{me} Carlier a été la providence de ses compagnons d'infortune. Une fois de plus, l'Union peut être fière du rôle joué, dans des circonstances tragiques, par un de ses membres.

L'expédition française à Arkhangel et à Mourmansk, au printemps 1918, amena à titre de représailles l'arrestation des Français à Moscou et dans les grands centres de Russie. Le premier prisonnier fut M. Ludovic Naudeau, rédacteur au *Journal de Russie*, arrêté à la fin de juillet 1918. Nous ignorions alors l'arrestation du lieutenant Charpentier et du caporal Marguiller, qui restèrent trois semaines en prison sans ravitaillement et purent se croire oubliés de tous.

Puis, le 5 août 1918, un grand nombre de Français des deux sexes, de tout âge et de toutes conditions, étaient appréhendés au lit, à 6 heures du matin, et enfermés à la maison de l'ex-grand-maitre de police. Les femmes furent, en général, relâchées le soir même. J'en étais. Quant aux hommes, certains d'entre eux passèrent jusqu'à six semaines dans cette prison et y seraient sans doute restés plus longtemps, si une épidémie de grippe espagnole, qui enleva deux prisonniers anglais en quarante-huit heures, n'eût effrayé les bolcheviks, qui n'avaient pas encore, vis-à-vis de l'Entente, leur audace d'aujourd'hui.

Dès ma mise en liberté, je songeai au ravitaillement de M. Ludovic Naudeau. J'obtins à grand-peine du fameux Peters, alors chef de la commission extraordinaire, un permis d'entrer à la prison de la Ta-

gannka d'abord, puis à celle de Boutyrky, où fut transféré plus tard M. Ludovic Naudeau.

Quelque temps après, la mission militaire française étant allée le rejoindre dans cette dernière prison, je prenais officiellement, le 20 novembre 1918, la direction du ravitaillement des prisonniers et j'obtenais le droit de leur remettre à eux-mêmes, trois fois par semaine, vivres, linge et vêtements. La mission militaire se composait des commandants Chapouilly et Guibert, du commandant Ducastel, enfermé tout seul au Kremlin, dans les caves du Sénat, et ravitaillé avec le plus grand dévouement par M^{me} Victor Giraud; des capitaines Faux-Pas et Vacquier, des lieutenants Beaulieux, Barré, Charpentier, Hiaquer, Foissy, du sergent Grosley, de l'adjudant Jeannot, du caporal Marguillier, des soldats Martin et Oussikov. Parmi les civils, un consul, M. Charbaut, un ingénieur, M. Pottier, M. Ludovic Naudeau, un savant, M. Nason et M. Pierre Darcy, la personnalité française la plus connue de Pétrograd, où il était considéré comme une vraie providence par tous les Français, qu'il aidait de ses conseils et de sa bourse. A l'exception de M. Ludovic Naudeau, que, pendant longtemps, je pus voir seulement à travers une double grille, je pouvais, à chaque visite, échanger quelques mots avec nos prisonniers sous la surveillance d'un gardien, et connaître leurs desiderata. On juge avec quelle impatience était attendu par eux le jour du ravitaillement.

La santé générale des détenus français se ressentait du régime sédentaire et déprimant auquel ils étaient soumis. Ce fut d'abord M. L. Naudeau qui tomba dans un état de neurasthénie aiguë, qui nous inspira de vives inquiétudes. Puis, le 16 décembre, M. Darcy, malade d'entérite depuis longtemps déjà, mais ayant lutté jusqu'au bout de ses forces, se couchait pour ne plus se relever. Malgré toutes nos démarches auprès des autorités soviétistes, je ne pus le tirer de prison que douze heures avant sa mort, qui eut lieu le 23 décembre 1918, dans une clinique de Moscou; mais il eut au moins la douceur, à trois reprises de lucidité, de se sentir libre, soigné dans une chambre claire et propre et d'avoir auprès de lui deux amis : un ex-prisonnier, M. Mason, et moi, au lieu de la face patibulaire du bandit qui lui servait d'infirmier à l'hôpital de la prison.

A la même époque, les directrices et le personnel féminin enseignant des deux écoles françaises de filles de Moscou étaient enfermées, les unes à cette même prison de Boutyrki, les autres dans la prison de femmes du boulevard Novinsky.

Toutes ces femmes, religieuses de l'ordre de Saint-Joseph de Chambéry, durent vivre dans la promiscuité épouvantable des voleuses et

des prostituées, couchant sur la planche et dévorées par la vermine. L'une de ces malheureuses a perdu la raison à la suite de ces tortures. Une autre, M^{lle} Morens, directrice d'une des écoles, impliquée dans le fameux procès Lockhardt, n'a dû son salut qu'à la vive défense de son avocat (les avocats existaient encore à cette époque).

A la fin de janvier 1918, M. Duchesne, ex-consul de France à Pétrograd, vint à Moscou pour négocier avec le gouvernement des soviets un échange de prisonniers. La moitié de la mission militaire et quelques civils (en tout onze prisonniers) furent rendus à la liberté et rentrèrent en France.

Promesse fut faite à ceux qui restaient en prison que leur tour viendrait bientôt, mais, qu'en tout cas, ils seraient libérés une semaine plus tard. Hélas! la semaine dura un mois et le tour n'arriva que dix-neuf mois plus tard, le 27 septembre dernier, après la menace énergique de M. Millerand.

L'un des prisonniers, le lieutenant Charpentier, à force de passer par des alternatives d'espérance et de désillusion, et d'ailleurs très anémié par un régime absolument contraire à sa nature active, tomba dans un état de neurasthénie si grave, que j'entrepris des démarches pour hâter sa libération. Mais, déjà, les bolchéviks se sentaient sûrs d'eux; l'Entente ne leur en imposait plus, et quand j'allai supplier en faveur de mon malade Krylenko (le Fouquier-Tinville de la révolution russe), en rappelant la mort affreuse de M. Darcy et en exprimant ma crainte d'un sort analogue pour le lieutenant Charpentier, il me répondit, avec le rictus sardonique qui lui était habituel : « Ces gens-là ne nous inspirent pas de pitié. » Et, navrée, je partis sans qu'il m'eût donné une parole d'espoir.

Enfin, le 5 mars, les prisonniers français recouvraient leur liberté, mais pour si peu de temps!

Vers la même époque arrivaient à Moscou une vingtaine de prisonniers français, faits par les bolchéviks sur le front d'Arkhangel. Ces jeunes gens, dénués de tout, épuisés par un long voyage, anémiés par les privations, étaient dans un état lamentable. Plusieurs étaient blessés et avaient les pieds gelés. Les bolchéviks les placèrent dans un camp de concentration où ils étaient couchés sur la planche, nourris, Dieu sait comment! On leur laissa, par calcul, liberté de sortir dans Moscou, où et quand ils voulaient. On espérait arriver à les démoraliser et à les gagner à la cause soviétiste. Les communistes français les abreuvaient de littérature du parti, leur envoyaient des agitateurs, les invitaient à déjeuner, les faisaient assister à des conférences communistes. Qu'opposer à cette propagande effrénée? Un seul moyen, celui que notre cœur nous

dictait : attirer à nous, au Refuge français, parmi leurs compatriotes, ces pauvres enfants, leur rendre l'illusion d'une vie de famille dont ils étaient privés depuis si longtemps et les choyer autant qu'on le pouvait. C'est ce que chacun fit au Refuge, dans la mesure de ses moyens. Sans s'être donné le mot, sans exercer sur eux aucune pression, aucune propagande, les Français du Refuge de Moscou arrachèrent aux communistes français la proie que ceux-ci convoitaient pour se faire valoir aux yeux des soviets. Nos petits soldats ont résisté à tout : meetings, propagande, dîners succulents chez les ex-officiers français devenus bolchéviks; ils n'ont pas terni leur gloire de combattants de la grande guerre, et nous avons eu la joie de les rendre à la France, sains d'âme et de corps.

Il est facile de comprendre que cette mainmise sur les prisonniers français d'Arkhangel, les communistes français l'avaient vue d'un mauvais œil. L'un d'eux m'en avait manifesté plusieurs fois son mécontentement en termes non équivoques. Aussi, ne fus-je pas très surprise lorsque, dans la nuit du 14 au 15 juin 1919, des gardes rouges, ayant à leur tête un commissaire de la commission extraordinaire, vinrent procéder chez moi, au Refuge, à une perquisition à la suite de laquelle je fus arrêtée en même temps que le chancelier, M. Rosset, faisant office de consul de France à Moscou, M. Perraudin, directeur du Refuge, et M. Dufeu, adjudant-interprète à la commission extraordinaire.

Cette prison provisoire regorgeait de détenus, la plupart ignorant totalement le motif de leur arrestation (j'en pourrais citer des dizaines pris dans des rafles, par hasard, et qui sont restés des mois en prison avant d'être même interrogés). La malpropreté y était repoussante. Sur les planches où l'on s'étendait côte à côte, la vermine grouillait, et cela à une époque où le typhus exanthématique faisait rage. Nous étions gardées, dans les pièces réservées aux femmes, par des Lettones, de jeunes mégères aux traits boches, à veston et casquette de cuir, armées d'un revolver passé sans étui dans la ceinture pour pouvoir le braquer plus facilement sur nous à tout propos, et elles ne s'en faisaient pas faute. Ces gardiennes se relayaient toutes les douze heures. Celles qui avaient le service de nuit bambochaient jusqu'au jour avec des commissaires, mangeaient, buvaient, chantaient à côté de nous, faisant jouer le dé clic de leur arme pour jouir de l'effroi des femmes timides ou nerveuses. Aucun recours contre ces monstres : elles se savaient sûres de l'impunité. Dans cette prison, la vie était un enfer. J'en ai conservé le souvenir d'un abominable cauchemar.

C'est là, dans le sous-sol, qu'avaient lieu les exécutions sommaires, et les détenues qui, comme moi, couchaient par terre pour échapper à

la vermine des planches, pouvaient entendre les détonations et les plaintes, malgré le ronflement d'une auto dont on mettait le moteur en marche pour étouffer ces sinistres bruits. Les corps, jetés pêle-mêle sur un camion automobile, étaient emportés hors de la ville dans un endroit que j'ignore.

Après douze jours de cette vie infernale, 250 détenus, dont j'étais, et au milieu desquels je retrouvais les Français arrêtés avec moi, furent transférés, à pied, par une chaleur torride et succombant sous le poids de leurs bagages, à la prison de Boutyrki.

Sur notre passage, la foule se massait, apitoyée, mais apeurée en même temps, chacun se disant, non sans raison : Peut-être sera-ce demain mon tour? Les gardes rouges la refoulaient à coups de crosse, menaçant et invectivant les plus hardis. Je me souviens d'un geste qui me fit venir les larmes aux yeux : un homme du peuple, qui assistait à ces lamentables défilés, enleva son chapeau et se signa, comme devant un enterrement. En effet, notre convoi, formé de six prisonniers par rang, se déroulant entre deux cordons de gardes rouges, revolver au poing, ressemblait fort, par sa lenteur (il y avait des vieillards parmi nous) et son morne silence, à un convoi funèbre. Combien, d'ailleurs, allaient, sans le savoir, vers une mort violente!

Enfin, nous arrivâmes à la prison de Boutyrki. Je dis adieu aux Français, mes compagnons d'infortune, et fus dirigée sur l'un des bastions, la tour de Pougatchev, où je devais subir une quarantaine de dix jours avant d'arriver à mon cachot définitif. Ces dix jours me semblèrent une douce villégiature après les horreurs de la commission extraordinaire. Nous étions quatre dans ma cellule. J'avais pour compagnes une socialiste révolutionnaire de gauche, sortie du parti deux ans auparavant, une danseuse du corps de ballet du grand théâtre de Moscou, une femme d'officier et une jeune fille, ex-élève d'un gymnase où j'avais enseigné, entrée dans les bataillons de femmes et arrêtée pour n'être pas rentrée à l'heure à la caserne après une permission. C'est, du moins, le motif qu'elle nous donna.

La quarantaine terminée, je fus mise en cellule d'isolement. Mais, vu le grand nombre de prisonniers, on nous mit trois dans un cachot éclairé par une fenêtre étroite et grillagée, très haut placée. La porte massive, en fer, percée d'un judas et d'un guichet, s'ouvrait quatre fois par jour et vingt minutes chaque fois pour les nettoyages de cellules et les repas et pour une promenade circulaire dans une cour minuscule entourée de murs géants.

J'avais espéré, comme cela avait lieu autrefois pour les prisonniers que je ravitaillais, voir quelquefois, lors de la distribution des vivres,

M^{lle} Charpentier, sœur du lieutenant de ce nom, qui, dès mon arrestation, s'était spontanément offerte à me remplacer dans l'œuvre du ravitaillement. Une déception m'attendait : le règlement avait changé. Au cours de mes huit mois de détention à la prison de Boutyrki, je n'ai pu voir que deux fois quelques amis derrière la double grille où une trentaine de personnes, criant à la fois, chacune pour dominer la voix du voisin, produisaient un vacarme assourdissant où se perdaient les paroles sérieuses et pressantes qu'on aurait voulu échanger en ce quart d'heure si avarement compté.

Un jour, j'apprends que la mission militaire est de nouveau sous les verrous, non loin du bâtiment des femmes. Depuis ce moment, quelles ruses d'apache pour arriver à se voir de loin, à se crier un mot d'espoir, malgré les menaces de nos gardes-chiourmes!

D'épouvantables tragédies rompent souvent la monotonie de ces longs mois de captivité. Il était une heure affreuse entre toutes à la prison : 6 heures du soir, l'heure à laquelle une longue auto noire (le progrès a marché depuis 1789) vient chercher les condamnés à mort. En hiver, malgré les murs épais de la prison, les doubles fenêtres, le cordon de surveillance établi autour des prisonniers, on sait immédiatement tout ce qui se passe. En été, les fenêtres ouvertes, on guette, l'oreille tendue, le cœur frémissant, le sinistre appel du commissaire de la mort, appel suivi de pleurs et de gémissements. Encore un camarade, une compagne qu'on ne reverra plus! Par un beau soir de septembre 1919, 75 ont été ainsi appelés à la fois. Une de mes compagnes de cellule a perdu ce soir-là, son père, sa mère et sa grand-mère, car les femmes ne sont pas épargnées. Combien j'en ai vu disparaître! Les cellules vides se remplissaient aussitôt et la vie reprenait dans sa morne monotonie, comme si rien ne s'était passé.

Le 5 février 1920, les portes de Boutyrki s'ouvraient pour nous. Tous les Français devaient être transférés au camp de concentration créé dans l'ex-monastère d'Andronievsky, à Moscou. Quelle détente, après l'horrible tension nerveuse de la prison! Quelle joie de se revoir, de causer plus librement! Une partie des nôtres sont installés dans une chambre commune; d'autres se groupent à quatre dans les cellules de moines destinées autrefois à un seul habitant, mais là, comme à Boutyrki, l'espace manque. On s'installe joyeusement malgré tout, et nos Français débrouillards s'organisent avec une rapidité qui fait l'admiration des autres prisonniers.

Moi, je suis dans le bâtiment des femmes avec une princesse et une religieuse russes et une vingtaine d'autres femmes, pour la plupart des

voleuses ou des prostituées. La malpropreté est grande, la vermine pulule. Mais avec de l'énergie on finit par s'en débarrasser.

Quinze jours plus tard, la princesse russe, qui est infirmière au camp, est transférée dans une prison de femmes. On m'offre sa place. J'accepte, non sans crainte, n'ayant jamais soigné que des blessés; mais, grâce à la complaisance inlassable de l'infirmière-major, je me mets assez vite au courant, et, un mois après, je lui succède, car, libérée, elle part pour le sud de la Russie.

Grâce à ces fonctions, je puis enfin approcher les nôtres à toute heure, les aider de mon aiguille et de mes soins; ma vie devient intéressante; je ne sens plus le joug du camp, j'ai la joie de me sentir utile. Outre les contre-révolutionnaires, j'ai, parmi mes malades, des amoureux, des voleurs, des meurtriers même; mais, dans l'épouvantable misère qui sévit en Russie, qui sait la part de responsabilité de chacun de ces malheureux? Leur vie à la plupart est atroce au camp. Réduits à une ration de famine qui les force à chercher dans les tas d'ordures les pommes de terre pourries ou des têtes de harengs, obligés à des travaux souvent pénibles malgré leur état de faiblesse, ils sont vraiment à plaindre, les misérables; et, malgré leur faute et leur crime, nous avons pour eux, mes camarades et moi, une pitié profonde.

Les étrangers, eux, sont ravitaillés par leurs Croix-Rouges. La nôtre, bien que n'existant pas officiellement, a fait merveille, et je ne proclamerai jamais assez haut l'énergie déployée par M^{lle} Charpentier, courant les camps et les prisons, affrontant les commissaires pour nous venir en aide et nous apportant deux fois par semaine, avec le réconfort de sa présence, les vivres qu'elle a pu trouver au prix de quelles difficultés!

Au camp, nous vivons au milieu des tombes. Nous nous habituons vite à ce voisinage. La révolution est venue troubler les pauvres morts en leur dernier refuge. Beaucoup de tombeaux ont été violés et pillés; les croix sont cassées, les icônes enlevées. Des squelettes s'aperçoivent dans des caveaux ouverts. Les grilles entourant les tombes ont été arrachées pour servir aux besoins du camp. Malgré la désolation du lieu, le cimetière nous attire. Il fait si bon sous ces vieux arbres, que bien souvent, malgré la défense expresse, nous y passons quelques bons moments de repos moral.

Un jour, que je ne puis me rappeler sans terreur, cette vie relativement calme est secouée par un accident terrifiant. Sept des nôtres sont appelés à la section spéciale de la commission extraordinaire, le plus épouvantable des cachots soviétistes, où règne le secret le plus absolu, où sont défendus livres, journaux, crayons, papier, et d'où, le plus sou-

vent, l'on ne revient jamais. L'angoisse nous serre le cœur, car le temps passe et nos malheureux camarades doivent être dans un état épouvantable. Enfin, au bout de deux mois, ils reviennent au camp, nous font le récit de leur misère. La merveilleuse énergie française a triomphé, une fois de plus, des tortures morales imposées. Ils ont résisté à l'ignoble chantage auquel on les a soumis.

Cet incident pénible gâte l'impression première produite en nous par le camp. Nous sommes rendus plus nerveux par les espérances de libération, suivies de déceptions trop souvent renouvelées. Nous craignons de passer un nouvel hiver en captivité, lorsque, enfin, l'action énergique de M. Millerand vient nous rendre l'espoir. Quel enthousiasme lorsque, le 27 septembre, à 10 heures du soir, après avoir dit adieu à nos malheureux compagnons de captivité, nous franchissons le seuil du camp pour n'y plus rentrer. Au chant de la *Marseillaise*, par un magnifique clair de lune, le convoi se met en marche allègrement, encadré jusqu'au bout par les inévitables gardes rouges, qui, chose bizarre, ne nous molestent plus. C'est que l'initiative française en Pologne et le radio très net du président du Conseil leur ont montré que la France est toujours à craindre et par conséquent à respecter. Car l'on peut dire, parodiant le dicton médiéval :

Poignez bolchévick, il vous oindra.
Oignez bolchévick, il vous poindra.

Isabelle CARLIER.

ÉTUDES SUR LE RÉGIONALISME

La Bourgogne

Il est impossible de fixer à la Bourgogne des limites précises. Elle n'a pas, comme d'autres provinces, des frontières naturelles pour encadrer son territoire; elle ne connaît ni unité géologique ni unité ethnographique. Contrée de passage, trait d'union entre les régions méditerranéennes et le nord de la France, entre l'Aquitaine et les pays rhénans ou daubiens, elle a reçu, depuis les siècles les plus lointains, des contingents de toutes les races qui ont laissé quelques-uns des leurs sur un sol particulièrement favorisé par la nature : troupes d'émigrants, voyageurs isolés, coureurs d'aventures, trafiquants, se sont laissés séduire au passage et se sont arrêtés, apportant un sang nouveau qui s'est si bien fondu dans l'ensemble, qu'on ne saurait, sans témérité, chercher aujourd'hui à le reconnaître.

Il y a, cependant, une terre bourguignonne bien caractérisée, une sorte de noyau central avec ses antiques capitales : Dijon, Beaune, Alésia, qui n'est plus maintenant qu'un village, Châtillon-sur-Seine, héritier du Laticum gaulois, Autun, Chalon-sur-Saône une de nos plus vieilles cités commerciales dont l'origine se perd dans la nuit des temps préhistoriques. C'est l'ancien empire des Lingons et des Eduens; c'est l'arête montagneuse qui sépare les bassins de la Seine, de la Loire et du Rhône. Puis, lorsqu'on s'éloigne de ce centre, on est toujours en Bourgogne, mais l'on passe insensiblement à d'autres provinces. Ne nous attachons pas aux limites fixées assez arbitrairement jadis par l'organisation administrative de l'ancienne France.

Langres faisait partie du gouvernement de Champagne; mais une portion importante du pays langrois, de la Lingonie, est essentiellement bourguignonne. La région d'Auxerre et de Tonnerre voisine avec la Champagne et l'Orléanais. Les confins entre la Bourgogne, le Nivernais, le Beaujolais et le Lyonnais sont bien peu précis. Les Dombes, le Bugey, le pays de Gex, qui ressortissaient au Parlement de Dijon, ne sont guère bourguignons, et une partie de la Franche-Comté était appelée par nos vieux auteurs : la Franche-Comté « bourguignotte ».

Ce vaste territoire à la plus grande variété d'aspects. Au nord, le plateau de Langres et le pays de la montagne, ou Châtillonnais, abritent les sources de la Marne, de l'Aube, de la Seine et de plusieurs affluents de la Saône; c'est une région calcaire, particulièrement sèche, peu peuplée, couverte d'immenses forêts entrecoupées de friches et de cultures là où le sol se montre suffisamment généreux. A l'est, s'étend la plaine de la Saône, aux terres riches et profondes, plus spécialement humides dans la Bresse, parsemées, entre Dijon et Chalon, de forêts aux arbres magnifiques; à l'ouest, on rencontre le massif granitique du Morvan, à la physionomie si caractéristique et si sauvage, d'où sortent l'Yonne et ses affluents, entouré de l'Auxerrois, du Tonnerrois, de l'Auxois et du Charolais; enfin, au sud, voici le Mâconnais tout imprégné de senteurs déjà méridionales et qui rappelle à M. Vidal de La Blache les montagnes de la Grèce. Coupant toute la Bourgogne, du nord-ouest au sud-est, se déroule comme un ruban, la « côte », aux célèbres vignobles : étroite bande de terre calcaire et aride, sans pittoresque, très peuplée, dont la richesse a répandu dans le monde entier la renommée de la Bourgogne.

Une si grande diversité dans la nature du sol a multiplié la nature des produits et des ressources offertes à l'activité humaine. Selon les régions se sont développés l'élevage du bétail, l'agriculture, la production et le commerce du vin; l'industrie forestière a pris une grande place et l'on est loin d'avoir tiré d'elle tout le parti dont elle est susceptible. La pierre à bâtir est presque partout abondante et excellente : elle fait vivre de nombreux ouvriers et donne à tous les villages cette apparence solide et cossue qui frappe les étrangers : une maison dure plusieurs siècles sans grosses réparations dans le gros œuvre. Ça et là, des carrières d'argile ont permis l'établissement de tuileries qui peuvent exporter au loin. L'industrie métallurgique, très répandue jadis, s'est, par suite des circonstances économiques, concentrée surtout dans le département de Saône-et-Loire, autour du Creusot, au milieu du bassin houiller à qui Monceau-les-Mines a donné son nom.

La population, issue de races diverses, très mélangée et très amalgamée, se différencie cependant selon les régions. Cela tient-il à certains fonds autochtones qui auraient subsisté malgré les afflux étrangers? Cela est possible, particulièrement pour le Morvan dont les habitants ont un caractère physique et moral qui leur est propre; mais il est plus vraisemblable que ces disparités, qui apparaissent plutôt dans les mœurs que dans la nature physique de l'homme, proviennent surtout des conditions de l'habitat. Le citadin, le vigneron de la côte ne sont pas les mêmes que l'agriculteur, l'éleveur, le forestier ou l'industriel.

Leur genre de travail, leurs préoccupations, leur facilité variable de vie, la lutte contre les éléments, l'abondance des produits et du numéraire, leur rôle dans l'activité sociale de la nation ne sont pas semblables pour les uns et pour les autres. Ici se sont développés l'amour de l'épargne, les principes d'économie et même la parcimonie; là, lorsque le gain est rapide, le laisser-allér et le besoin de dépenser. Les uns s'attachent au terroir, aiment le sol qu'ils ont tant de peine à faire fructifier; les autres, ayant leur gagne-pain dans leur talent personnel, sont plus enclins à l'émigration et vont volontiers chercher fortune ailleurs.

Ce sont là, il est vrai, des caractères que l'on retrouve dans toutes les provinces, et la Bourgogne ressemble sur ce point à presque tout le reste de la France. Le fait pour la jeunesse d'apprendre tout autre métier que le métier agricole, c'est-à-dire celui qui, pour s'exercer, a besoin du sol où l'on est né, dont on connaît les besoins et les ressources, est une occasion donnée à la tentation de gagner la ville ou l'agglomération industrielle; c'est un bras qui peut être perdu pour l'agriculture.

Dans une partie de la Bourgogne, la terre est assez riche, le travail qu'elle demande assez astreignant et assez varié, le bénéfice qu'elle procure, assez élevé, pour nécessiter toute l'activité, disons annuelle, de l'homme. Dans d'autres régions de la province il n'en est pas de même : le sol est pauvre; les terres arables de peu d'étendue; la rémunération médiocre; le paysan a des loisirs. C'est surtout celui-là qui sera attiré par la ville, par le métier industriel ou l'emploi public. L'idéal serait donc de trouver pour nos villages des travaux industriels pouvant s'exercer à domicile, ne détournant pas de la culture des terres et permettant d'utiliser avantageusement les nombreuses lacunes que laisse celle-ci dans des journées souvent vides. Cela intéresse particulièrement les femmes, car dans beaucoup de cantons bourguignons l'homme trouve, à côté du travail des champs, une occupation dans la forêt, où il y a à faire en toutes saisons.

Mais le travail à domicile, fait à la main, ne donne, dans notre siècle d'industrialisation de toutes choses, qu'une rémunération inférieure; non pas que les produits ne soient pas bien payés, mais le temps employé est trop considérable et, par conséquent, le résultat insuffisant. Pour remédier à ce grave inconvénient, il faut pouvoir transporter la force motrice à domicile, y établir, par exemple, des moteurs électriques faisant agir de petits ateliers familiaux produisant rapidement pendant les moments de liberté. Malheureusement, la Bourgogne est loin d'être favorisée en pareille matière : ses chutes d'eau sont insignifiantes même l'hiver et ne donnent presque rien en été. Il y a donc là

un problème difficile à résoudre, mais non pas impossible. C'est affaire de circonstances locales et l'on peut trouver tel ou tel village où l'on pourrait songer à l'application de ce programme. En admettant ces conditions résolues, quels travaux pourrait-on y introduire? C'est encore là une question d'espèce, et il n'est possible ni de poser une règle de principe, ni de donner des conseils. Le seul que l'on puisse émettre, c'est de n'agir qu'avec la plus grande prudence et d'éviter tout ce qui pourrait encourager dans la jeunesse la tendance trop généralisée de préférer la profession industrielle à la profession agricole. Aussi, serait-il préférable de favoriser surtout ce qui se rattache à l'exploitation rurale : l'élevage de la volaille, possible partout, dont les produits sont ramassés directement à la ferme par les intermédiaires, la culture des fruits, là où la bénignité des saisons le permet et si on se trouve à proximité d'une confiserie ou d'une fabrique de liqueurs. On peut très avantageusement s'adonner à la récolte et même à la culture des plantes médicinales; il y a en Bourgogne des syndicats de pharmaciens très avertis qui prennent un intérêt tout particulier à cette branche d'activité. Ce ne sont là que des exemples, mais ils suffisent pour montrer qu'il n'est pas impossible de trouver des accessoires rémunérateurs de la grande culture et que les femmes ou les hommes peu vigoureux peuvent trouver à s'employer sans quitter le sol du pays natal et en tirer un parti nouveau et une appréciable source de revenus. La Bourgogne, à cet égard, est riche en possibilités; elle n'attend dans bien des villages que des initiatives intelligentes que la persévérance rendra facilement fécondes.

Pierre PERRENET.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

La crise du lait

Ses causes et ses remèdes.

Le problème du ravitaillement en lait de l'agglomération parisienne se pose, depuis quelques années, de plus en plus aigu au commencement de chaque hiver. Cet état de choses est fort préjudiciable à l'hygiène générale, car non seulement le lait est l'aliment idéal de l'enfant, du convalescent ou du vieillard, mais c'est un produit qui mérite de tenir dans l'alimentation des adultes une place à part, en raison de sa haute valeur nutritive et des bons effets physiologiques de certains de ses composants, sur l'organisme humain. C'est donc à bon escient que l'opinion publique, par la voie des journaux, fait entendre ses doléances, et que la commission compétente du Conseil municipal de la Ville de Paris se préoccupe activement de résoudre cette difficile question.

Avant la guerre, en régime normal, Paris recevait, en été, des quantités de lait moins considérables qu'en hiver. L'exode des Parisiens pendant la période des vacances obligeait à ce moment les agriculteurs à raréfier leurs envois; autrement dit, le marché suivait la grande loi de l'offre et de la demande, et les mamans pouvaient trouver en toutes saisons, à un prix relativement modéré et en quantité suffisante le précieux breuvage indispensable à leurs enfants. Actuellement, il n'en est malheureusement pas de même; les gares terminus de nos grands réseaux reçoivent plus de lait pendant la belle saison qu'en hiver, parce qu'à ce moment la production laitière des bêtes est généralement plus abondante. Avec les mauvais jours, les envois se raréfient et les quantités dérisoires qui arrivent journellement deviennent bientôt insuffisantes pour permettre de satisfaire toutes les demandes. Les choses ne se passent donc plus comme avant la guerre. L'on a donc raison de prononcer à ce sujet le mot de « crise ». Il semble que les agriculteurs, malgré les hausses successives dont ce produit a été l'objet, se désaffectent de la production du lait en nature, pour consacrer leurs capitaux et leur temps à d'autres opérations culturelles, certainement plus rémunératrices pour eux. Que faudrait-il faire pour les amener à changer d'idées? Par quels moyens pourrait-on lutter avantageuse-

ment contre cette crise? Pour répondre à ces questions, il est indispensable, au préalable, de chercher à trouver les raisons de l'état de choses existant.

* * *

Ces raisons sont nombreuses. Parmi elles, il convient de citer le coût d'entretien élevé des vaches laitières, la difficulté de recrutement des vachers, les cours atteints sur les marchés par les fourrages, la vente facile et rémunératrice des beurres et des fromages, enfin, les poursuites injustifiées dont ont été victimes un certain nombre de nourrisseurs.

Actuellement, bien que cela paraisse paradoxal, l'entretien des bêtes laitières est extrêmement onéreux. Si, pendant la belle saison, la production herbagère permet de nourrir à bon compte les animaux, il n'en est pas de même à partir du mois d'octobre, dès que les vaches retrouvent à l'étable leurs rations d'hiver à base de racines et de tourteaux. A titre documentaire, et pour fixer les idées à ce sujet, nous croyons utile de calculer ce que peut coûter une vache laitière à un laitier-nourrisseur, installé à proximité de l'agglomération parisienne, et bien placé, par conséquent, pour écouler ses produits.

Pour nourrir une bête produisant en moyenne par jour 10 litres de lait (des vaches donnant 3.600 litres par an doivent être considérées comme de très bonnes laitières), il faut lui donner une ration composée de 10 kilogrammes de foin, 25 kilogrammes de betteraves, 2 kgr. 500 de paille et 1 kgr. 500 de tourteau. Aux cours actuels, le prix de revient d'une semblable alimentation est le suivant :

Foin : 10 kilogrammes, à 35 francs les 100 kilogrammes, 3 fr. 50;
Betteraves : 25 kilogrammes, à 10 francs les 100 kilogrammes, 2 fr. 50;
Paille : 2 kgr. 500, à 20 francs les 100 kilogrammes, 0 fr. 50;
Tourteau : 1 kgr. 500, à 80 francs les 100 kilogrammes, 1 fr. 20.
Total : 7 fr. 70.

A ce montant s'ajoutent une série de frais accessoires, pour permettre de faire face à l'entretien du taureau nécessaire au maintien des vaches en bon état de production, pour rétribuer la main-d'œuvre, le capital engagé dans l'affaire, et pour tenir compte des aléas nombreux que présente l'entretien d'animaux coûteux, souvent exposés à la contagion de maladies redoutables, comme la fièvre aphteuse et la tuberculose. Ces frais se décomposent de la manière suivante :

Entretien du taureau : 7 francs par jour, un taureau pouvant servir 40 vaches, par vache 0 fr. 17;

Main-d'œuvre : un vacher à 400 francs par mois, pour vingt vaches, par vache et par jour, 0 fr. 67;

Intérêt du capital : 2.500 francs à 6 p. 100 par vache, par jour, 0 fr. 42;

Risques, soins vétérinaires, autres frais, 0 fr. 30.

Total : 1 fr. 56.

A ce compte, le prix de revient de 10 litres de lait s'établit comme suit : 1 fr. 56 + 7 fr. 70 = 9 fr. 26, ce qui représente un peu plus de 0 fr. 90 par litre, rendu à la porte de la vacherie.

Tel est le prix de revient du lait chez le producteur. Le transport jusqu'à la crèmerie et la distribution à la clientèle occasionnent encore d'autres dépenses, qu'on peut évaluer au minimum à 0 fr. 20 par litre, lorsque le lieu de vente se trouve à proximité de l'étable. Ces calculs montrent que le laitier qui veut gagner 0 fr. 10 par litre (chiffre qui n'a rien d'exagéré, en raison du travail que cette production exige), est dans l'obligation de vendre son lait au moins 1 fr. 20. Si l'on tient compte de ce fait que les grandes sociétés laitières vendent en ce moment le lait 1 fr. 10 le litre (novembre 1920), l'on en déduit que les fournisseurs ordinaires de ces établissements ne retirent pas de la production du lait un bénéfice suffisant, et l'on est tenté d'expliquer ainsi la défaveur dont cette production est actuellement l'objet de la part des agriculteurs.

La difficulté de recrutement du personnel spécialisé dans les soins à donner aux vaches laitières augmente encore, s'il est possible, cette défaveur. De tous les ouvriers de la ferme, le vacher est l'un des plus tenus. Pour lui, point de fêtes ni de dimanches, car les vaches demandent à être traitées chaque jour. En hiver, vers 3 ou 4 heures du matin, il doit quitter son lit pour aller à l'étable, distribuer les fourrages et commencer à traire. Tard, dans l'après-midi, il termine sa tâche et jouit d'un peu de repos après son labeur. Ces conditions, pénibles, on le comprend, ne sont pas en harmonie avec les goûts de lucre et de vie facile qui pénètrent peu à peu dans les masses rurales, et l'on s'explique ainsi facilement la pénurie de vachers dont se plaignent à juste titre les producteurs de lait et qui constitue l'un des plus grands obstacles à l'amélioration du régime actuel.

Sur les grands marchés urbains ou ruraux, les pailles, les fourrages se vendent cher. Aucune taxation efficace n'a limité la hausse de ces denrées, dont les achats et les ventes suivent les lois de l'offre et de la demande. Or, le lait, de son côté, est sévèrement taxé, et le producteur qui augmente son prix de vente peut, sur la plainte d'un client, être

poursuivi pour hausse illicite. Dans bien des cas, par le jeu ordinaire des lois économiques, il devient plus avantageux pour les fermiers de vendre dans le commerce le foin qu'ils ont récolté, plutôt que de le faire consommer à leurs vaches. Rien ne peut empêcher les agriculteurs, qui, avec juste raison, cherchent à réaliser le maximum de bénéfice, de se livrer à ces opérations, si elles leur paraissent plus avantageuses. Ceci constitue également l'une des causes, et non des moindres, de la diminution de la production du lait en nature.

Pas plus que les foin et les pailles, les beurres et les fromages ne sont sévèrement taxés. L'agriculteur éloigné d'une grande ville, trouve dans ce cas beaucoup plus d'avantages à transformer son lait en beurre, qu'à l'envoyer sur Paris. Un fermier installé à 200 kilomètres de la capitale vend généralement son lait aux sociétés de ramassage sur la base de 0 fr. 70, à perte, par conséquent. Avec 23 à 25 litres du même lait, il peut obtenir un kilogramme de beurre, dont le cours est de 16 francs aux Halles, et qu'il peut espérer vendre 15 francs chez lui. Le litre de lait transformé en beurre ressort donc à 0 fr. 60, mais il conserve pour lui le résidu d'écémage, ou lait écrémé, qui peut être utilisé à l'engraissement des porcs, et dont la valeur, pour cet usage, est d'au moins 0 fr. 25. Il est donc plus avantageux, dans ces conditions, de faire du beurre, que de vendre directement le lait; nous pourrions, à propos de la fabrication du fromage, faire un raisonnement analogue, mais nous pensons avoir suffisamment insisté sur cette quatrième cause de désaffection des agriculteurs pour les envois de lait en nature sur le marché parisien.

Enfin, à ces raisons économiques s'ajoute une cause d'ordre moral. La loi sur les spéculations illicites, qui arme de pouvoirs véritablement draconiens les juges d'instruction chargés de poursuivre ces affaires, a été appliquée avec une sévérité parfois déplacée. Dans certaines régions où les prix du lait étaient à peine supérieurs à ceux d'avant-guerre, des nourrisseurs ont été condamnés à des peines infamantes pour avoir tenté de mettre leurs prix de vente un peu plus en harmonie avec leurs prix de revient, afin de faire cesser le déficit qui, en se prolongeant, n'aurait pas manqué de les conduire à la ruine. Or, il est à remarquer que ces hausses, poursuivies avec tant d'âpreté dans certaines juridictions, avaient été parfaitement tolérées par les juges chargés de la surveillance d'une circonscription voisine. De tels écarts dans l'interprétation d'un texte législatif n'ont pas manqué d'attirer l'attention des producteurs de lait sur leurs conséquences, et ont contribué à les détourner d'un commerce devenu soudain si périlleux à exercer. Nous tenons à rappeler, toutefois, que, justement ému par les

faits qu'on lui avait signalés, le Ministre de l'agriculture a fait connaître aux parquets par voie de circulaire, le danger auquel pouvait conduire de pareilles erreurs, et a conseillé aux juges de prendre l'avis, avant de condamner les prétendus spéculateurs, des personnalités agricoles du département intéressé. Cette intervention, fort heureusement, n'a pas tardé à produire, dans cet ordre d'idées, les plus salutaires effets.

* * *

Après ce rapide exposé des causes du mal dont souffre la capitale, examinons maintenant quels remèdes paraissent susceptibles, sinon de le guérir, du moins d'atténuer ses fâcheux effets.

Les mesures qu'on peut envisager dans ce but peuvent être : 1° des mesures de restriction; 2° des mesures de taxation; 3° le retour à la liberté commerciale.

Les restrictions à la consommation du lait se sont jusqu'à présent bornées à l'interdiction de l'emploi du lait frais par les restaurants, pâtisseries et maisons de thé. Il s'agit, en la circonstance, d'une mesure prise pour contenter l'opinion, car les économies que son application stricte permet de réaliser sont infimes. En tout cas, elle n'est gênante, ni pour les commerçants visés ni pour les consommateurs, puisque l'emploi du lait condensé remédie facilement à cette suppression. Mais ce n'est malheureusement pas par des restrictions de cette nature que l'on peut songer à améliorer le ravitaillement en lait des petits Parisiens, et l'on est conduit à envisager la mise à exécution d'autres mesures plus effectives.

Faut-il recourir alors à la politique des taxations, et limiter les prix du beurre et du fromage? Nous ne le croyons pas. Les essais faits antérieurement dans cet ordre d'idées ont échoué d'une manière si pitoyable, qu'il paraît vain de songer à rétablir un régime ayant fourni de pareils résultats. Une taxation sévère, bien loin de remplir son but, qui est de régulariser les cours, amène une vente clandestine bien difficile à réprimer, et conduit à une hausse des prix qui dépasse toutes proportions raisonnables, car les producteurs cherchent à se garantir, par ces prix excessifs, des risques qu'ils courent en vendant au-dessus de la taxe. D'autre part, si l'on empêche la vente des produits de laiterie, par des mesures inopportunes, l'on risque de provoquer l'abandon de la production laitière, car les éleveurs préféreront vendre leurs fourrages ou les faire consommer à des animaux de boucherie, plutôt que de les faire entrer dans les rations des vaches laitières. Les pouvoirs publics, pour rendre ses effets à la taxe sur les beurres et fromages,

seraient donc amenés à appliquer de nouvelles taxes sur les foin, les pailles, la viande, c'est-à-dire à prendre toute une série de mesures dont l'application aurait pour but final de décourager complètement les agriculteurs et de diminuer leurs capacités de production.

Or, il ne faut pas l'oublier, ce n'est que par une augmentation de la production laitière à la ferme que l'on pourra assurer mieux le ravitaillement de nos grandes villes. Les bonnes mesures seront celles qui stimuleront le zèle des nourrisseurs, en leur permettant de réaliser le maximum de profits. C'est par le retour au jeu normal des lois économiques, par la suppression totale des taxations, que l'on obtiendra le retour à un état de choses normal, c'est-à-dire un approvisionnement suffisant du marché. Il faut donc rendre la liberté complète au commerce du lait, et consentir à payer pendant quelque temps cette denrée à des prix plus élevés que les prix actuels. Certes, une telle hausse sur une denrée aussi utile ne manquera pas d'être impopulaire, et provoquera de la part du public des commentaires peu amènes pour les producteurs, qui seront certainement traités de mercantis; nous pensons avoir démontré, pourtant, dans la première partie de ce travail, que c'est à tort qu'ils seront ainsi accusés, puisque le prix de revient de la marchandise qu'ils livrent est beaucoup plus élevé qu'on ne le croit communément. Si l'on réfléchit et si l'on considère ce qui s'est produit récemment pour le sucre, l'on est obligé de constater que la hausse du prix de cette denrée, lequel a dépassé 6 francs le kilogramme, a causé une augmentation des offres, laquelle a fini par provoquer à son tour la baisse appréciable dont nous commençons à ressentir les heureux effets. Le vieux proverbe « Cherté foisonne », est actuellement confirmé presque chaque jour; en maintenant la liberté commerciale, on cause certes une hausse passagère, mais les efforts des producteurs qui écoulent à des prix rémunérateurs leurs marchandises ne tardent pas à provoquer entre eux un état de concurrence bienfaisant, qui ne tarde pas à régulariser les cours.

En ce qui concerne le lait, l'application stricte d'une pareille politique ne manquerait pas d'avoir des inconvénients, car il faut songer aux sacrifices bien lourds qu'impose déjà aux pauvres gens le coût élevé du lait destiné à l'alimentation des enfants en bas âge. Mais c'est ici qu'apparaît le rôle que peuvent jouer utilement les pouvoirs publics et, notamment, la municipalité parisienne, en provoquant la multiplication des « gouttes de lait » et autres œuvres d'assistance à l'enfance, et en subventionnant largement ces charitables institutions. Par ce moyen pourrait être atténuée la répercussion de la hausse, dont il faut d'ail-

leurs se garder d'exagérer l'importance, sur le budget des familles peu fortunées.

Si l'on compare les prix actuels de nos différents aliments à leur valeur alimentaire réelle, l'on est surpris de constater que c'est le lait qui, de beaucoup, est le plus économique. A l'heure présente, le prix de revient de 100 calories de viande de bœuf est de plus de 0 fr. 40; les 100 calories de viande de poulet reviennent à plus de 2 fr. 50; les 100 calories livrées par les œufs ressortent à près de 1 franc; quant aux 100 calories provenant du lait, elle ne coûtent que 0 fr. 16 à 0 fr. 17. Autrement dit, des quantités équivalentes par leurs effets sur l'organisme ont une valeur vénale extrêmement variable, selon l'aliment dont elles proviennent, et c'est le lait qui, de beaucoup, est de tous les produits d'origine animale celui qui livre les 100 calories d'énergie nette au meilleur prix. Même au cours de 1 fr. 50 le litre, le lait serait encore presque deux fois plus économique à employer que la viande, laquelle constitue pourtant un aliment considéré comme indispensable, dont bien peu consentent à se passer. Il y a donc des arguments d'ordre physiologique en faveur de la thèse que nous soutenons. Ce produit, somme toute, est peut-être le plus parfait des aliments de l'homme. Si paradoxal que cela puisse paraître, il faut donc consentir à le payer plus cher, si l'on veut que les agriculteurs s'intéressent davantage à sa production. Ajoutons, qu'en échange de cette hausse, il serait possible d'exiger des nourrisseurs qu'ils récoltent leur lait dans des conditions de propreté suffisantes et qu'ils éliminent de leurs étables les bêtes tuberculeuses; de la sorte, l'agglomération parisienne — et ce que nous disons de celle-ci est vrai pour toutes les autres — serait assurée de recevoir chaque jour des quantités suffisantes de lait sain et propre, et ces avantages réunis compenseraient amplement les légers sacrifices que devrait consentir en échange la communauté, au bénéfice des producteurs.

André LEROY,

*Ingénieur agronome, Préparateur à l'Institut national
agronomique.*

L'ACTUALITÉ

Les Livres.

J'ai souvent pensé que le critique littéraire s'apparente assez bien à Diogène le Cynique, lequel s'en allait, la lanterne haute, cherchant un homme parmi la foule. Nous autres, ce que nous cherchons, la plume à la main, aux rayons des libraires, c'est un livre; et la trouvaille n'en est pas aussi aisée qu'on le pourrait croire, malgré une rentrée relativement abondante, au prix de ce que nous avons vu ces dernières années.

C'est une belle chose qu'un beau livre..., un livre qui fait rêver, croire, rire ou pleurer, un livre qui porté en ses feuillettes le don magique de créer de la vie, ou celui, plus haut encore, de faire naître la réflexion, de faire vibrer le souvenir dans l'esprit des hommes. C'est un trésor qu'on manie avec amour, qu'on conserve avec piété; c'est un joyau, un compagnon, un conseiller, un réconfort, et c'est *Le Chemin de la Victoire*, de M. Louis Madelin (1).

L'histoire de la grande guerre sur le front de France nous est présentée ici en une édition maniable et complète. Nous la trouvons toute, en ces deux petits volumes, l'histoire émue, frémissante, prodigieusement vivante, de ce qui fut la vie de notre France, suivant, au long de quatre années d'angoisses, ce « chemin de la victoire » qui fut un atroce chemin de croix.

Nous y trouvons autre chose aussi. Quand nous ouvrons un livre, nous autres critiques, nous aimons à y ausculter, pour ainsi parler, la mentalité de l'auteur. Ici elle se révèle singulièrement élevée, cette mentalité, et noblement française, et digne des morts dont le nom se grave au front du monument élevé par l'historien à sa patrie. De plus, vertu s'ajoutant encore aux mérites de ces chapitres, le récit de l'écrivain est animé, vivifié, par les souvenirs du combattant. Grandeur étrange que celle de la pensée adressée par l'érudit aux frères qu'il vit souffrir comme il souffrait!

De là, l'intensité du tragique avec quoi est rendue l'angoisse de Verdun; de là aussi, sans doute, et parmi tant d'autres, cette admirable page évoquant, « chantée très exactement par mille bouches à la fois, la *Sidi-Brahim* » du 21^e chasseurs montant « dans la vallée, toute scintillante et rosée sous le premier soleil », à la garde des Vosges — à la mort... A tout moment l'émotion de M. Madelin l'emporte, le soulève, et nous étreint; pour le relire souvent à la mémoire de nos grands morts, nous mettrons son livre, dans notre bibliothèque, sur le rayon où s'égareront volontiers et notre main et notre cœur.

(1) *Le Chemin de la Victoire*, étude par Louis Madelin. Deux volumes avec cartes, couverture illustrée (bibliothèque Plon, Plon-Nourrit, éditeurs, 8, rue Garancière, Paris, 6^e).

Tout à côté nous placerons *Foch* (1). Un ouvrage de plus sur le vainqueur? Oui, mais un ouvrage extrêmement original en ce qu'il étudie non pas le stratège, mais « une lignée, une tradition, un caractère ». Triple étude menée par l'auteur avec autant de compétence que d'agrément.

M. de Maricourt est un lettré, ses précédents travaux nous l'ont assez prouvé. Dans celui-ci, il est surtout, par une sorte de coquetterie, le gentilhomme qui se fait l'apologiste du passé d'où la nation tire ses vertus. L'idée est belle, qui entend prouver l'influence prédominante de l'hérédité dans la formation des âmes; sans doute, ce n'est pas ici qu'on sera tenté de contredire cette thèse, ni même qu'on en sera surpris; mais on aura plaisir et profit à la voir magnifiquement illustrée par l'exemple du maréchal, dont la grande figure est mise là si bien en relief.

Souvent le ton se fait plus familier. Le généralissime qui brisa le glaive de la Germania, de la Germania brutale du professor Knatschké, nous est présenté dans l'intimité; et l'on recueille avec respect les mots, les anecdotes, les maximes, les lettres inédites même, dont M. de Maricourt a su glaner la gerbe pour notre plus vif intérêt. A être ainsi rapprochée de nous, la physionomie du vainqueur gagne encore : on connaît plus, et partant on aime mieux, celui qui sauva le monde du cauchemar qui l'oppressait.

Il s'agit maintenant de rendre la prospérité à la France libérée, mais meurtrie; nos jeunes gens revenus à la vie civile, et qui arrivent à l'âge d'homme, cherchent à quel emploi ils pourraient vouer leur énergie, impatiente d'entrer dans la lice économique. Certains écrivains se sont assigné la tâche de les aider dans leur choix; signalons au premier rang M. Georges Toudouze, avec ses *Carrières maritimes* (2).

Cet ouvrage nous donne d'excellents conseils quant à ces carrières, dont le nombre et la variété affirment assez la place prépondérante occupée par la marine dans l'économie nationale; et ces renseignements, forcement sommaires en un ouvrage de ce genre, sont complétés par l'indication des sources où pourraient se documenter à fond ceux qu'attire l'amour passionné de la « mer retentissante », comme disait le vieil Homère.

Mais ce serait faire injure à notre confrère, que de voir seulement un manuel en son volume. Celui-ci renferme, sur l'« appel de la mer », sur « les hommes de la mer », sur l'épopée maritime à travers l'histoire, de fort belles pages où l'on retrouve avec plaisir l'excellente manière alerte, enlevée — et enlevante — de M. Toudouze, qui est probablement notre meilleur écrivain de vulgarisation maritime; car, si les Le Goffic, les Le Braz, les Elder sont autant que lui poètes, Toudouze est plus agissant, plus technique, et, pour tout dire, plus marin. Lisez son passage sur « le bateau, grand ou petit, être vivant, personne sacrée que le marin voit toujours avec tant d'émotion naître, vivre, souffrir et mourir ». Seuls comprendront dans toute sa saveur cette personnification du navire, ceux qu'a fouettés, dans l'éblouissement des vastes ciels marins, l'air vierge et salubre du grand large. Et

(1) *Foch*, essai par André de Maricourt (Berger-Levrault, éditeurs, 5 et 7, rue des Beaux-Arts, Paris).

(2) *Les Carrières maritimes*, par Georges Toudouze (librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris, un volume illustré).

ceux-là sauront gré à Georges Toudouze d'avoir renouvelé en leur cœur le souvenir grave et charmé de la magicienne.

De la mer passons aux colonies; la transition est naturelle, ou plutôt le chemin y conduit directement; M^{lle} Guilloteaux nous emmène à « *la Réunion, Maurice, Nossi-Bé et les Comores* » (1).

Représentez-vous une voyageuse impénitente, globe-trotter infatigable, extraordinairement gaie, alerte et spirituelle. Cette exploratrice, qui passe sa vie à courir les océans (dont d'ailleurs, fait curieux, elle ne dessine aucune description), réunit ses souvenirs les plus récents en un volume imposant où rien ne manque, sinon une carte; mais c'est trop peu, pour elle, que de nous donner un livre seulement pittoresque, si agréable qu'elle ait su le composer. M^{lle} Guilloteaux entend faire œuvre utile; elle veut exposer en détail toutes les ressources que, pour son relèvement, la métropole pourrait et devrait tirer de ses colonies. Elle nous fournit d'utiles et complètes indications sur le climat, les plantations, l'élevage, les mœurs; et si, ce faisant, son livre tourne un peu, par places, au traité de géographie, tant mieux! nos jeunes gens en quête d'une situation ne le consulteront qu'avec plus de plaisir.

Ils ne seront pas les seuls; les poètes, les artistes, aimeront ces tableaux, joliment brossés, d'une nature de rêve. N'est-elle pas faite pour donner le désir d'une escapade au Bernica, cette évocation de « la colonnade émeraude et topaze des bambous pleureurs, parmi les cannas écarlates au corselet vert, et les grands bananiers agitant leurs punkahs ondulants »? Pour Maurice, il semble à M^{lle} Guilloteaux que « le vieux Temps, terrassé par le soleil de feu et l'arach, grisé de parfums capiteux et rares, ait oublié de remonter son horloge ». On dirait du Bernardin de Saint-Pierre rajeuni; entre nous, il en aurait quelque peu besoin!

... Mais ne raillons pas les vieux livres qui, au long des âges, enchantèrent l'humanité. Certains ont traversé les siècles, successivement remis, par d'habiles adaptateurs, à la portée des générations nouvelles. Ainsi en va-t-il, par exemple, pour *les Bucoliques et la Copa de Virgile*, que M. Ernest Raynaud vient d'interpréter en vers français — comme Delille avait traduit *les Géorgiques* (2).

Comme Delille, dis-je. C'est précisément le reproche qu'on peut adresser à ces nouvelles *Bucoliques*, dont au reste on parle beaucoup : elles ne font pas oublier l'auteur des *Jardins*. Le font-elles regretter? Un style qu'un aimable archaïsme apparente heureusement au sujet; une strophe belle et ample; une langue souple qui moule fidèlement le texte original, et qui rappelle directement les *Idylles* de Chénier : voilà, pour une traduction, ce me semble, d'assez belles et nombreuses qualités.

× ×

Passons aux romans nouveaux; nous n'avons ici, suivant la formule consacrée, que l'embarras d'un choix difficile souvent, mais combien néces-

(1) *La Réunion et l'île Maurice*, essai par M^{lle} E. Guilloteaux (Perrin, éditeur, 35, quai des Grands-Augustins, Paris, 6°).

(2) *Les Bucoliques et la Copa de Virgile*, interprétées en vers français, par Ernest Raynaud (Garnier frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères, Paris).

saire! Vous serez assurés de couler toujours une heure intéressante en compagnie des volumes signalés ici, même s'ils ne sont pas tous *ad usum puellæ*.

Voici d'abord le dernier ouvrage de M. Louis de Robert (1). Ce qu'écrit l'auteur du *Roman du Malade* n'est jamais indifférent; *Réussir* présente, comme ses aînés, de belles pages émues et sobres, un style agréablement précis, de l'esprit finement cinglant, des idées très personnelles. Même, quand l'écrivain évoque « la force intacte qui vient des couches profondes du peuple, cette force ascensionnelle irrésistible », nous avons eu un instant l'espérance d'un beau livre âpre et puissant, quelque chose comme le si remarquable *Tremplin* de Gustave Guiches. Hélas! ce n'était qu'une espérance!

Il y a en effet dans la conduite de ce roman de la nonchalance — de la mollesse, dirait-on, s'il ne s'agissait de Louis de Robert. L'action est double, ou bien elle dévie. Je ne vois pas le lien souple et sûr qui unit, qui doit unir, l'aventure amoureuse du héros à la courbe de sa réussite; cette réussite même est-elle due au talent, à l'intrigue, à la chance? J'avoue n'avoir su fixer mon jugement sur ce point.

Ce qui, par exemple, m'apparaît fort net, c'est que notre auteur a décidé d'une étrange conception du caractère maternel. Je l'avais remarqué déjà dans ses œuvres antérieures, aujourd'hui j'en suis frappé. Dans une Revue qui groupe l'élite des femmes, donc des mères françaises, il me sera permis d'élever là-contre une énergique protestation. Non, la femme n'est pas telle que la voit M. de Robert.

Il est pourtant simple, le rôle de celle qui est notre compagne, en ces temps difficiles d'après-guerre. Aussi simple que beau, et donc, pourrait-on croire, bien aisé à décrire. Nous souhaitons que la Française d'aujourd'hui porte sur la vie le regard clair d'une conscience haute et droite, nourrie aux sources les plus pures de la foi nationale, sinon de la foi tout court. Nous la rêvons bien entendu intelligente, et artiste, et capable sans doute d'être pour l'époux, dans ses affaires, la sage conseillère et l'associée précieuse; mais avant tout nous désirons retrouver en elle la « vraie fille de France en tout, saige, vertueuse et bonne, s'il en fut oncques » — comme disait Brantôme, en ses *Livres des Dames*. Car celui qui s'écarte de la tradition perd le plus ferme des appuis dont s'aide en sa marche notre chancelante humanité.

C'est ce que ne voulut point comprendre Mirbeau, et voilà pourquoi, malgré son immense talent, l'auteur du *Foyer* fera toujours dans notre littérature figure de révolté. Son dernier roman (2), œuvre posthume demeurée inachevée, accentue encore ce fâcheux trait de la silhouette du créateur d'Isidore Lechat.

La critique a dès longtemps donné à Mirbeau, dans les Lettres françaises, la grande place qui lui revient : celle d'un artiste amer, mais puissant, au style robuste, à la pensée vigoureuse. Seulement..., n'en déplaise à tels

(1) *Réussir*, roman par Louis de Robert (Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris).

(2) *Un gentilhomme*, roman inédit d'Octave Mirbeau (Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris).

effrénés, l'art n'est pas tout; et cet art, lui-même, n'est pas ici toujours plaisant, pour employer un vieux terme trop délaissé.

Ce « gentilhomme », joyeux et féroce, est au demeurant un bien triste gentilhomme, dont certains traits sont faux, à force d'être poussés au noir. Cette humanité servile qui l'entoure est trop basse, la plume qui se plaît à la décrire use d'une encre trop âcre, qui cousine avec le vitriol. Ce riche pour en revenir à lui, qu'on nous présente comme un type presque couronné de grand seigneur, n'est que la pire forme du « mauvais riche » de l'Écriture.

Je distingue dans ce livre un essai de reconstitution de mœurs politiques vers 1877-1878. Roman historique aussi, étudiant la même époque, mais compris tout différemment, le *Pour don Carlos* de M. Pierre Benoît (1). Nous nous y arrêterons plutôt qu'à ses *Suppliantes*, parce que c'est comme romancier plus que comme poète que s'est édifiée — remarquablement vite — la renommée de cet écrivain.

Avec M. Benoît, point de surprise : c'est toujours le même métier sûr, la même vie intense, et le même style simple, à qui certains peuvent reprocher de manquer de lyrisme, mais qui est extrêmement clair. On entre immédiatement dans l'« histoire » fortement romanesque; et, dès les premiers chapitres, ce roman se révèle très mouvementé, très attachant, très réussi — malgré quelque décousu dans la composition. Cette rude vigueur, ce sérieux travail historique, qui ne fait point tort à l'action, cela vaut mieux évidemment que de la mauvaise psychologie. — Et que de la bonne? de manderez-vous. — Ah! ceci, c'est une autre question...

Il y a cependant des caractères, dans *Pour don Carlos*; malheureusement ils ressortissent à une étrange esthétique morale. Le Français et sa fiancée, tracés à traits assez falots, ont quelque chose de fâcheusement inconsistant. Le personnage d'Allegria, lui, est sculpté en plein relief; mais si l'auteur prétend en faire une héroïne, elle m'apparaît, à moi, surtout comme une bacchante. J'ajoute qu'elle offre quelques points communs avec sa sœur aînée Antinéa, la farouche reine de l'Atlantide; sans doute peut-on se ressembler de plus loin, mais encore...

N'importe! retenons de cet ouvrage, pour le louer sans réserve, le côté d'étude historique; et rapprochons de lui, à ce point de vue, un livre qui s'en éloigne fort par ailleurs : j'ai nommé *Amour et la Gorgone*, de M. Charles de Saint-Cyr (2).

C'est une question délicate, mais attrayante, que celle des répercussions, de la grande tragédie où s'ébranla le monde, sur les infimes destinées amoureuses des hommes. Plusieurs écrivains, entre autres M. Pierre Grasset avec *le Cœur et la Guerre* (3), ont tenté ce rapprochement. Je ne sache pas qu'aucun y ait aussi bien réussi que le fit Charles de Saint-Cyr, dans son dernier livre.

Ce sont quatre grandes nouvelles écrites avec la recherche savante, et sur le ton d'aimable badinage où excelle ce parfait lettré; l'une d'elles, *Bébé*, approche de bien près la perfection. Je ne ferai à leur auteur qu'une

(1) *Pour Don Carlos*, roman de M. Pierre Benoît (Albin Michel, éditeur, 22, rue Huyghens, Paris).

(2) *Amour et la Gorgone*, nouvelles, par Charles de Saint-Cyr (La Renaissance du Livre, éditeur, 78, boulevard Saint-Michel, Paris).

(3) Un volume, même éditeur.

querelle, amicale mais nécessaire : il n'hésite pas devant un mélange assez curieux de libertinage et de catholicisme. J'entends bien que notre confrère porte sur les faiblesses humaines le jugement indulgent des consciences sereines. Soit! là pourtant quelque chose me gêne, et je vous le dis.

× ×

... Au moment de clore cette chronique, il convient de sacrifier à la plus brûlante actualité littéraire : concevrait-on un critique qui ne dirait pas son mot sur le prix Goncourt? Les concurrents sont légion, au juste trente-cinq, sauf erreur. J'ai lu la plupart de leurs ouvrages, et certes Lucien Descaves pouvait à bon droit louer, l'autre jour, le talent généralement déployé par nos jeunes confrères. Les augures auront rendu leur jugement quand vous lirez ces lignes, et donc mon opinion ne présentera plus guère qu'un intérêt rétrospectif. Qu'il me soit permis pourtant de vous signaler *L'Enfant inquiet* (1).

C'est le dernier livre d'un jeune auteur, parvenu, déjà, en bonne place sur la scène littéraire; son roman *le Gardien de la ville* (2), sa nouvelle *l'Obsession* (3) ont attiré sur lui l'attention du grand public. M. Obey est donc ce qu'on peut proprement appeler une révélation : sa manière décèle beaucoup de poésie et de sentiment artistique, joints à de l'esprit, de la pénétration, de l'émotion d'une jolie qualité — je cite les traits qui m'ont frappé au hasard, et il y paraît assez.

Beaucoup, depuis cette bonne M^{me} de Ségur jusqu'à Franc-Nohain, se sont essayés à la psychologie de « nos petits rois »; bien peu y ont réussi. L'enfant, de même que l'adolescent, se laisse difficilement pénétrer par le regard de qui l'a précédé dans la vie. Tout compte fait, le petit Arnaud que nous présente M. Obey est une charmante étude très travaillée, qui apporte son intéressante contribution à cette œuvre difficile : la peinture de l'âme enfantine.

Jean MAUCLÈRE.

× ×

Livres reçus : *Les Épreuves de Raïssa*, roman par Henry Gréville (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Les Écrivains contemporains de l'Amérique espagnole*, études par Francisco Contreras (la Renaissance du Livre, éditeur). — *L'autre lumière*, roman par Paul Margueritte (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Pinsonnette*, roman pour la jeunesse par Guy Desvaux (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Portraits et paysages*, essais par Michel Salomon (Perrin, éditeur). — *Maman et moi*, roman par Alexis Noël (Plon-Nourrit, éditeurs). — *La Chèvre d'or*, roman par Paul Arène (Plon-Nourrit, éditeurs). — *L'Éternel mari*, roman par Th. Dostoïewsky (Plon-Nourrit, éditeurs). — *La part des croyants dans les progrès de la science au XIX^e siècle* (deux volumes), études par Antonin Eymieu (Perrin, éditeur). — *Un Cœur de femme*, roman par Paul Bourget (Plon-Nourrit, éditeurs). — *Les Tribulations d'une conscience impériale*, fantaisie dramatique par sir Thomas Barclay (Ollendorff, éditeur).

(1) *L'Enfant inquiet*, roman, par André Obey (librairie des Lettres, 12, rue Séguier, Paris).

(2) Un volume, même éditeur.

(3) *Lectures pour tous* (librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, Paris).

LES ARTS

Le poète Jacques Redelsperger est aussi un peintre, et c'est par une invitation en vers qu'il convie les amateurs à venir voir sa petite exposition chez *Georges Petit*, 8, rue de Sèze. Il nous avertit que ses toiles et aquarelles offrent mille et un avantages, car

Les fleurs ne se faneront mie;
Puis, des voyages suggestifs
Nargueront les nouveaux tarifs,
Car vous irez par la campagne,
La Normandie et la Bretagne,
La Provence et maint autre lieu,
Sans quitter le coin de votre feu;
Mais si vous donnez l'avantage
A la marine, mes bateaux,
En équilibre sur les eaux,
Ne redoutent aucun naufrage.
De plus...

De plus, la peinture de Jacques Redelsperger est du même esprit que ses vers : elle est facile, légère, agréable; elle ne vise ni à la novation, ni à la hardiesse.

Deux autres expositions étaient ouvertes, en même temps, encore à la *galerie Georges Petit* : celle de *Filliard* et celle de *Chabanian*.

Les *Fleurs*, d'Ernest *Filliard*, se présentent avec tout l'acquis d'un parfait aquarelliste, trop parfait même. On sent là une science apprise, assimilée, et de laquelle l'artiste ne saurait se départir; il n'y a ni originalité, ni émotion, ce qui, d'ailleurs, n'empêche point les qualités très nettes d'arabesques soignées, d'harmonie et de variété dans les fonds, dans le choix des vases, des étoffes et des fleurs. Et nul, pour l'exactitude du « rendu » en même temps que pour la sobriété de la composition, ne pouvait mieux classiquement peindre : les *Capucines*; dans un vase irisé, les *Primevères rouges*; les pétales bleus des *Gentianes des Alpes*; des *Soucis*, dont l'orangé a pour complémentaire le bleu du vase; puis, des *Bleuets*, des *Pavots anglais*, des *Zinnias*, des *Anémones*, innombrable flore aux tonalités chatoyantes, fines et multiples.

Les reflets du couchant et les clairs de lune sur la mer n'ont, pour M. *Chabanian*, pas plus de secrets que n'en ont les fleurs pour M. *Filliard*. La vision analytique de M. *Chabanian* le conduit au « procédé »; par touches courtes, rapides, grasses, il dose et distribue les lumières; il arrive à des « effets », et, l'effet obtenu une fois, il ne se lasse plus de le reproduire. Y a-t-il ainsi une sensibilité toujours en éveil, toujours frémissante, toujours profondément et diversement touchée par les beautés — jamais pareilles — de la nature? Ou bien y a-t-il conception et réalisation pour ainsi dire méca-

niques? Qu'importe, puisque M. *Chabanian* fixe, parfois avec bonheur, la mélancolie des soleils qui croulent dans les flots lointains, puisqu'il sait traduire la douceur blonde et dorée des soirs, le calme des nuits au bord d'une mer de rêve, d'irréalité apaisante. Et il fallait voir son *Effet du soir au cap Brun*, son *Soleil couchant à Noirmoutiers*, son *Soleil couchant au Tréport*, son *Lever de lune à Menton*, sa *Nuit vendéenne*...

× ×

A la *galerie Allard*, 20, rue des Capucines, s'est tenue, en novembre, l'exposition d'œuvres de *Georges Capgras* sur la Haute Alsace. Vieilles rues, châteaux anciens, ponts d'autrefois, maisons à pignons et portes à lourds marteaux, voilà ce qu'aime *Georges Capgras*; il sait choisir les coins intéressants, avec le souci évident de faire « vrai »; il semble qu'il doive rarement tricher avec la réalité et ne jamais composer de « chic ». Il distribue ses éclairages avec exactitude, quoique ses ensembles paraissent quelquefois un peu poussés à la grisaille. Son *Maréchal ferrant*, qui opère en pleine rue à Obernai, est vraiment curieux; et curieuse est la *Fête-Dieu à La Poutroie*, où s'accolent les robes rouges des enfants de chœur, les chasubles jaunes des prêtres, la foule sombre; mais tout ce groupe intéressant est écrasé par le très haut pignon de l'église, sinon écrasé, du moins trop diminué d'importance.

Mais M. *Georges Capgras* nous promène sans ennui de *Kaysersberg* à *Obernai*, de *Kligenthal* à *Freland*; il peint un joli ciel pour la *Vallée du Rhin* vue de *Turckheim*; il peint, avec un sobre sentiment, la *Route fleurie* de *Rouffach*. Voici la *Cour dans l'ombre* et la *Cour au soleil*, à *Rickwihr*; voici le *Dolter*...

De la Haute Alsace nous voici en Afrique, à la *galerie Gérard*, 2, rue de la *Boétie*, à l'exposition des œuvres d'Adam *Styka*. C'est l'atmosphère brûlante et vibrante, c'est la lumière dorée et d'un formidable éclaboussement, c'est la réverbération des sables surchauffés; c'est tout cela qu'Adam *Styka* a capté dans ses toiles autour de ses Arabes, de ses dromadaires, des tentes du désert et des murailles calcinées des villages. La *Prière sur la dune*, où trois Arabes, descendus des chameaux, s'inclinent vers la Mecque, est d'un sentiment profond, d'une vraie religiosité; *Les Marchands de tapis*, *Les Laveuses dans l'eau* montrent des gestes particuliers, des attitudes spéciales qui dénotent chez l'artiste un don très vif d'observation et de souvenir visuel; *Les Magasins de Tolga*, *Rue de Sidi-Okba*, *Rue de la Mer-Rouge*, autant de toiles où des coins de vie musulmane nous apparaissent. Je me rappelle encore certain portrait d'*Ouled-Nail* au regard de mystère et de désir pourtant; je me souviens aussi de ce *Petit âne*, tout seul, attaché au milieu d'un oued, les pattes dans l'eau et l'échine sous un soleil implacable : lui, ne fait pas mystère de son désir, — il voudrait bien être à l'ombre! Mais ce sont là deux œuvres intéressantes par leur vigueur d'exécution.

× ×

En décembre s'est faite, à la *galerie Lorenceau*, 18, rue de la *Boétie*, l'exposition *André Vivrel*. Comprendre un pays, — la Bretagne, — en saisir

l'âme et s'y attacher; étudier un visage, pénétrer l'esprit qui en caractérise et en anime les traits; composer une nature morte pour y placer, dans un ordre voulu, des volumes, des arabesques et des rapports exacts et agréables, voilà les constantes préoccupations du jeune peintre André Vivrel.

Mais, depuis les derniers Salons, où il fut d'ailleurs récompensé, la manière de Vivrel a évolué vers une compréhension plus moderne de l'organisation d'une toile, de la sobre et ferme construction, du dosage équilibré de la lumière. Vivrel voit plus clair et plus large; il choisit les détails essentiels; il va vers une juste et harmonieuse synthèse. Et cela est sensible autant dans ses *natures mortes* et ses *fleurs* que dans ses paysages.

Parmi ses « figures », citons *La Robe jaune*, qui est d'une belle venue; parmi ses paysages, citons un grand nombre de « ciels »; les nuées se livrent des combats où la couleur trouve son compte; citons les coins pittoresques du *Village de Ploumanach*, *L'Anse de Trestaou*, *La Baie du sémaphore*... Il faudrait citer encore bien d'autres œuvres; André Vivrel est un jeune peintre qu'il faut suivre : même s'il va loin, je ne crois pas qu'il puisse nous fatiguer, tant il varie ses moyens et ses modes d'expression.

Charles FEGDAL.

CHRONIQUE MUSICALE

En consacrant quelques-unes de ses pages à une chronique musicale, la *Revue de l'U. F. F.* fait preuve, nous semble-t-il, d'une louable équité. L'art de la musique demeure encore, en France, il faut bien le reconnaître, l'apanage d'une élite, et il suffirait d'ouvrir un de nos grands quotidiens pour confirmer ce que nous avançons. Si les annonces et les comptes rendus de spectacles, où l'art bien souvent n'a qu'une place relative, tiennent une place peut-être exagérée, il faut, une fois la semaine, chercher minutieusement les quelques lignes concédées à la critique de nos grandes manifestations musicales.

Et, pourtant, nous ne devrions pas laisser oublier, et de beaucoup ignorer même, que ce sont nos concerts classiques, nos grandes associations musicales qui ont été et qui sont encore les foyers d'où rayonne le génie de notre musique nationale. Ce sont les Padeloup, les Colonne, les Lamoureux, qui ont révélé les beautés des œuvres classiques et romantiques; ce sont nos virtuoses que l'Amérique, l'Angleterre, l'Allemagne même (avant la guerre) ont toujours accueillis avec le plus d'empressement, et pourtant je pourrais citer tel ou tel de ceux-ci dont le nom est, outre-mer, justement célèbre, tandis que la France l'ignore encore.

A côté d'une chronique des lettres et des arts, il convenait donc de placer une chronique de la musique; nous n'avons d'autre but, en l'écrivant, que de faire mieux connaître, et partant mieux aimer, les productions de notre école française, tant à Paris qu'en province, et aussi de signaler les œuvres étrangères d'une réelle valeur musicale. Si même les tendances de nos jeunes heurtent parfois nos trop sages oreilles, nous ferons crédit à leurs essais et nous leur demanderons de ne voir dans nos critiques qu'une marque de l'intérêt que tout effort artistique est en droit de réclamer de nous.

× ×

La réouverture de nos grands concerts classiques est l'événement musical qui prime tous les autres dans ce début de saison. Les premiers, les concerts Padeloup nous convièrent à un concert inaugural dans le vaste cadre de l'Opéra. Le programme, exclusivement composé de musique française, réunissait les noms de Chabrier, Rabaud, G. Fauré, Paul Dukas et Berlioz. Le succès répondit à l'effort très louable de vulgarisation musicale que tente M. Rhené-Baton, et nous souhaitons que la fin de la grève, qui chassa momentanément de l'Opéra les concerts Padeloup, leur permette d'y reprendre bientôt la suite de leurs auditions. Le nombre des places étant très grand, les prix ont pu rester modiques et, par ces temps de vie chère, les amateurs de musique apprécient doublement le plaisir d'applaudir de belles œuvres à bon compte.

Nos grands chefs d'orchestre ne crurent pas devoir cette année maintenir

l'interdit qui pesait depuis la guerre sur l'œuvre de Wagner. Ils eurent raison et le public les approuva. Je ne sais où j'ai lu l'anecdote de cet admirateur du génie de Bayreuth qui, haïssant autant l'homme qu'il aimait le compositeur, avait placé chez lui son buste avec une corde au cou et une couronne de lauriers sur la tête. Imitons cet ennemi équitable et ne nous refusons pas la joie d'entendre des œuvres dont la beauté n'est plus aujourd'hui contestable. L'Opéra trouverait-il, s'il suivait l'exemple de nos grands concerts, plus de détracteurs que ceux-ci? Je ne le pense pas.

Les concerts Colonne, sous la baguette expérimentée de M. Gabriel Pierné, nous réservaient l'audition de la première nouveauté musicale de la saison. Ce ne fut pas sans heurts! Le public, qui appréciait diversement l'œuvre de M. Darius Milhaud, exprima son avis sans aménité; peut-être les adversaires de la « suite symphonique » jugeaient-ils, avec leur bon sens français, que les trouvailles rythmiques ou orchestrales sont louables lorsqu'elles sont mises au service de la musique, mais qu'il est fâcheux que la musique se réduise à des trouvailles de ce genre, ce qui leur semblait être le cas.

Les concerts Lamoureux inscrivaient à leur séance de réouverture une œuvre que M. Florent Schmitt écrivit pour l'« Antoine et Cléopâtre » jouée dernièrement à l'Opéra par M^{me} Ida Rubinstein. Trois fragments étaient donnés, sur les six dont se compose l'œuvre — préludes, interludes et musique de scène. Nous avons retrouvé dans ces morceaux la facture originale de leur auteur, et, s'il fallait donner la préférence à l'un de ces fragments, notre choix se porterait sur la fanfare des cuivres du « Camp de Pompée » aux timbres éclatants et riches.

Le concert du 5 décembre comportait une œuvre nouvelle encore et dont il faut louer l'auteur. Ecrire une symphonie de nos jours est une entreprise difficile et quelque peu téméraire, la comparaison avec les devanciers illustres s'imposant malgré soi. M. Mignau néanmoins a su faire dans une forme assez classique une œuvre qui mérite de retenir l'attention.

L'intérêt de ces premiers concerts résidait peut-être aussi bien, pour les habitués de la salle Gaveau, dans les débuts officiels du nouveau chef d'orchestre que M. Chevillard s'était adjoint. Le geste expressif, joignant à une direction précise et ferme l'ardeur d'un tempérament jeune et enthousiaste, M. Paul Paray a conquis d'emblée son auditoire. Félicitons le maître qui, depuis tant d'années, nous a donné de si belles émotions d'art, d'avoir choisi pour le suppléer celui qui seul, peut-être, pouvait aujourd'hui continuer son œuvre.

× ×

Je ne voudrais pas terminer cette chronique sans mentionner une manifestation d'un art étranger qui a reçu du public parisien l'accueil le plus favorable. Je veux parler des ballets suédois donnés au théâtre des Champs-Élysées, avec M. Jean Borlier comme principal interprète. Scènes mimées plus que dansées, reconstitutions de tableaux célèbres, les ballets suédois révèlent une compréhension de l'art de la danse tout opposée peut-être aux étonnantes fantaisies de la chorégraphie russe, mais l'impression qui se dégage d'un ballet comme *les Vierges folles* a cependant une saveur naïve et un peu surannée qui plaît par sa simplicité même. La « saison » suédoise

se termina par un festival de musique régionale magistralement dirigé par M. Nils Gréville.

Nous nous réservons de consacrer une partie de notre prochaine chronique aux concerts de musique de chambre et aux récitals de virtuoses ainsi qu'aux principales manifestations musicales en province. La place nous manque aujourd'hui pour en parler malgré l'intérêt très grand que présentent certaines auditions comme celles que nous a données l'admirable quatuor Capet ou l'artiste parfait qu'est M. Jacques Thibaut. Sachons réserver en France l'accueil mérité à ceux qui savent porter si haut le renom de notre art à l'étranger.

Pierre LORYS.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de l'U. F. F.

Manuel de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. (nouvelle édition). Prix : 12 francs.

Guide pratique de l'infirmière hospitalière de l'U. F. F. et de l'infirmier-brancardier (bandages et soins d'urgence). Prix : 2 fr. 50.

Programmes et résumés des leçons sur la tuberculose et la puériculture, à l'usage des infirmières et des familles. Prix : 1 fr. 25.

Ces publications se trouvent au siège social de l'U. F. F., 16, rue de Thann.

SOMMAIRE
des articles publiés en 1920.

| | Pages. |
|--|--------|
| N° 1. — 1^{er} Janvier. | |
| Dans le Nord dévasté (lettre de M ^{me} Bels)..... | 40 |
| L'autre combat (poésie). — P.-L.-R..... | 43 |
| N° 2. — 1^{er} Mars. | |
| Les progrès de la chirurgie au cours de la guerre. — D ^r Le Fur..... | 95 |
| Choses vues : Puériculture. — P.-L.-R..... | 103 |
| N° 3. — 1^{er} Mai. | |
| Psychoses et névroses de guerre. — D ^r H.-M. Fay..... | 149 |
| Choses vues : L'exode d'une ambulance. — H. Dalligny..... | 153 |
| Dans les Ardennes (carnet d'une infirmière). — H. St-René Taillandier..... | 161 |
| Conseils pratiques et recettes utiles : Stérilisation et vitamines. — D ^r Grandjean-Bayard..... | 162 |
| N° 4. — 1^{er} Juillet. | |
| La question du logement provisoire. — Ambroise Rendu..... | 203 |
| Le Touring-Club de France : Son rôle patriotique, économique et social. — Henry Defert..... | 207 |
| La partie jouée par l'armée américaine en 1918. — P.-Louis Rivière..... | 212 |
| La lutte contre la vie chère. — La Revue..... | 218 |
| Poésies. — C. Dache..... | 222 |
| Conseils pratiques et recettes utiles : Où passer nos vacances. — D ^r Grandjean-Bayard..... | 223 |
| N° 5. — 1^{er} Septembre. | |
| La lutte contre la tuberculose au point de vue social. — D ^r Brissaud..... | 265 |
| Choses d'Orient : I. — Les petites France. — L. R..... | 273 |
| II. — La Croix-Rouge et l'influence française en Orient. — D ^r Vaudremer..... | 287 |
| Poésies : Coins d'arrière. — Adrienne Boulangé..... | 299 |
| Recettes pratiques et conseils utiles : Causerie sur l'alimentation. — D ^r Grandjean-Bayard..... | 302 |
| L'actualité : Les livres. — Jean Mauclère..... | 308 |
| N° 6. — 1^{er} Novembre. | |
| La lutte contre l'alcoolisme. — D ^r Riémain..... | 354 |
| Etudes sur le régionalisme : La Société des artistes rouennois. — H. Delepouve..... | 361 |
| Les vieux métiers de France : La fabrication du fil de main dans le Cambrésis. — Merlin..... | 369 |
| Pensées. — X..... | 377 |
| Conseils pratiques et recettes utiles : Ce que tout le monde doit savoir de la tuberculose. — D ^r Grandjean-Bayard..... | 380 |
| L'Actualité : Les livres. — Jean Mauclère..... | 384 |
| — Les arts. — Charles Fegdal..... | 391 |

LA REVUE
DE L'UNION DES FEMMES DE FRANCE

paraît le 1^{er} de chaque mois.

Rédaction et Administration : 16, rue de Thann, PARIS (17^e).

TÉL. : WAGRAM 17-68

Directeur : P.-LOUIS RIVIÈRE.

La Revue de l'U. F. F. s'occupe de toutes les questions intéressant la société et la famille, dans le domaine moral aussi bien que sur le terrain de l'amélioration matérielle. La protection de l'enfance, le maintien du foyer, le retour à la terre, la culture de la race, la lutte contre les fléaux antisociaux : alcoolisme et tuberculose, tels sont quelques-uns des chapitres de son programme.

Elle traite les questions d'ordre médical, hygiénique, économique, à l'ordre du jour, qui sont étudiées par des spécialistes.

Elle se réserve de passer ultérieurement en revue, dans des chroniques régulières, l'actualité scientifique, littéraire, dramatique, artistique, de façon à tenir ses lecteurs et ses lectrices au courant du mouvement intellectuel.

Prix de l'abonnement : 5 francs par an pour les membres de l'U. F. F.; 12 francs pour les personnes étrangères.

La Revue de l'U. F. F. ne publie que de l'inédit.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.

Pierre LARDY, officier d'administration de 1^{re} classe de l'intendance. —
Pensions, majorations de pensions et complément de pensions
 dus aux fonctionnaires civils, aux militaires de carrière, à leurs veuves ou
 orphelins (en application des lois récentes et notamment : des 14 mars 1913,
 31 mars 1919, 25 mars 1920, 16 avril 1920 et 30 avril 1920). — Volume in-8^o de
 80 pages 2 50

MINISTÈRE DES PENSIONS. — **Recueil des documents intéressant la lé-**
gislation des pensions (loi du 31 mars 1919), du 28 janvier 1919 au
 8 mars 1920. — Volume in-8^o de 534 pages 7 50

MINISTÈRE DE LA GUERRE. — **Pensions militaires.** Volume 66¹ du *Bulletin*
Officiel, mis à jour à la date du 10 octobre 1919. — In-8^o de 350 pages. 6 »

Tableau synoptique résumé des divers barèmes à appliquer aux
infirmes et aux malades de la guerre 1914-1919. Instruction
 n^o 831 Ci/7 du 10 juillet 1919 et additif à cette instruction. — Volume in-8^o de
 144 pages 3 75

Contrôleur général de l'armée CRETIN, ancien directeur du Contentieux de la
 justice militaire, des pensions au Ministère de la guerre, ancien conseiller
 d'Etat. — **La loi du 31 mars 1919 sur les pensions pour blessu-**
res ou maladies contractées au service. Etude comparée de l'an-
 cienne et de la nouvelle législation. — Volume in-8^o de 178 pages. 5 25

E. OBELIANNE. — **Les pensions des victimes de la guerre.** (Nouvel
 loi du 31 mars 1919 sur les pensions militaires suivie du décret d'application
 du 2 septembre 1919.) Du droit de l'invalidé de guerre, du droit des ayants
 cause du décédé, du tribunal des pensions, de renseignements d'ordre pra-
 tique. — Volume in-18 de 144 pages. 3 75

Commandant VINCENT. — **Guerre de 1914-1919. Guide pratique sur les**
pensions d'invalidité (officiers et troupe), et la nouvelle organisa-
 tion des centres spéciaux de réforme et commissions de réforme, avec solution
 des différents cas d'espèce intéressant tous les éprouvés de la guerre. —
 Volume in-18 de 294 pages. 7 50

Capitaine C. FLUTET. — **Soins médicaux, chirurgicaux et pharmaceu-**
tiques gratuits assurés par l'Etat à tous les militaires et marins réformés
 par suite de blessure ou de maladie contractée ou aggravée en service (décret
 du 26 septembre 1919). — Volume in-18 de 64 pages 1 50

André PAVIE. — **Les dommages de guerre.** Guide pratique contenant le
 texte de la loi du 17 avril 1919, son explication, le texte des lois, décrets,
 circulaires et arrêtés ministériels ultérieurs et tous renseignements indis-
 pensables. — Volume in-8^o de 360 pages. 7 50

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX DE L' « U. F. F. »

(au 1^{er} octobre 1920)

- Gouvernement militaire de Paris.** M. MILLOT.
- 1^{re} Région : *Lille* Docteur BEDART, professeur à la Faculté
 de médecine;
 — *Arras* Adjoint : M. le Docteur BIOLET.
- 2^e Région : *Amiens* M. HONORÉ, avocat à la Cour.
- 3^e Région : *Rouen* M. PAULME, directeur du Crédit Foncier;
 Adjoint : M. DELABARRE, architecte.
- 4^e Région : *Le Mans* M. LAJUS, président du Tribunal.
- 5^e Région : *Orléans* M.
- 6^e Région : *Châlons* M. PESTRE, banquier.
- 7^e Région : *Besançon* Docteur PRIEUR, directeur de l'école de
 médecine.
- 8^e Région : *Bourges* Commandant JAFFLIN.
- 9^e Région : *Tours* M. FAGUET, président du tribunal;
 Adjoint : M. PROUST.
- 10^e Région : *Rennes* M. MACHENAUD.
- 11^e Région : *Nantes* M. MATHOREZ.
 Adjoint : M. Joseph LE ROUX, conseiller
 général.
- 12^e Région : *Limoges* M. le commandant MOREL.
- 13^e Région : *Clermont-Ferrand* Docteur GAUTREZ.
- 14^e Région : *Lyon* Docteur SABATIER, professeur à la Faculté.
- 15^e Région : *Marseille* M. PASQUIER, ingénieur.
- 16^e Région : *Montpellier* Docteur GILLIS, professeur à la Faculté;
 — *Albi* Adjoint : M. le D^r DEVOISINS.
- 17^e Région : *Toulouse* M. GRAILLOT, professeur à la Faculté des
 lettres.
- 18^e Région : *Bordeaux* Docteur PICOT;
 Adjoint : M. GRAND, avocat à la Cour.
- 19^e Région : *Alger* M. REY, avocat à la Cour.
 — *Constantine* M.
 — *Oran* M. le commandant DUTARTRE;
 Adjoint : M. Georges ESCLAVY.
- 20^e Région : *Nancy* M. BOULAY, avocat à la Cour.
- 21^e Région : *Épinal* M. ZIÉGLER, industriel.
- Tunisie :** *Tunis* M. Fabien CIRIER, avocat à la Cour.
- Maroc :** *Rabat* M. DUMAS, premier président de la Cour
 d'appel.

